

DU GRATUIT CHEZ



Voyez notre annonce en page 5

# Le Conseil fédéral en course dans le canton de Neuchâtel

PAGE 3

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

### Problème des travailleurs immigrés

# LE FACE A FACE

# ITALO-SUISSE:

# DUR ET POSITIF

De notre correspondant à Berne :

Qualifiées de « dures, mais correctes » les discussions de la commission mixte italo-suisse pour les problèmes des travailleurs immigrés, commencées mercredi dernier, ne se sont achevées qu'à dimanche peu avant minuit.

Le bilan peut être considéré comme positif, bien que toute concession suisse devant les revendications italiennes se heurte aux impératifs de la politique de stabilisation de la main d'œuvre et aux difficultés économiques de l'heure.

En se séparant, les délégués sont convenus que la prochaine session de la commission mixte italo-suisse aura lieu au cours du 1er semestre 1976.

Tout en maintenant leur pression sur les autorités suisses, les délégués italiens ne purent refuser les arguments péremptifs qui leur furent opposés. Les problèmes à résoudre sont bien connus, des groupes de travail leur vouent tous les soins voulus, mais les solutions seront influencées par l'évolution de la conjoncture.

### PROGRÈS RÉALISÉS

Pour l'heure, les déclarations d'intention permettent de prendre patience. Un nouveau groupe de travail se réunira en octobre prochain pour examiner les mesures à prendre en faveur des travailleurs frontaliers et saisonniers licenciés.

D'autre part, afin de permettre aux autorités italiennes de mettre sur pied des plans de travaux en faveur des ouvriers du bâtiment rapatriés, la Suisse s'est engagée à fournir les données statistiques dont elle dispose dans ce domaine.

Quant aux mesures prises antérieurement, rappelons qu'elles ont notamment permis d'améliorer la mobilité de la main-d'œuvre. Le délai pour le changement de place passera dès mercredi prochain à un an seulement. De plus, le délai imposé aux saisonniers pour l'obtention du permis à l'année a été réduit de 45 mois en 5 ans à 36 mois en 4 ans.

(Lire la suite en page 9)

## Après l'attentat de Jérusalem: représailles d'Israël au Liban

TYR (AP). — Des canonniers et des bombardiers israéliens ont dévasté, lundi matin, plusieurs camps de réfugiés au sud du Liban, faisant au moins 13 morts et 22 blessés.

Les fusées lancées par les canonniers ont détruit de très nombreux abris de réfugiés, déclenchant dans un camp un important incendie que les pompiers ont combattu pendant trois heures.

Dans un autre camp, touché par l'aviation israélienne, les cratères des bombes et les débris des maisons détruites bloquaient toute circulation dans plusieurs rues.

Les Palestiniens restent désolés sur leurs pertes, mais un journaliste de l'Associated Press a pu compter 12 corps ainsi que 20 blessés dans les deux camps de réfugiés. Tous étaient Palestiniens.

Cinq de ces morts étaient des fedayins. Une famille comprenant le père, la mère et deux petits garçons avaient également été

victimes d'une fusée qui a touché de plein fouet leur maison.

Un communiqué du ministère de la défense libanaise a expliqué que l'opération israélienne, qui a duré quatre heures et qui, apparemment, était menée en représailles après l'explosion d'une bombe en plein centre de Jérusalem, vendredi dernier, avait connu trois étapes.

Des avions ont d'abord lancé des engins éclairant les camps de réfugiés de Rashidieh et de Burg el Shemali, au sud de Tyr et à une cinquantaine de kilomètres au sud de Beyrouth sur la côte, avant que les canonniers n'entrent en action.

### DEUX CAMPS

Ces deux camps abritaient environ 20.000 réfugiés. Reconnus par les Nations unies, ils sont administrés par les organisations palestiniennes. Des éléments de l'armée régulière libanaise, stationnant en bordure des camps, ont répondu aux tirs israéliens.

(Lire la suite en dernière page).



Au premier étage du coin de cet immeuble de Phillimore-Court, à Londres, vivait Carlos le terroriste qui a tué à Paris deux agents du contre-espionnage français (Téléphoto AP)

## Les polices cantonales recherchent «Carlos» le terroriste vénézuélien

BERNE (ATS). — Samedi dernier, les polices des différents cantons ont reçu des prescriptions d'Interpol concernant un mandat d'arrêt international lancé pour retrouver le terroriste «Carlos», qui a notamment abattu deux policiers français et un ressortissant libanais.

Selon les dernières informations, «Carlos» serait un ressortissant vénézuélien du nom d'Ilich Ramirez Sanchez qui aurait pris une part active à de nombreux attentats organisés en Europe au cours des derniers mois. La note envoyée par Paris confirme la nouvelle identité de «Carlos».

La note transmise samedi après-midi par la section suisse de l'Interpol aux cantons signale aux différentes polices que «Carlos» répondant à tel signalement, est recherché en France pour trois homicides. En cas de découverte,

cet individu doit être arrêté. Son extradition serait alors demandée par Paris.

A la suite de cet avis, les cantons ont organisé des recherches de routine (contrôle de fiches d'hôtels, etc.). Jusqu'à lundi matin, ces recherches n'avaient donné aucun résultat. La police cantonale de Zurich est spécialement visée par ces prescriptions, car, selon l'agence France-press, «Carlos» se serait trouvé dans cette ville le 13 septembre 1974 et y aurait préparé, en compagnie du Libanais Michel Moukabal, la prise d'otages de l'ambassade de France à La Haye.

Selon un porte-parole du département fédéral de justice et police, de telles enquêtes sont du ressort des cantons et n'exigent donc pas l'intervention de la police fédérale. Il s'agit, en effet, d'homicide, délit qui est de la compétence cantonale.

## Les plus belles filles du monde seraient menacées d'enlèvement

SAN-SALVADOR (AP). — Pour la première fois dans l'histoire de San-Salvador, la compétition pour le titre de miss Univers se tiendra à San-Salvador. Mais, par crainte d'incidents, et à la suite de l'enlèvement — tenu secret par les autorités — d'un important homme d'affaires du pays la semaine dernière, les organisateurs ont décidé d'engager 76 experts en karaté pour protéger les prétendantes.

Le concours débute vendredi et les finales auront lieu le 19 juillet. Selon les organisateurs, elles seront probablement télévisées dans pratiquement le monde entier.

Le ministre de la défense de ce petit pays de quatre millions d'habitants en Amérique centrale, le colonel Romero, a déclaré aux journalistes que les mesures de sécurité pour le concours «avaient été renforcées» sans préciser si cette initiative venait à la suite de l'enlèvement du millionnaire Francisco de Sola.

Ce dernier, âgé de 66 ans, a disparu la semaine dernière de sa résidence et personne n'a depuis reçu de ses nouvelles ni de ses ravisseurs.

Selon des sources dignes de foi, ses ravisseurs seraient membres d'une organisation connue sous le sigle de

«Group». Des informations non confirmées assurent qu'ils demandent entre 400.000 dollars et 2,2 millions de dollars de rançon.

Les journaux locaux n'ont pas fait mention de la disparition de l'industriel, et, selon les mêmes sources, le régime militaire par crainte de nuire au concours de beauté, a imposé que le silence soit fait sur cette affaire.

Cependant M. de Sola, a été retrouvé lundi, errant dans un quartier résidentiel de la capitale du Salvador.

Ni la police, ni la famille de M. de Sola, n'ont voulu indiquer si une rançon avait été payée à ses ravisseurs.

Sept hommes armés avaient agressé et enlevé M. de Sola lundi dernier alors qu'il quittait son domicile.



La Belgique, le Liban et le Luxembourg n'ont pas pour autant perdu leur sourire (Téléphoto AP)

## Au cours de l'expérience Apollo-Soyouz Les Américains cacheront le soleil aux Soviétiques

De notre collaborateur scientifique :

Parmi la trentaine de sujets scientifiques inscrits au programme de la très prochaine mission conjointe américano-soviétique figure une expérience d'astronomie pour le moins spectaculaire.

Le 19 juillet, en effet, peu avant de se décrocher pour la première fois du vaisseau soviétique auquel ils se seront arrimés deux jours plus tôt, les astronautes américains placeront l'axe du tandem «Apollo-Soyouz» dans la direction du soleil, qui ne sera pourtant pas encore visible.

Et, sitôt après le décrochage — qui devrait avoir lieu vers 13 heures en heure européenne, au moment où se lèvera le soleil en ce point-là de l'espace — le général de brigade Tom Stafford éloignera son vaisseau en conservant une orientation strictement parallèle aux rayons solaires.

Ainsi, il permettra à sa cabine «Apollo» d'éclipser une partie toujours plus petite, du soleil qu'observeront les deux cosmonautes soviétiques, en réalisant dans l'espace ce que les astronomes nomment une éclipse artificielle et qu'ils provoquent parfois eux-mêmes dans leurs observatoires terrestres grâce à un coronographe. Coronographe spatial, que constituera donc la capsule Apollo, puisqu'en occultant la partie la plus lumineuse du soleil elle permettra en effet d'étudier la «couronne solaire», sorte de grande banlieue du soleil, d'où le coronographe tire son nom.

Cette couronne, des astronomes tenteront de l'observer à terre en même temps que Léonov et Kubassov, tant aux Etats-Unis qu'en Union soviétique, afin de comparer ultérieurement les mesures qu'ils auront faites avec celles qui proviendront de l'espace.

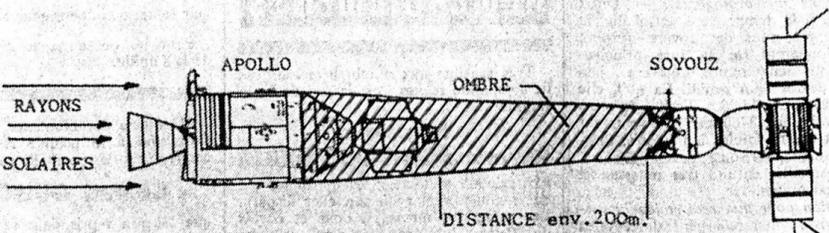
A cette fin, et durant l'éloignement du vaisseau «Apollo» jusqu'à une distance d'environ 200 mètres, les cosmonautes soviétiques, mitrailleront le soleil à une telle vitesse que la série des photos qu'ils prendront constituera presque un film.

Ce sera la seule occasion, cette année, de prendre des photos de la couronne solaire à partir de l'espace. Aussi, le responsable de cette expérience M. Nicolski, ainsi que son adjoint américain M. Giuli, fondent-ils beaucoup d'espoir dans cette série de photographies.

Outre cette opération particulièrement spectaculaire et le cortège des autres «manip» touchant à la physique spatiale ou à la géo-physique, il convient de relever la présence à bord du vaisseau «Apollo» d'une expérience de biochimie conçue et préparée sur notre continent. L'équipe de Kurt Hannig, de l'Institut Max Planck à Munich, est en effet la seule équipe étrangère à avoir fourni une expérience pour ce vol conjoint américano-soviétique.

(Lire la suite en dernière page.)

Le vaisseau Soyouz dans l'ombre d'Apollo...



## Curieuse affaire de drogue

ROME (Reuter). — L'inspecteur de police qui avait arrêté la semaine dernière un militant des droits civiques surpris en train de fumer une cigarette de la marijuana en public et lui avait ensuite adressé un télégramme d'excuses, a été démis lundi de ses fonctions.

L'inspecteur Ennio di Francesco, chef de la brigade romaine de répression du trafic des stupéfiants, a été relevé de ses fonctions «afin qu'il lui soit épargné d'agir contre sa conscience» a annoncé le commissariat central de la police romaine.

La semaine dernière, ce policier avait arrêté M. Marco Pannella au cours d'une conférence de presse

donnée dans le cadre d'une campagne pour la réforme des lois sur la drogue, lesquelles ne distinguent pas entre les diverses catégories de drogue.

L'inspecteur di Francesco avait arrêté M. Pannella au moment où celui-ci allumait une cigarette à la marijuana et montrait un petit paquet de haschisch.

Il lui adressa, par la suite, un télégramme dans lequel il faisait état de son désir de voir réformées les lois «iniques» du pays en matière de drogue, et s'excusait d'avoir été contraint de procéder à son arrestation.

### LES IDÉES ET LES FAITS

## Pankov se donne un nouveau code civil

L'Allemagne de l'Est aura, dès le 1er janvier, un nouveau code civil. Ainsi vient d'en décider la Chambre du peuple, à l'unanimité comme il se doit. On peut dire que les juristes de la couronne y ont mis le temps, car il y a plus de vingt ans qu'ils avaient reçu l'ordre d'Ulbricht de se mettre à l'ouvrage. C'était jusqu'ici le vieux code civil allemand de 1896, «socialisé» dans certaines de ses parties, qui était resté en vigueur.

Le nouveau code est sensiblement plus court que l'ancien: 480 paragraphes contre 2400. Son texte primitif fut adopté par la Chambre du peuple, toujours à l'unanimité, en septembre 1974. Il fut ensuite — démocratie populaire oblige! — mis en discussion publique au cours de 8500 réunions, auxquelles participèrent 260.000 personnes bien pensantes — sur près de 18 millions d'habitants. On y présenta 4091 propositions de modifications de détail, dont 360 furent retenues. «Preuve», contate l'organe officiel du régime, «Neues Deutschland», que le nouveau code répond bien aux intérêts des travailleurs.

Le préambule met tout le monde au clair: «Le but de ce code est de fixer les principes de la morale socialiste dans l'intérêt des classes laborieuses». Le domaine est vaste et englobe tous les rapports entre le «citoyen», l'Etat et la société. Tout y est minutieusement codifié: achats courants, prestations de services, logement, droit aux voyages et aux séjours de repos ou de convalescence, occupation des loisirs, droit à la «culture», etc. Prenons l'exemple du logement: le nouveau code fixe les dates auxquelles le loyer doit être payé et l'intérêt qui frappera les retardataires, sans oublier l'obligation pour tout un chacun de participer aux frais d'entretien et d'embellissement des immeubles, des espaces verts, des jardins d'enfants, des places de jeux, des buanderies publiques et j'en passe.

La propriété n'est pas entièrement abolie mais divisée en deux parts: la «propriété socialiste» et la «propriété privée». A cette dernière appartient notamment le mobilier et les articles de ménage, les objets personnels ou destinés à la formation professionnelle ou à l'occupation des loisirs et, pour les heureux du régime, les locaux servant à abriter «le citoyen et sa famille». Tout le reste est propriété socialiste, ce qui fait dire à «Neues Deutschland» que «ce nouveau code montre une fois de plus les vagues larges du parti et du régime».

Léon LATOUR





## AVIS OFFICIELS



Département  
des finances

### Mise au concours

Par suite d'une mise à la retraite et de mutation, un poste

#### d'employé de commerce

au Service des droits de mutation et du timbre à Neuchâtel, est mis au concours. Exigences: - formation commerciale complète - connaissance de la langue allemande souhaitée.

Traitement: légal

Entrée en fonction: à convenir

En cas de convenance, le candidat pourra, dans un délai de 3 à 4 ans, accéder au poste de 2<sup>me</sup> adjoint.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, 23, rue du Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 18 juillet 1975.



### VILLE DE NEUCHÂTEL

En accord avec la direction de Police, les Travaux publics procéderont, à partir du mercredi 9 juillet et pour quelques jours, à la

#### réfection du pavage du passage inférieur de Gibraltar.

Durant les travaux, la circulation sous le pont sera à sens unique. (Sens autorisé sud-nord)

Les usagers sont priés de se conformer à la signalisation en vigueur. Nous les remercions d'avance. LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

### IMMEUBLES

A vendre à Bevaix très joli

#### appartement de 2 pièces

cuisine agencée, bains, W.-C. Prix 76.000 fr. Eventuellement location-vente. Arrangement très favorable. Tél. (038) 24 70 52.

A vendre à Cernier en bordure de forêt et à proximité des écoles,

#### appartements de 3 1/2 pièces

cuisine agencée, bains W.-C. Prix dès 103.000 fr. Eventuellement location-vente. Conditions très favorables. Tél. (038) 24 70 52.



La Chaux-de-Fonds  
Av. L.-Robert 12-18

A VENDRE



Disponibles dès le 30 septembre 1975, du 4<sup>me</sup> au 17<sup>me</sup> étage de la Tour haute

appartements, locaux pour bureaux, cabinets médicaux, études, expositions, etc

Possibilité de jumeler sur un même étage un appartement et des bureaux

appartements de 1, 2, 3, 4 et 5 à 8 pièces

Sur demande, financement d'hypothèques en premier et en deuxième rang.

Les locaux peuvent être livrés murs et sols à l'état brut avec une réduction de prix.

Matériaux de revêtement et coloris au choix de l'acquéreur.

S'adresser:

- Bureau de vente sur place, avenue Léopold-Robert 12, 18. Tél. (039) 23 78 36

du lundi au vendredi 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Samedi 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

- CHARLES BERSET, Jardinière 87. Tél. (039) 23 78 33

- GECO, Jaquet-Droz 58. Tél. (039) 22 11 14

- ERNEST SCHERTENLEIB Promenade-Noire 3, Neuchâtel. Tél. (038) 25 04 04.

Visitez nos appartements pilotes aux 10<sup>me</sup> et 11<sup>me</sup> étages.

A vendre à Marin

## appartements

4 1/2 pièces 108 m<sup>2</sup> à partir de Fr. 209.000.— (garage compris)  
5 1/2 pièces 127 m<sup>2</sup> à partir de Fr. 226.000.— (garage compris)

SITUATION tranquille, à proximité du lac, des magasins et des écoles.

APPARTEMENT bain - douche - deux W.-C. - balcon-terrace - cheminée de salon - excellente isolation - parquets - tapis tendus. Cuisine agencée avec ventilation et machine à laver la vaisselle, Cave et galetas.

Hypothèques à disposition - Location - Vente également possible  
Promotion Immobilière Neuchâtel S.A., rue du Môle 4, Neuchâtel. Tél. (038) 24 70 52.  
Etude Bernard Cartier, Marin rue de la Gare 11. Tél. (038) 33 35 15.  
Fiduciaire Seiler & Mayor, Neuchâtel, Trésor 9. Tél. (038) 24 59 59.

CUDREFIN au centre,

#### maison à vendre ou à louer

4 chambres, bain, cuisine, local avec vitrine, garage, caves, nombreuses dépendances. Tél. (037) 77 14 08.

A vendre à Neuchâtel

#### appartement et garage

Grand living avec balcon plein sud, 2 chambres à coucher, tapis tendus, cuisine agencée avec lave-vaisselle, bains, W.-C. séparés, cave, piscine, place de jeux. Situation tranquille et ensoleillée, vue imprenable sur le lac et les Alpes, transports publics et magasins à proximité. Tél. (038) 31 35 88.

A vendre à Chézard

#### villa neuve

de 6 pièces, cuisine équipée, salon avec cheminée, garage, caves, galetas, 2 salles d'eau avec baignoires et douches. Terrain 800 m<sup>2</sup> engagé. Situation ensoleillée, vue imprenable. Pour traiter: Fr. 90.000.—

Renseignements par tél. (038) 25 14 79.

A vendre à Chez-le-Bart splendide

#### appartement de 5 pièces

cuisine agencée, bain-W.-C. + W.-C., séparés, cheminée de salon, balcon loggia, vue sur le lac. Hypothèque à disposition. Tél. (038) 24 70 52.

Maculature en vente au bureau du journal

### PARTOUT EN SUISSE

SEULE L'AGENCE SPÉCIALISÉE vous louera le chalet ou l'appartement de vacances idéal Téléphonez - Offres immédiates. Institut suisse de location RENT-AGENCE Grand-Saint-Jean 4, 1002 Lausanne Téléphone (021) 22 46 31 - 32

### Château-d'Oex

Pour vos vacances encore quelques appartements ou chalets à louer en

#### juillet et août

Prix réduits pour l'automne.

Office du tourisme, tél. (029) 4 77 88.

### DEMANDES À LOUER

Discount alimentaire de la région cherche

#### local de 300 à 400 m<sup>2</sup>

dans Vignoble neuchâtelois (région Auvignier-Boudry), pour implantation d'un centre d'achat. Parking nécessaire.

Adresser offres sous chiffres 28-900185 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Je cherche

#### week-end

Côté nord du lac de Neuchâtel, de préférence région Colombier-Saint-Aubin.

Faire offres sous chiffres 28-900184 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A louer pour le 24 septembre

#### appartement de 4 pièces

tout confort, avec jardin, tranquillité, près du Palais du Peyrou. Possibilité de louer à proximité 2 locaux bien éclairés pouvant servir d'exposition, atelier ou autre. Faire offres sous chiffres HZ 5230 au bureau du journal.

A louer, au centre de la ville,

#### 3 grandes pièces

à usage commercial: bureau, petit atelier, etc., dans ancien immeuble sans confort.

Pour tous renseignements, téléphonez au 25 85 40.

A louer à Colombier, Saules 17, situation tranquille:

#### 1 appartement 1 pièce

confort, Fr. 267.— + 32.— de charges

#### 1 appartement 2 pièces

confort Fr. 355.— + 48.— de charges S'adresser à: Etude François Cartier, rue du Concert 6 - Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

Etude Clerc, notaires

2, rue Pourtales - tél. 25 14 69.

A louer immédiatement ou pour date à convenir, aux Trois-Portes,

#### appartement de 2 pièces

avec confort. Loyer mensuel: 450 fr. plus charges.

Etude Clerc, notaires

2, rue Pourtales - tél. 25 14 69.

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la Maladière,

### MAGASIN

30 m<sup>2</sup> environ.

Etude Clerc, notaires

2, rue Pourtales - tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Parcs,

#### APPARTEMENT de 3 chambres

chauffage général au mazout (sans salle de bains). Loyer mensuel: 300 fr. plus charges.

Etude Clerc, notaires

2, rue Pourtales - tél. 25 14 69.

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la Marnière, à Hauterive,

#### APPARTEMENT de 4 1/2 pièces

avec confort. Loyer mensuel: 540 fr. plus charges; pour le 24 juillet ou pour date à convenir,

#### APPARTEMENT de 2 pièces

avec confort. Loyer mensuel: 340 fr. plus charges.

A louer à Neuchâtel

#### studio meublé

tout confort, libre pour le 31 juillet 1975.

Alouer à Saint-Blaise

#### studio non meublé

tout confort, libre tout de suite.

### FIDUCIAIRE WILLY BREGNARD

Fbg du Lac 2 Neuchâtel

Téléphone 038/24 17 19

A louer dans quartier tranquille:

#### 1 appartement de 2 pièces,

libre dès le 24 octobre 1975. Loyer mensuel 225 fr.

#### 1 appartement de 3 pièces,

libre dès le 24 juillet 1975. Loyer mensuel 390 fr.

#### 1 appartement de 4 pièces,

libre dès le 24 juillet 1975. Loyer mensuel 400 fr. Faire offres sous chiffre AF 5223 au bureau du journal.

A louer

#### appartement

3 pièces, à Peseux, à proximité du tram, dans immeuble complètement rénové, cuisine agencée, 2<sup>me</sup> étage. Libre dès le 24 septembre 1975.

Faire offres sous chiffres 28-900186 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A louer très beaux

#### appartements spacieux de 3 1/2 pièces

cuisine agencée, balcon, ascenseur, situation tranquille et ensoleillée dans magnifique cadre de verdure. Prix raisonnable. Tél. (038) 24 61 61.

A louer à Chez-le-Bart pour le 24 septembre 1975.

#### 1 appartement de 4 1/2 pièces

ascenseur, cuisine agencée. Bain, W.-C. séparés. Tél. (038) 24 70 52.

A louer à Boudry,

immédiatement ou date à convenir, appartements confort

3 pièces Fr. 401.— 4 pièces Fr. 519.— plus charges.

Gérance Bruno Müller Temple-Neuf 4, Neuchâtel Tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel (chemin des Grandards) pour le 24 septembre 1975

#### appartement 2 pièces

chauffage général loyer mensuel 270 fr., charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel-centre, pour le 24 juillet ou le 24 août 1975

#### studio

cuisine et douche 271 fr.

Pour le 24 juillet 1975,

#### studio

cuisine, bain, 241 fr.

Pour le 24 septembre 1975

#### appartement 2 pièces

cuisine 250 fr., chauffages individuels Tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel, rue de l'Ecluse,

#### appartement de 3 pièces

tout confort, grande cuisine agencée, Fr. 480.— par mois + charges. Pour visiter: tél. 24 36 34. Pour traiter: Fid. Schenker Manrau S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

A louer à Cortaillod-village

#### GARAGES

65 fr. par mois Tél. 24 42 40.

A louer à Chez-le-Bart, magnifique

#### appartement de 5 pièces

cuisine agencée, bain-W.-C. + W.-C. séparés, balcon loggia. Tél. (038) 24 70 52.

A louer à Bevaix tout de suite ou pour date à convenir,

#### 1 appartement de 2 pièces,

cuisine agencée. Tél. 24 70 52.

A louer à Marin, pour le 24 août 1975,

#### appartement de 4 pièces

tout confort, balcon, Fr. 555.— par mois + charges.

Fid. Schenker Manrau S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

A louer à Neuchâtel

#### appartement de 3 pièces,

3<sup>me</sup> étage, mi-confort, chauffage individuel, 240 fr. par mois.

Fid. Schenker Manrau S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

A louer à Neuchâtel, Suchiez 18, immédiatement ou pour date à convenir,

#### appartement de 5 pièces

tout confort. Loyer mensuel, charges comprises, 629 francs.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à Neuchâtel, à proximité de la piscine,

#### studio tout confort

Loyer 260 fr., + charges 40 fr.

Faire offres à Fiduciaire Stocker S.A., Utüns 8, 2034 Peseux. Tél. 31 74 55.

## ÉTUDE WAVRE

SERVICE IMMOBILIER  
Tél. 25 10 64

À LOUER CORNAUX

nord du village appartements spacieux dans petit immeuble locatif, bien situé, cadre de verdure, de 3 et 4 chambres cuisine agencée, salle de bains, W.-C. séparés, balcon, cave, galetas. Place de parc et garages. Loyer à partir de Fr. 420.— et Fr. 520.— + charges. Date d'entrée à convenir.

Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel

A louer

## APPARTEMENTS

#### HAUTERIVE

Rouges-Terres, 1 pièce Fr. 337.— 2 pièces Fr. 444.—

#### COLOMBIER

Ch. des Epinettes, 3 pièces Fr. 488.—

#### AUVERNIER

Rte des Gravières, 5 pièces Fr. 904.— garage Fr. 70.—

#### NEUCHÂTEL

Champvéveyres 1, 5 pièces Fr. 760.— 4 pièces Fr. 700.— 6 pièces Fr. 942.—

Rue des Parcs 42, 2 pièces Fr. 538.— 3 pièces Fr. 621.— 4 1/2 pièces Fr. 846.—

box Fr. 70.—

Ces prix s'entendent charges comprises

S'adresser à: FIDIMMOBIL SA., Saint-Honoré 2 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

## ÉTUDE WAVRE

SERVICE IMMOBILIER  
Tél. 25 10 64

## A LOUER Appartements

#### CORNAUX

2 chambres, cuisine agencée, tout confort. Loyer mensuel 350 fr., charges comprises.

#### CORTAILLOD

2 chambres, tout confort. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1976. Loyer mensuel 355 fr., charges comprises

#### CRESSIER

2, 2 1/2 et 3 chambres, tout confort

#### BOUDRY

2 1/2 chambres, cuisine agencée, tout confort. Loyer mensuel 460 fr., charges comprises. 4 1/2 chambres, cuisine agencée, tout confort. Loyer mensuel 660 fr., charges comprises.

#### LE LANDERON

4 chambres, cuisine agencée, tout confort. Loyer mensuel 530 fr., charges comprises.

Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel

A louer à Corcelles, à personnes tranquilles, sans enfants, petit

#### appartement de 3 pièces,

mi-confort, Fr. 315.— par mois. Schenker Manrau S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

A louer à Marin, pour le 24 août 1975,



**à la vente  
spéciale  
Gonset  
chaque  
prix  
un "as."**

Dans le cadre  
de notre centenaire,  
nous vous avons préparé  
des soldes formidables — gros rabais  
choix étonnant — vraies économies...

Vente autorisée du 1er au 21 juillet 1975

Accourez tout de suite  
et profitez de nos offres!

**Gonset**

NEUCHÂTEL - FLEURIER - LA CHAUX-DE-FONDS

Comme particulier vous recevez de suite un

**X Prêt** sans caution vite et efficace

**Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel  
Av. Rousseau 5  
Tél. 038-24 63 63

Je désire Fr. ....

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

Localité .....

**EXCEPTIONNEL !** du 1er au 15 juillet

différents mobiliers d'exposition  
Louis XV - XVI - XIII - rustique -  
salons grand confort sont à vendre

**avec rabais de 10 à 30%**

**GOBET**  
Meubles de style S.A.  
1630 BULLE  
Rue du Vieux-Pont 1  
Tél. (029) 2 90 25

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Grand choix de

**Auto-radios  
et Radio-lecteurs**

Radio LM depuis 129 fr.  
Radio-lecteur depuis 369 fr.

Vente, installation et service garanti par le spécialiste.

**F. Winkler**  
Service Bosch et Lucas  
Prébarreau 3-5  
2000 Neuchâtel.  
Tél. 24 21 66.

**FÊTE DE LA JEUNESSE**

Garçons et filles en beauté  
avec une nouvelle coupe



**armand** **haute coiffure**

Ruelle Breton 7. Tél. 25 27 60 NEUCHÂTEL

**Portes de garage**  
vaste choix - ne demandent aucun entretien  
Renseignez-vous - visitez notre exposition!

● **Vous déterminez le prix** ●  
Demandez de suite par tél. nos prospectus!  
Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

**uninorm**

**Nous isolons  
votre bâtiment**

dans tous les cas.  
Devis gratuits.

M. Schürch. Tél. (021) 24 61 96.



**Herzog**

Seyon 14  
Grand'Rue 1a  
Neuchâtel  
038 24 64 55

**VRAIMENT DÉRISOIRE**

**MARDI**  
**8**  
juillet

**MERCREDI**  
**9**  
juillet

**JEUDI**  
**10**  
juillet

**VENDREDI**  
**11**  
juillet

**SAMEDI**  
**12**  
juillet



Chaque 10<sup>me</sup> cliente qui passe à la caisse recevra  
**GRATUITEMENT L'ARTICLE QU'ELLE A CHOISI**  
(Manteau dès Fr. 89.—, robe dès Fr. 29.80, costume dès Fr. 59.— deux-pièces dès Fr. 29.80, blouse dès Fr. 9.80,  
pantalon dès Fr. 15.—, pull dès Fr. 9.80, etc.)



## LA CHAUX-DE-FONDS

### Nombreux jugements au tribunal de police

De notre correspondant :

Le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a siégé la semaine dernière sous la présidence de M. Frédy Boand, assisté de Mme Susy Willener, secrétaire-greffier.

Le tribunal a condamné F.P., pour infraction à la LCR, à 30 fr. d'amende et à payer 25 fr. de frais; Mme S.N., également pour infraction à la LCR, à 20 fr. d'amende et au paiement de 30 fr. de frais. R.J., prévenu de violation d'une interdiction de passage, ayant retiré son opposition au mandat de répression, paiera son amende de 20 fr. et 3 fr. de frais.

Mme C.P., pour infraction à la LCR, ayant elle aussi retiré son opposition, s'acquittera des 80 fr. d'amende plus 19 fr. de frais. J.-P.B., poursuivi pour infraction à la LCR, s'est vu infliger 400 fr. d'amende et devra payer 50 fr. de frais.

Prévenu d'ivresse au volant, d'infraction à la LCR et OCR, Léon Kapp a été condamné à huit jours d'emprisonnement, 150 fr. d'amende et à payer 250 fr. de frais. Il supportera en outre les frais de la publication du jugement dans la feuille officielle. Par défaut, Mme H.B., a été condamnée à 200 fr. d'amende et à payer autant de frais pour détournement d'objets mis sous main de justice.

### Etat civil du 4 juillet

**MARIAGES:** Massy, Michel Albert, peintre en bâtiment et Petignat, Dominique Berthe Jeanne; Marrocco, Luigi, maçon, et Arcaleni Maria; Cossetto, Roger Gilbert, monteur électricien et Miserez, Denise Andrée; Aubert, Claude, boucher charcutier et Desfourneaux, Anne-Marie; Frioud, Frédy Robert, monteur électricien et Beuret, Agnès Marie-Thérèse Colette; Pilati, Marc Charles André, employé et Rubi, Sylvie Louise; Humbert-Droz-Laurent, Claude Alcide, secrétaire postal et Leibundgut, Anne-Marie Josiane; Römer, Christian Charles Pierre, étudiant et Pieren, Rosemary Jeanne Marthe; Bouverot, Roger Paul Louis, comptable et Meyer, Marlène Francine; Leuba, André Félix, employé CFF et Gut, Jocelyne Eliane; Halde-mann, Eric Pierre, mécanicien électricien et Buchs, Eliane; Joccallaz, Daniel Roger, ingénieur et Ranzoni, Danielle; Guyot, Denis Marcel, coiffeur et Gremaud, Colette Marie; Huguenin-Elie, Jean-Daniel, mécanicien de précision et Aubry, Gisèle Myrthe; Blanc, Claude Bernard, technicien constructeur et Inglin, Josiane Jeanne; Germanà Battuzzo, Vincenzo, ouvrier sur bracelets et Dainotti, Lucia Santa Giuseppa; Zoni, Carlo Piero, pâtissier et Kälin, Patricia.

**PROMESSE DE MARIAGE:** Torriani, Jean-François, chauffeur et Cattin, Béatrice Jacqueline Alphonsine.

**DÉCÈS:** Huguenin-Dumittan, André, né le 1er juillet 1888, veuf de Jeanne Véréne Marie, née Stauffer, Dr. Kern 30.

A.D., poursuivi pour infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, faisait défaut à l'audience. Le juge lui a infligé dix jours d'arrêts et 40 fr. de frais, renonçant à révoquer le sursis accordé au début de cette année par le tribunal de céans. Pour infraction à l'AVS, F.B., paiera 60 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

Pour ivresse au volant, infraction à la LCR et OCR, Jean-Jacques Staub a été condamné à dix jours d'emprisonnement, 120 fr. d'amende et à payer 265 fr. de frais. Le jugement sera publié dans la Feuille officielle.

### Etat civil de La Chaux-de-Fonds du 3 juillet

**PROMESSE DE MARIAGE:** Weiss, Oskar, graphiste et Nordmann, Monique Rachel; Rausa, Antonino, sommelier et Moser, Francine Suzanne; Habegger Hans Rudolf, confiseur et Messmer, Suzanne Bertha.

**MARIAGES CIVILS:** Gonther, Pierre Eugène, représentant et Donati, Gemma; Micheli, Luigi-Alfredo, employé de bureau et Nussbaumer, Catherine; Barreiro, Emilio Arturo, mécanicien de précision et Perrelet, Nicole Françoise.

**DÉCÈS:** Langel, Louis René, né le 4 mars 1904, époux de Denise Bernadette, née Sonet, Puits 5.

## CARNET DU JOUR

### La Chaux-de-Fonds

**CINÉMAS**  
Corso: 20 h 30, Les aventures de Rabbi Jacob (enfants admis).  
Eden: 18 h 30, Tripot du sexe à Bangkok (20 ans); 20 h 30, Histoires scélérates (18 ans).  
Plaza: 20 h 30, Rapt à l'italienne (16 ans).  
Scala: 21 h, Les aventures de Titu (enfants admis).

**TOURISME**  
Bureau officiel de renseignements: 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.  
**DANSE ET ATTRACTIONS**  
Rodéo-club bar 72: 21 h 30 à 4 h.  
Le Scotch: 21 h 30 à 4 h.  
La Boule (d'or): 21 h à 4 h.  
Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.  
Chez Jeanine: 21 h à 4 h.

**EXPOSITIONS**  
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).  
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.  
Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.  
Musée des beaux-arts: les collections.  
Musée paysan des Eplatures: année du patrimoine architectural dans le Jura neuchâtelois.

## LE LOCLE - LE LOCLE

### Assemblée des CMN aux Ponts-de-Martel : amélioration des recettes voyageurs

De notre correspondant :

Une amélioration des recettes voyageurs de presque 9%, malgré un trafic en régression, des frais importants qu'entraîne l'entretien des voies, un nouveau directeur en la personne de M. Jean-Michel von Kaenel qui a remplacé M. Robert Daum: voici les éléments principaux qui ressortent de l'assemblée générale ordinaire de la Compagnie des chemins de fer des Montagnes neuchâteloises, tenue hier aux Ponts-de-Martel. Les CMN, rappelons-le, s'occupent des lignes La Chaux-de-Fonds - La Sagne - Les Ponts-de-Martel, et Le Locle - Les Brenets.

Du 28<sup>me</sup> rapport de gestion du Conseil d'administration (présidé par M. Robert Moser, conseiller communal chaux-de-fonnier), et qui couvre l'exercice 1974, on peut en retenir quelques traits importants. Comme dans toutes les autres entreprises de ce genre, il a fallu au cours de l'année dernière comprimer au maximum les dépenses. On relèvera, à ce propos, que les travaux de voie, moins importants qu'en 1973, ont fait baisser le nombre des courses d'autobus qui remplaçaient le chemin de fer, et par là les charges du compte des autres prestations de service. Cependant, on ne s'est pas croisé les bras, loin de là, puisque trois chantiers furent en activité, dont l'un concernait une réfection inté-

grale. Cette année, l'ultime kilomètre de réfection de voie entre Les Brenets et Le Locle sera réalisé entre le 14 et le 26 juillet. Il s'agit là de l'achèvement d'un ouvrage important.

#### UNE BAISSÉ

En 1974, il a été transporté 389.467 voyageurs, contre 401.873 l'année précédente. On constate une même baisse en ce qui concerne le trafic marchand, puisque le tonnage a passé de 1385 tonnes en 1973 à 1032 en 1974. Mais les produits d'exploitation, eux, sont plus favorables, relève le rapport de gestion, puisque les recettes voyageurs montrent une amélioration de presque 9%. C'est bien la première fois qu'une hausse des tarifs, en l'occurrence celle de février 1974, s'est traduite par une augmentation de recettes.

On notera en outre une diminution des colis postaux, suite à une décision des PTT de supprimer ces transports sur la voie Le Locle - Les Brenets. Quant au personnel, il a été possible de réaliser une certaine stabilité puisque trois arrivées ont compensé trois sorties (démission ou mise à la retraite). L'effectif est donc de 26 agents en moyenne. Les

charges ont augmenté de 11% par rapport à 1973, surtout en raison des allocations de renchérissement versées pour compenser le coût de la vie.

#### QUELQUES ACCIDENTS

L'année dernière aura été marquée notamment par un accident grave. En mars, à l'entrée de la gare de La Sagne-Crêt, un bébé qui se trouvait sur la voie a été tamponné par l'avant de la motrice. Il dut être hospitalisé pendant deux mois. Deux autres accrochages à des passages à niveau ont fait des dégâts.

Côté financier, nous l'avons vu, les produits sont de 43.000 fr. plus élevés qu'en 1973 et ont ramené l'excédent des charges d'exploitation à 1.052.000 fr., alors que le budget prévoyait 1.087.000 francs. A cet excédent, il faut encore ajouter 72.000 fr. pour la participation des CMN à la construction par l'ENSA de la sous-station de Petit-Martel, à son aménagement, à l'appareillage et à la ligne d'alimentation. Compte tenu de 22.000 fr. d'allocations de renchérissement versées aux retraités, le solde débiteur s'élevé à 1.146.000 fr. à couvrir par les pouvoirs publics.

« Jusqu'à ces dernières années, conclut

enfin le rapport de gestion 1974, la part de subvention qui correspondait à nos charges d'amortissement (environ 120.000 francs par an), nous permettait certains investissements par la méthode de l'auto-financement. » Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, cette part de subventions ne pouvant même plus assurer les liquidités propres à couvrir les augmentations des charges d'un exercice à l'autre. « Il faudra trouver un système de financement axé davantage sur les besoins de l'année courante plutôt que la seule couverture du déficit de l'exercice précédent ».

## LES BRENETS

### Perte de maîtrise

Samedi, vers 15 h 20, M. E.S., du Locle, circulait du Col-des-Roches aux Brenets. Arrivé dans le tunnel du Châtelard, il perdit la maîtrise de son auto qui fut déportée sur la gauche et qui entra en collision avec l'auto conduite par M. E.H., de Genève, qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

## Rétrospective enchanteresse de Charles Robert au Grand-Cachot

L'été du Grand-Cachot-de-Vent vient donc de s'ouvrir sur une ample exposition rétrospective du peintre Charles Robert. Du croquis lestement confié au bloc-note de poche, jusqu'à la toile voulue, achevée, sentie, il y a la patiente démarche qu'est l'élaboration d'une œuvre digne de ce nom, et l'exposition incite à suivre toutes les passions de l'artiste, du premier coup de foudre au dernier coup de pinceau dans la solitude de l'atelier. La présentation est agréablement structurée, et il faut préciser que Mme Ursula Robert-Ruesche, femme du peintre, y a activement collaboré.

Charles Robert est né en 1923 au Locle. Les étapes importantes de sa carrière passent par Genève, où il suivit l'école de dessin et les beaux-arts, par Neuchâtel où il obtint le brevet pour l'enseignement du dessin, par la classe de lithographie de l'Académie de Munich, par Paris où, lauréat d'une bourse d'étude de l'Etat, il prit des cours à la Grande-Chaumière. Le tout est ponctué de voyages en France et en Allemagne, ainsi que de séjours prolongés en Espagne, dont reviennent, sur toile, une brassée de paysages aux lumières orangées et chaudes.

Vie trop brève (Charles Robert, souffrant de dépression consécutive au sur-

menage, est décédé en 1960), mais vie remplie à ras-bord d'activités, d'impressions, de sensibilité, de violents chocs émotifs, et de goût pour toutes les beautés, dont celle de la musique.

En peinture, Charles Robert appréciait Picasso, Brinchon, Vallotton, Holy, Barraud. Synthèse de cet éclectisme, sa peinture à lui est solidement bâtie en marge des modes, avec ce courage et ce souci de ne faire que ce qui semble bon, sans concessions.

Si on ne regarde pas les autres, écrivait-il, si on ne se fait pas de critiques, si on ne peint pas pour le Salon, que va-t-il rester? (...) Notre seule dignité, celle qui aura fait rire tout le monde, aura été d'être les derniers hommes libres parmi un peuple d'esclaves. Et je crois que cela vaut qu'on en courre le risque.

Il y avait de l'acharnement dans sa volonté de défendre ses privilèges d'homme libre. Il y en avait donc dans son travail: passer inlassablement du croquis à la toile. Portraits de femmes mélancoliques, nus solides et calmes, chairs fermes et rondes, paysages et natures mortes choisis et construits. La touche est posément vigoureuse, et la vivacité précise des croquis est remarquable. Bonheurs et amertume mêlés, l'œuvre

de Charles Robert est pleinement attachante, et ce cadre privilégié du Grand-Cachot lui convient à merveille. F.B.

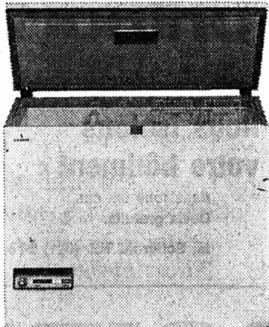
### Etat civil du Locle (3 juillet)

**NAISSANCES:** Andrey, Aline Anna Rita, fille de Frédy, chauffeur, et de Sonja née Kull; Bichsel, Yann, fils de Daniel Marcel, maître secondaire, et de Madeleine Christine née Baumgartner; Fernandez, Juan Jose, fils de Francisco, ouvrier de fabrique, et de Antonia Alicia née Balongo; Robert-Nicoud, Yves, fils de François René, menuisier, et de Silvia née Gaberthüel; Margiotta, Tiziana, fille de Rosario, ouvrier de fabrique, et de Antonina née Gagliano.

**MARIAGES:** Boichat, Jean-Louis, mécanicien et Sancho, Maria-Luisa; Huguenin-Bergenat, Eric Gilbert, employé de garage S.I., et Jeanneret Janine; Ciocia, Giovanni, tourneur et Latora, Assunta; Genoud, Jacques Carlo, mécanicien de précision et Hämmerli, Sylviane Lydia; Vacca, Giovannino Carmine, fraiseur et Berner, Mara Liliane; Haldimann, Georges-Eric, radio-électricien et Prêtre, Viviane Rachel.

# VENTE AU RABAIS JUSQU'À 70%

## DES PRIX SANS COMMENTAIRES

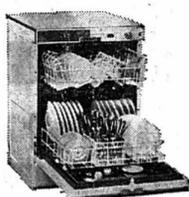


**Congélateur 250 l**  
éclairage intérieur, poignée avec serrure. Garantie 5 ans sur moteur.  
Valeur 898.—

Notre prix **490.—**

**Congélateurs bahuts**  
modèle superluxe 400 l, 3 lampes témoins, compartiment de congélation rapide, poignée avec serrure, éclairage intérieur.  
Valeur 1098.—

Soldé **748.—**



**Lave-vaisselle**  
12 couverts, standard, 3 niveaux d'aspersion, adoucisseur incorporé, pré-rinçage et programme universel, cuve inox.  
Valeur 1490.—

Soldé **690.—**



**Frigo-table 140 l**  
éclairage intérieur, bac à légumes, fermeture magnétique totale.  
Valeur 358.—

Soldé **238.—**

**Frigo 210 l deux étoiles**  
éclairage intérieur, dégivrage automatique, casiers à beurre, fromages, bouteilles.  
Valeur 399.—

Soldé **399.—**

**Frigo 220 l trois étoiles**  
double porte, dégivrage 100% automatique, deux portes à fermeture magnétique.  
Valeur 828.—

Soldé **499.—**

**Lave-vaisselle SIEMENS**  
à pouvoir lavant total et bio-actif, cuve inox 12 programmes.  
Valeur 2295.—

Soldé **1548.—**



**Machine à laver**  
grand tambour-inox, entièrement automatique, 5 kg.  
Valeur 890.—

Soldé **467.—**



**Cuisinière électrique NEFF**  
Modèle grand luxe, 4 plaques.  
Valeur 1258.—

Soldé **945.—**

3 plaques dont 1 rapide avec sécurité, thermostat de température du four.  
Valeur 448.—

Soldé **336.—**



**Chaîne stéréo Biennophone**  
avec radio 2 X 4 W.  
Valeur 695.—

Soldé **490.—**

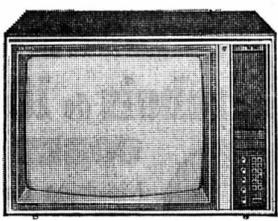
**Enregistreur à cassettes**  
de haute puissance avec micro-piles, secteur incorporé.  
Valeur 99.—

Soldé **99.—**

**Auto-radio Enregistreurs Hi-Fi Electrophones Radios sacrifiés avec gros rabais**

**BOSCH avec séchoir incorporé**  
lave, rince, sèche, 5,5 kg de linge, 100% automatique, 2 niveaux d'eau, 16 programmes, minuterie d'enclenchement 1 h à 12 h d'avance.  
Valeur 2898.—

Soldé **2198.—**



**TV COULEUR**  
Suisse - France, 12 touches, grand écran 66 cm, menuiserie noyer  
Valeur 3890.—

Soldé **2690.—**

**LOEWE-OPTA**  
Suisse - France, module enfichable, sélecteur automatique.  
Valeur 4175.—

Soldé **2900.—**

**TV COULEUR-PAL**  
grand écran 66 cm.  
Valeur 3150.—

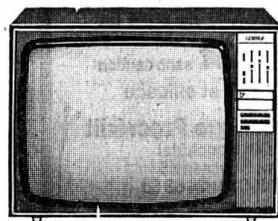
Soldé **2550.—**

autres modèles grand écran **1400.—**

**Magnifique meuble Philips**  
TV couleur Suisse-France, sélecteur électronique, pré-régulation automatique à mémoire.  
Valeur 4450.—

Soldé **3500.—**

autres modèles TV meuble **2900.—**



**MEDIATOR**  
12 programmes HP frontal, grand écran.  
Valeur 1390.—

Soldé **890.—**

**TV Gründig**  
Suisse - France, écran 61 cm, sélecteur automatique.  
Valeur 1448.—

Soldé **790.—**

**Schaub**  
Suisse - France, écran 61 cm mémomatique, 8 présélections, boîtier noyer.  
Valeur 1448.—

Soldé **890.—**

**FORMIDABLE CHOIX**  
TV noir-blanc, à partir de **390.—**

couleur à partir de **1090.—**

location à partir de 25 fr. par mois.

### VOTRE MAGASIN PRÉFÉRÉ

**Jeanneret & C<sup>ie</sup> sa**  
**Au Confort Ménagier**  
Seyon 26 - 28 - 30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Malgré les soldes, tous les appareils neufs sont garantis. Grandes facilités de paiement. Service après-vente assuré. Durant les soldes, nos prix s'entendent: départ magasin. Petite participation pour livraison. Appareils neufs - Démonstration. VENTE AUTORISÉE

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

121<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## La série de vols continue au Vallon Près des Bayards, un kiosque et un café ont été cambriolés

De notre correspondant régional : Un inconnu a pénétré nuitamment en brisant une vitre, dans le kiosque situé près du café du Haut-de-la-Tour sur le territoire communal des Bayards. Le malfaiteur a fait main basse sur un petit coffre contenant plusieurs centaines de francs et sur des paquets de cigarettes.

D'autre part, il y a quelque temps, c'était le café des Parcs, près des Bayards, qui recevait la visite d'indésirables noctambules. Là une somme de 3800 fr. a été dérobée. La police a ouvert une enquête mais pour le moment les voleurs courent toujours !

G.D.

## Au tribunal de police du district Ivre, il avait sauté dans la rivière pour ne pas aller au poste de police

De notre correspondant régional : Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers. Assisté de M. Adrien Simon-Vermot, le président Favager a d'abord donné lecture du jugement relatif à un accident survenu au-dessus des Sagnettes et ayant déjà fait l'objet d'un compte rendu dans nos colonnes. F. H., en s'engageant dans un

chemin avec sa voiture n'avait pas pris les précautions nécessaires en obliquant à gauche : il n'avait pas fait une manœuvre de présélection et n'avait pas regardé derrière lui. Il a été condamné à 80 fr. d'amende et devra payer 115 fr. de frais. En revanche, V. B., n'a été reconnu en rien responsable de la collision survenue et a été purement et simplement libéré.

liberté avec une durée d'épreuve de deux ans.

### SAUT DANS LA RIVIÈRE

Le soir du 10 mars, M.R. monta au Val-de-Travers en auto-stop. Il venait de prendre à Fleurier une voiture laissée devant un restaurant. Il avait trop bu et fut intercepté par un gendarme. Au moment où il descendait de l'auto devant la gendarmerie, M.R. prit la fuite; poursuivi par un agent de la commune, il sauta dans la rivière « Le Fleurier ». Mais l'agent parvint néanmoins à le rattraper. Ramené au poste, il essaya encore de partir, mais cette fois sans succès, il fut soumis à une prise de sang qui indiqua un taux d'alcool de 1,60 g %.

Le lendemain matin, convoqué au poste de Fleurier, M.R. reconnut avoir roulé avec sa voiture sans plaque, sans permis de conduire, sans permis de circulation, et sans être couvert par une assurance en responsabilité civile. Il fit même de plus larges aveux sans y être contraint. Il déclara aux gendarmes qu'il avait déjà circulé à cinq reprises dans les mêmes conditions alors qu'il avait reçu un avertissement de la gendarmerie de Boudry quand son permis d'éleveur conducteur lui fut retiré.

Son défenseur a plaidé en faveur d'une réduction de la peine proposée par le ministère public, pour l'octroi éventuel du sursis mais surtout contre la révocation d'un sursis pour une peine prononcée par le tribunal correctionnel de Boudry. M.R. semble maintenant avoir

trouvé un bon équilibre; il ne boit plus. C'était toujours l'alcool qui le conduisait à faire des bêtises.

Le juge a retenu l'ivresse au volant, la circulation sans permis, le fait de ne pas être couvert par une assurance en responsabilité civile et le scandale en état d'ivresse. M. R. devra subir 15 jours d'emprisonnement, payer 650 fr. d'amende et 386 fr. de frais. Le juge, pour donner une dernière chance au condamné, a renoncé à révoquer le sursis du tribunal correctionnel de Boudry, mais la durée de ce sursis a été prolongée de deux ans.

### PERTE DE MAÎTRISE

En descendant des Verrières, à Fleurier, M.-E.G., après un arrêt au café du Haut-de-la-Tour, perdit la maîtrise de son auto dans un virage. Elle fut déportée à gauche. En la redressant, elle heurta une borne puis le véhicule dévala le talus. Le conducteur fut blessé. Il se rendit à pied au Haut-de-la-Tour, puis se fit transporter en auto à son domicile. Avait-il trop bu comme le mentionnait les réquisitions du procureur général ?

Aucune preuve, dira son défenseur, n'a été rapportée à ce sujet et l'on ne peut retenir une ivresse au volant sur de simples éléments hypothétiques. En revanche, la perte de maîtrise était admise. Le juge Béguin a fait sienne les conclusions de la défense et M.-E.G., s'en est tiré, pour perte de maîtrise, avec une amende de 120 fr. et le paiement des frais réduits à 70 fr. 40, le solde étant mis au compte de l'Etat. C.D.

## Vernissage aux Mascarons de Môtiers L'iconographie du Vallon aux 18<sup>me</sup> et 19<sup>me</sup> siècles

De l'un de nos correspondants : Une exposition inédite s'est ouverte vendredi à la maison des Mascarons de Môtiers. En effet, pour la première fois, la quasi totalité de l'iconographie du Val-de-Travers des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles est réunie dans un même lieu à l'intention du public. Il s'agit de quelque 160 dessins originaux, gravures sur cuivre ou sur acier, sépias, lithographies, aquarelles, gouaches, cartes postales, etc., illustrant les paysages, les localités, les habitants, les activités et les événements d'une des régions de Suisse les plus prolifiques en matière d'images de qualité. Ces œuvres ont été réunies à Môtiers jusqu'à la fin août grâce à la collaboration de nombreux collectionneurs privés, de bibliothèques et d'autres musées du canton; elles occupent les

deux niveaux de la salle des Mascarons, devenue pour l'occasion un écrin tout à fait digne des merveilles qu'elle abrite. L'autre soir, lors du vernissage auquel assistaient notamment MM. Claude Montandon, président du comité directeur du château de Môtiers; Bernard Weber, intendant des bâtiments de l'Etat; Philippe Favager, président du tribunal de district, ainsi que plusieurs conseillers communaux du Vallon. M. Eric-André Klausner, conservateur du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers, a relevé l'importance de cette deuxième exposition qui marque l'aboutissement d'une nouvelle étape des travaux d'aménagement des Mascarons, en l'occurrence le doublage du toit qui permet d'exposer désormais des œuvres d'art telles celles présentées actuellement aux visiteurs. Il a vivement remercié tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette « première », en particulier les prêteurs privés et publics.

### SEPT CHAPITRES

De son côté, M. Pierre-André Delachaux, conservateur-adjoint et coordinateur de l'exposition, a décrit les différents secteurs de ce « concentré » iconographique, après avoir situé la manifestation dans le contexte de l'année européenne du patrimoine architectural. Les sept chapitres de ce grand livre d'images régionales sont les suivants: 1) les 14 gravures extraites des « Tableaux de la Suisse » de Laborde et Zurlauben, parus à Paris vers 1780 et donnant du Val-de-Travers une traduction préréaliste pleine de fantaisie, d'imagination, voire de fantastique. 2) les dessins originaux au crayon de Charles-Edouard Calame, ayant servi de modèle à la série des lithographies

publiées vers 1840 dans l'album « Souvenir du Val-de-Travers ». 3) les dessins originaux pour les « Clochers neuchâtelois » et les célèbres cartes postales des divers villages du canton, ainsi que six lithographies consacrées à l'entrée des Bourbaki, du romancier-peintre-dessinateur Oscar Huguenin. 4) les lithographies très simples et très réalistes de Fritz Huguenin-Lasaugette, extraites de l'album « Le canton de Neuchâtel illustré » (1880). 5) les illustrations d'Auguste Bachelin pour les trois albums « L'Armée de l'Est », « Trois jours de vacances » et « Un jour au Creux-du-Van ». 6) les petits maîtres de la région, tels que Jacottet, Baumann, Vouga, Guillaume, Pingret, Girardet, Florian, Rey, Benz, etc... 7) un choix d'aquarelles et de gouaches de Couleu, Vaucher et Biedermann qui servent de prologue coloré à l'exposition, au rendez-vous des Mascarons.

S'il est inutile d'insister sur l'intérêt d'un tel rendez-vous iconographique, il vaut la peine de rappeler que cette exposition est une espèce de concrétisation de l'avant-dernier numéro de la « Revue neuchâteloise » qui était précisément consacré à l'iconographie du Val-de-Travers ancienne et moderne. C.R.

## Vingt-cinq ans de service au Registre foncier

(sp) Conservateur du Registre foncier du Val-de-Travers, M. Lucien Frasse vient de fêter ses 25 ans de service à la tête de cet organe de l'Etat dont il a su faire un modèle du genre, notamment à l'occasion de l'introduction et de la mise en vigueur du registre foncier fédéral.

## CARNET DU JOUR

Môtiers, château : exposition sur la Clu-sette.  
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.  
Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.  
Médecin et pharmacien : habituels.  
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.  
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.  
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.  
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.  
Fleurier, infirmière-visiteuse : téléphone 61 38 48.  
Les Verrières, bureau de renseignements, banque cantonale.  
FAN bureau, Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76 télex 3 52 80.  
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.  
Police cantonale : tél. 61 14 23.

## OFFRES D'EMPLOIS

**On cherche une personne**  
capable d'assurer l'ouverture et l'entretien d'un petit café-restaurant.  
Tél. (038) 36 15 08 (heures des repas).  
Etude d'avocats et notaire cherche  
**secrétaire qualifiée**  
Connaissances en comptabilité indispensables. Entrée immédiate ou à convenir.  
Adresser offres écrites, avec références, à DV 5226 au bureau du journal.

**Hôtel de la Mouette**  
Vaumarcus. Tél. 55 14 44,  
cherche  
**filles de maison**  
et un (e)  
**sommelier (ère)**  
pour les mercredis et dimanches.  
  
Institut d'étude et de programmation de vente éditoriale engage  
**jeunes gens**  
dames et messieurs, âgés de 20 à 35 ans, désireux de travailler en équipe mais faisant preuve d'esprit d'initiative.  
Nous offrons à collaborateurs capables un salaire élevé et des conditions sociales d'avant-garde.  
Téléphoner au (038) 24 22 03.

**Médecin-dentiste cherche**  
**assistante dentaire diplômée**  
(Entrée début août.)  
Adresser offres écrites à CT 5225 au bureau du journal.  
  
**Ferblantier - Installateur sanitaire**  
est demandé pour tous travaux. Entrée à convenir.  
**Faire offres à :**  
Jacques Balmer  
Installateur sanitaire diplômé,  
2043 Boudevillers.  
Tél. 36 12 51.  
  
Nous cherchons, pour entrée immédiate,

## Chronique du Val-de-Ruz

### Le comité du Football-club de Fontainemelon a été réélu

De notre correspondant : Vendredi dernier, le FC Fontainemelon a siégé à la table du Conseil général. Avant de passer à l'ordre du jour, M. René Gros, président salua la présence de 25 membres. L'année passée, à pareille époque, cette équipe fanion devait jouer des matches pénibles afin d'éviter la relégation... ce qui n'est pas le cas chaque année heureusement.

L'équipe des Vétérans, qui travaille beaucoup le physique a remporté pour la deuxième fois le tournoi de la Béroche. Cette dernière est entraînée par Jacques Moser, à tous les membres actifs et en particulier au chef du matériel, M. Jean Favre qui malgré son grand travail, a toujours le sourire aux lèvres.

Partis avec des ambitions bien modestes, le comité et l'entraîneur espéraient obtenir uniquement un bon classement. Après un entraînement sérieux et intensif, la première équipe est devenue champion cantonal de 2me ligue et finaliste de la Coupe neuchâteloise contre le FC Marin.

**COMITÉ RÉÉLU**  
Dans les nominations, le président en charge, M. René Gros a été réélu ainsi que tout le comité. M. Hertz, vice-président, Mlle Colin secrétaire, M. Cuhe caissier, MM. Schaffer, Castella, Charles Devaud et Chopard, responsables des juniors. MM. Pahud, Froidevaux et Ecœurés, ce dernier responsable des vétérans M. Jean Favre comme chef du matériel. L'entraîneur M. Goriat a été confirmé dans ses fonctions.

**FTR**  
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL  
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS  
  
Pour compléter l'effectif de notre personnel, nous cherchons un  
**CHIMISTE**  
**FORMATION ETS**  
  
Notre nouveau collaborateur se verra confier des tâches de recherche et d'étude de développements dans la branche du tabac.  
  
Nous demandons :  
— langue maternelle française ou allemande. Des notions d'anglais seraient souhaitables  
— intérêt pour le développement des procédés technologiques.  
  
Nous offrons :  
— les conditions de salaire d'une grande entreprise  
— des prestations sociales de tout premier ordre, ainsi qu'un restaurant d'entreprise et divers clubs de loisirs.  
  
Offres et renseignements aux Fabriques de Tabac Réunies SA.  
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel  
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

Maison commerciale, à Genève, cherche  
**secrétaire trilingue**  
français, allemand, anglais, pour traductions et correspondance. Entrée immédiate ou à convenir.  
Adresser offres sous chiffres A.920314-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

**moniteur de voile**  
avec le permis A.  
**Atlas Trading S.A.,**  
Estavayer-le-Lac.  
Tél. (037) 63 21 97.

Bar glacier centre ville cherche  
**serveuse dame de buffet**  
3-4 jours par semaine et  
**remplaçante**  
Tél. 24 06 54  
  
L'annonce reflète vivante du marché dans votre journal

Par suite de démission du titulaire pour raison de santé, le poste de  
**TENANCIER**  
du restaurant RITROVO SPORTIVO TICINESE, à Neuchâtel, est à pourvoir. L'établissement, situé à l'ouest de la ville, comporte : la salle du restaurant (60 places), 1 salle à manger (30 places), une grande terrasse ombragée (100 places) 2 jeux de boules, grand parc à proximité.  
Les intéressés au bénéfice du certificat de capacité sont priés de faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et références, à :  
M. R. ARDIA, Corteneaux 2, 2034 Peseux, jusqu'au 18 juillet 1975.

**UN TITRE CANTONAL**  
Quant aux autres équipes, la deuxième a terminé le championnat au 7me rang, les juniors A au 4me. L'apothéose a été obtenue par l'équipe juniors C, qui a remporté le titre cantonal neuchâtelois et du même coup est montée en inter C. Cette équipe est entraînée par Jean-Michel Chopard.  
L'équipe des Vétérans, qui travaille beaucoup le physique a remporté pour la deuxième fois le tournoi de la Béroche. Cette dernière est entraînée par Jacques Moser.

## Une fête pour les écoliers à Dombresson

De notre correspondant : C'est le corps enseignant qui en a eu l'idée. Pourquoi ne pas organiser, avant la fin de l'année scolaire, une fête pour les écoliers, qui ne serait pas, comme cela se fait ailleurs, une manifestation se terminant tard dans la nuit, et qui n'a plus rien à voir avec les enfants ? Cette fête - a eu lieu samedi passé dans la cour du collège de Dombresson et à la salle de gymnastique. Les parents ont été invités à y participer en fournissant « les quatre heures », sous échange. Les enfants leur ont présenté une quantité d'objets. Ceux-ci ont pu être achetés afin de fournir de quoi payer les frais occasionnés par la fête, et une partie de la somme d'argent dépensée pour le cirque.

plir avec l'eau contenue dans la bouche, une petite bouteille placée à quelques mètres du départ.  
Les séances de marionnettes ont amusé les petits... et un peu les grands. A 17 heures, la fête était finie, le but atteint. Les enfants en reparleront encore lorsqu'ils auront quitté le collège.

**JEUX ET SÉANCES DE MARIONNETTES**  
Le corps enseignant et quelques personnes du village ont animé l'après-midi en organisant des jeux (il y en avait six), la collation et deux séances de marionnettes. Chaque gagnant a reçu en plus une récompense sous forme de bons lui donnant droit à une glace.  
Les jeux, amusants, ont été appréciés par la gent écolière, jeu de massacre, anneau à enfiler dans le cou d'une bouteille, course aux sacs, aux valises, pièce d'argent à lancer dans un gobelet placé au fond d'un seau d'eau et, enfin, rem-

**FONTAINEMELON**  
**Concerts de la fanfare « L'Ouvrière »**  
(c) Récemment, la fanfare « L'Ouvrière » de Fontainemelon, a donné un concert à l'hôpital de Landeyeux et un à Fontaines. Ces deux concerts ont été très appréciés des malades de l'hôpital et de la population.

**GARNET DU JOUR**  
Pharmacie de service : Marti, Cernier.  
Permanence médicale : votre médecin habituel.  
Ambulance : tél. 53 21 33  
DANSE : Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier de 20 h à 24 h.  
Pompes funèbres du Val-de-Ruz : tél. 57 17 70

### Nouveau président

(c) La fanfare « L'Espérance » a siégé à l'hôtel national, son nouveau local, pour former son comité de la manière suivante : président, M. André Gardlon qui remplace M. Gérard Delagrance; vice-président, M. Daniel Vuilleumier; secrétaire-correspondant, M. Gérard Delagrance; secrétaire proposé aux verbaux, M. Martial Leiter; caissier, M. André Vaucher; chef du matériel, M. Juan Fernandez. MM. Freddy Guder, directeur et Pierre Trifoni, sous-directeur, ont été confirmés dans leurs fonctions.

### Echos de l'Abbaye

(c) La fête de l'Abbaye de Fleurier, avec ses manèges, ses tirs à prix et son atmosphère si particulière, a attiré beaucoup de monde, place de Longereuse. Samedi soir, en particulier, la foule était spécialement dense et les manèges tournèrent jusqu'à 4 h du matin. Le dimanche, en soirée surtout, les visiteurs furent aussi nombreux car ce ne sont pas seulement les Fleurisais qui participent à la liesse générale, mais les gens de tout le valon et même des visiteurs de l'extérieur. Lundi matin, comme le veut la tradition, le gâteau au fromage a été servi sous la cantine et hier soir, dans le tourbillon des confetti, c'était la clôture d'une fête dont la tradition est bien ancrée au cœur de chacun.

**AVIS DIVERS**  
**MEUBLES GRIZE COUVET**  
(038) 63 22 06

## BIENNE - BIENNE

## Quand l'art «sauvage» singe l'art abstrait



Inspirés à leur manière par les œuvres rassemblées à la 6<sup>me</sup> Exposition suisse de sculpture, des artistes en herbe ont voulu rivaliser d'imagination. En composant «librement» une création abstraite. Ce bouquet de bouteilles fichées dans le gazon n'aura même pas vécu ce que vivent les roses. Cette illustration au goût pour le moins douteux de la civilisation des déchets n'a en effet pas trouvé grâce aux yeux des éboueurs qui l'ont envoyée à sa véritable destination : la poubelle... (Avispress Chevalier)

## CARNET DU JOUR

**CINÉMAS**  
**Apollo** : 15 h et 20 h 15, « Seigneur du monde » (en matinée dès 10 ans).  
**Capitole** : 20 h 15, « Zig-Zig ».  
**Elite** : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, « Maedchen die sich selbst bedienen ».  
**Lido** : 15 h et 20 h 15, « Emmanuelle » (10<sup>me</sup> semaine).  
**Méto** : 19 h 50, « Killer kid - la chevauchée de Robin-des-Bois ».  
**Palace** : 15 h et 20 h 15, « La belle et le clochard » (Walt Disney).  
**Rex** : 15 h et 20 h 15, « Zardoz » ; 17 h 45, « Une passion » (Ingmar Bergman).  
**Scala** : 15 h et 20 h 15, « Jerry chez les cinglés ».  
**Studio** : 15 h et 20 h 15, « Dirndl mit dem süssen Po ».  
**EXPOSITIONS**  
**Galerie 57** : œuvre graphique et dessins de Meret Oppenheim, jusqu'au 3 août.  
**URGENCES**  
**Pharmacie d'office** : pharmacie Stern, rue des Maréchaux 8-rue du Canal 1, tél. 22 77 66-67.  
**Médecin** : tél. 22 33 33.  
**Dégâts d'eau et de gaz** : tél. 22 33 88.

## Efforts du canton de Berne pour l'industrie horlogère

Une délégation du gouvernement du canton de Berne, présidée par le conseiller d'Etat R. Bauder, président du Conseil exécutif, a discuté à nouveau avec des représentants des employés et employeurs de l'industrie horlogère et de l'industrie des machines-outils au sujet de la situation économique en général et dans le secteur de l'horlogerie en particulier. La récession économique et la hausse de la valeur du franc suisse agissent en facteurs fortement négatifs au détriment de ces deux branches. Jusqu'à présent il a été possible d'éviter les licenciements dans une large mesure. Il n'en reste pas moins que le nombre élevé des employés touchés par des mesures de réduction d'horaire est préoccupant.

Comme il a d'ailleurs déjà été dit à plusieurs reprises, le Conseil exécutif du canton de Berne et les différentes sections de l'administration ont pris diverses mesures au cours de ces derniers mois pour lutter contre la dé-

gradation du marché de l'emploi. En faveur de l'industrie horlogère en particulier qui dépend fortement des exportations et qui est durement touchée, on a cherché, proposé, et appliqué des solutions spéciales, cela en collaboration avec les autres cantons horlogers, les industries et les organisations professionnelles. Dans cette optique, intervention fut faite au Conseil fédéral pour inciter la Confédération à prendre elle aussi des mesures concrètes. Un par un ces pas en avant sont en général peu spectaculaires, mais ils se situent dans le cadre de ce qui est possible et dans l'ensemble ces actions peuvent se révéler positives, indique encore le commu-

Sur le plan cantonal des efforts intensifs sont poursuivis pour améliorer la situation économique et éviter d'autres retombées négatives. Les contacts avec les organisations syndicales et patronales sont également renforcés.

## JURA - JURA

Selon le Rassemblement jurassien  
Contrôles routiers: l'œuvre de Force démocratique

D'un correspondant :

Dans un communiqué publié hier, le Rassemblement jurassien affirme être en possession de documents qui constituent une preuve «accablante» contre Force démocratique. Le RJ dénonce en effet la responsabilité du mouvement bernois dans les barrages routiers établis dans le Jura depuis le 16 mars. A l'appui de ses affirmations, le secrétaire du Rassemblement jurassien a publié également un fac-similé de rapport d'observation remis, selon lui, aux militants de force démocratique et du groupe «Sanglier».

MOUTIER

## Cyclomotoriste blessé

(c) Un cyclomotoriste circulait hier rue du Moulin à Moutier lorsqu'il a été renversé par une voiture qui n'avait pas respecté un feu rouge. M. Samuel Marchand, souffrant d'une plaie ouverte à la tête, a été hospitalisé. Dégâts estimés à 800 francs.

## Embarquée d'une moto : deux blessés

Dimanche vers 19 h, M. Bruno Altorfer, âgé de 19 ans, domicilié à Bâle, circulait à moto de Moutier à Courrendlin. Peu avant Roches, il a perdu la maîtrise de sa machine dans un virage à la suite d'un excès de vitesse. La motocyclette entra alors en collision avec une voiture de Morat qui venait en sens inverse.

Le motocycliste souffre d'une fracture ouverte à la jambe. Il a été transporté dans un hôpital de Bâle. Quant à la passagère qu'il avait prise en charge en cours de route, Mlle Elvira Ucci, âgée de 16 ans et domiciliée à Courrendlin, elle semble moins gravement atteinte. Elle a néanmoins été conduite à l'hôpital de Delémont. Les dégâts aux véhicules sont évalués à 5000 fr. environ.

« Il ne faut pas s'étonner, dit le communiqué du Rassemblement, si depuis le 16 mars, les agressions dont sont l'objet des autonomistes mis en fiches se comptent par centaines et si les dommages causés à des véhicules appartenant à des partisans du canton du Jura se chiffrent à des dizaines de milliers de francs.

Les gens sans scrupules, poursuit le communiqué, qui ont organisé la mutilation de la patrie jurassienne et de son héritage millénaire sont mal placés pour se lamenter lorsqu'ils subissent quelques inévitables et logiques retours de manivelle. On ne construit pas la paix sur des plébiscites truqués ni sur un dispositif constitutionnel fabriqué pour

détruire l'unité jurassienne au mépris de la justice et du droit des gens.

» Avant le 16 mars, Force démocratique proclamait partout : «Votez oui et vous aurez la paix». Ces faux prophètes sont quotidiennement démentis par les faits.

Ajoutons que lors d'une émission de télévision, le groupe «Sanglier» par la bouche de Mlle Jecker, de Moutier, avait formellement démenti que les barrages routiers soient le fait de membres du groupe «Sanglier». Tout au plus avait-elle admis que cela puisse être l'œuvre de sangliers indépendants.

MONT-DE-TRAMELAN

## Comptes favorables

L'assemblée communale de Mont-de-Tramelan a siégé sous la présidence de M. Jacob Gerber. Les comptes présentés par M. Philippe Châtelain sont bouclés avec un actif de 2500 francs. M. Marcus Gyger a été nommé à la commission scolaire en remplacement de M. Théo Gerber, démissionnaire. L'assemblée a décidé de fixer les élections communales à fin novembre et le vœu a été émis que le bureau de vote soit ouvert pour les votations importantes (Grand conseil, Conseil national) déjà le samedi soir.

SORNÉTAN

## Déficit accepté

(c) Sous la présidence de M. Lucien Juillerat a siégé l'assemblée de la commune de Sornetan. Les comptes ont été acceptés. Présentant un déficit de 4000 francs environ, ils ont été présentés pour la dernière fois par M. Jean Banelier, qui est démissionnaire après 19 ans de service. L'assemblée a ratifié la convention de copropriété du hangar des pompes. Les nouveaux statuts de la maison de repos «La Colline» ont été acceptés.

BELLELAY

## Aubade pour les malades

(c) La fanfare municipale de Lajoux s'est produite dimanche à l'occasion de son pique-nique annuel à la Maison de santé de Bellelay, à l'intention des malades et du personnel de l'établissement.

CRÉMINES

## Fête des promotions

(c) Sous la présidence de Mlle Wyss, présidente de la commission d'école, s'est déroulée la cérémonie des promotions. Les enfants ont présenté des productions en habits d'époque.

RECONVILIER

## Soirée du Maennerchor

(c) Le Maennerchor «L'Harmonie» de Reconvilier a organisé samedi soir sa soirée annuelle avec la participation du Jodler-club du Fuet et du groupe folklorique Straub de Bienna. Un nombreux public était présent.

## FRIBOURG

## Menaces sur le marché folklorique de Bulle?

De notre correspondant :

Le conseil général du chef-lieu gruérien a siégé récemment sous la présidence de M. Gaston Dupasquier, syndic. Il a accepté le renouvellement d'un emprunt de 1949, transformé en emprunt non consolidé de 1,5 million à 7,25 % utilisable au fur et à mesure des besoins de la trésorerie communale. Autorisation a été donnée au Conseil communal d'entreprendre les travaux de réalisation d'une antenne collective TV (nous avons indiqué les détails de ce projet dans notre édition du 8 juin). La facture s'élevait à environ quatre millions de francs, dont deux millions qui seront empruntés. Le reste du financement sera assuré par trois annuités de 500.000 fr. (autofinancement par les services indus-

triels de Bulle à qui la réalisation est confiée) et par les recettes d'abonnement évaluées, pour les trois années de durée des travaux, à 500.000 francs. Le télé-réseau offrira, pour une taxe mensuelle de 16 fr., tout compris, neuf programmes TV et 12 programmes radio.

HEURS ET MALHEURS

Accepté lui aussi à l'unanimité, le règlement des foires et marchés a suscité d'abondantes discussions. Le marché de Bulle, qui s'étiolait, a connu ces dernières années une revitalisation spectaculaire due principalement à l'organisation du «marché folklorique» des jeudis d'été. Des foules considérables y accourent, de Genève même, la presse ayant

donné de l'écho à l'initiative. Commerçants et marchands divers, eux aussi, viennent de loin se ranger aux côtés des producteurs paysans de la région et des commerçants du cru. Conséquence : une concurrence jugée parfois excessive ou simplement mal venue.

Or, certaines alarmes bulloises ont été jugées excessives elles aussi. Car, s'il est certain que beaucoup plus d'argent coule place du Marché, le commerce de toute la ville bénéficie de l'afflux de chalands qui, sans marché folklorique, n'auraient pas rallié Bulle. Des habitations nouvelles sont prises. Pour en canaliser mieux le flot, place du Marché, des tarifs différentiels seront pratiqués pour la location des places d'étalages aux commerçants. Ceux de la commune paieront un franc le mètre, ceux du canton quatre francs et ceux de l'extérieur huit francs. On verra, à l'usage, l'effet de ces mesures. Le groupe socialiste du Conseil général, lui, avait lancé une mise en garde, craignant que le règlement soit de nature à «torpiller le marché folklorique».

M. G.

## Comment un apprenti voit-il son avenir?

De notre correspondant :

Nous avions publié, hier, les chiffres d'une enquête faite par l'OFIAMT auprès des apprentis fribourgeois candidats aux examens finals. Tout relatif, le résultat de ce sondage laisse apparaître que 10 % des apprentis n'auraient pas d'emploi. L'OFIAMT (écritures-nous) a entamé une procédure pour le recyclage dans les branches de la restauration et de l'hôtellerie d'une part, les «PTT» et «Swissair» offrant d'autre part, moyennant certaines restrictions, des débouchés.

PARFAIRE UNE FORMATION

Pas de problème donc, en principe, pour Gérard Ammann, 19 ans, apprenti-cuisinier à l'hôtel de Ville de Broc. Mais il va quitter Broc une fois son apprentissage terminé «pour connaître d'autres ambiances, plus de gens, et en même temps parfaire ma formation». Il considère l'apprentissage comme une

somme de connaissances à acquérir, parce qu'il est important d'avoir «un métier dans les mains».

Avec cet humour laconique, mêlé de bon sens qui le caractérise, Gérard relève qu'il y a un manque de contacts entre les jeunes de Broc, qui se retrouvent par groupes disséminés.

Par exemple, je connais deux groupes qui sont passionnés de musique : un de musique pop, l'autre c'est plutôt les chanteurs modernes. Certains jouent d'un instrument. Mais entre eux...

Il reconnaît aussi que si la vie est variée, elle est parfois monotone. Gérard ne fait pas partie d'une société, parce que l'heure des répétitions ne le lui permet pas, son travail pouvant se terminer tard dans la soirée. Quant aux loisirs :

«D'autres diront qu'il faudrait autre chose. Pour moi, ça suffit largement, conclut-il...»

## La Constitution va faire peau neuve par petites étapes successives

De notre correspondant :

«Agiornamento» ou «petits pas», telle sera la politique adoptée pour la révision de la Constitution fribourgeoise. Objectif de prestige : le canton voudrait voir, pour 1981, date à laquelle il fêtera le cinquantième centenaire de son entrée dans la Confédération, sa charte cantonale rajeunie.

Mais c'est en réalité l'intervention d'un motionnaire qui a déclenché la procédure. En 1968 déjà, M. Bruno Fasel demandait la révision totale de la Constitution cantonale. Motion que le gouvernement rejeta, en 1971. Le Grand conseil, de son côté, admit cette motion, plusieurs députés étant intervenus pour demander la révision de divers articles. En 1972, le Conseil d'Etat désigna une commission de huit membres, présidée par le directeur de l'intérieur. Cette commission avait pour mandat de dresser l'inventaire des dispositions constitutionnelles à réviser et des propositions présentées. Elle adressa alors un rapport intermédiaire au gouvernement.

Conclusion essentielle de ce rapport :

## Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

MORAT

## Terrassé à son volant

(C) Dans la soirée de dimanche, M. Alfred Rolle, 63 ans, ancien laitier domicilié à Neyruz, circulait au volant de sa voiture dans la région du Loewenberg. A la hauteur du restaurant Stoeckli, il arrêta son auto en bordure de la route, ouvrit la portière et décéda, probablement à la suite d'une affection cardiaque. C'est un garçon du restaurant qui l'a découvert.

Le défunt, qui avait perdu sa femme il y a tout juste un mois, était le père de deux enfants. Il jouissait d'une réputation d'excellent fromager, ayant gagné plusieurs médailles d'or dans des concours, à l'Exposition nationale de 1964 notamment.

## VAUD - VAUD - VAUD

## Affaire de la grave pollution de Payerne: le tribunal d'Yverdon a rendu son verdict

De notre correspondant :

Le tribunal correctionnel d'Yverdon a rendu son jugement dans l'affaire de la grave pollution d'eau potable de Payerne. Il a reconnu coupable de contamination d'eau potable par négligence, F.F. et l'a condamné à une amende de 1200 fr. et à 6000 fr. de frais.

Pour la même raison, J.-J.W. est condamné à une amende de 600 fr. et à 3000 francs de frais.

Pour la même raison, M.W. est condamné à une amende de 300 fr. et à 1500 fr. de frais.

PAYERNE

## Les monuments illuminés

(c) Depuis quelques jours, plusieurs monuments de Payerne sont illuminés tous les soirs jusqu'à minuit. Il s'agit de l'église abbatiale, de la tour des Rammes et de l'église paroissiale. Cette mise en valeur de ces monuments tend à rendre la ville plus attrayante durant la saison estivale. Elle a été décidée conjointement par la Municipalité et la société de développement. Cette initiative sera certainement très appréciée des touristes visitant la cité de la reine Berthe durant la période des vacances.

## Parc aux biches

(c) Trois petits faons viennent de naître au parc aux biches de Payerne ; deux mâles et une femelle. La population prend un vif plaisir à voir gambader ces nouveaux venus autour de leurs aînés.

Après cette longue journée sur le lac: en bordée, les amis! Une bonne bière Muller à l'ESCALE, aussi longue, aussi fraîche, aussi blonde, aussi capiteuse que les belles en bikini!

GRANDSON  
Mur démolit par un tracteur

Samedi vers 13 h, un tracteur agricole empruntant la rue des Remparts à Grandson, a démolit un mur sur son passage. Gros dégâts au tracteur et au mur.

CONCISE  
Derniers devoirs

(c) Les derniers devoirs ont été rendus récemment au crématoire de Neuchâtel à M. Frank Cujean, décédé dans sa 85<sup>me</sup> année. Il s'était établi à Concise il y a quatorze ans, après avoir exploité durant plus de 40 ans une scierie à Arzier-le-Muids.

CUDREFIN

Le football-club champion vaudois de 4<sup>me</sup> ligue

(c) Sur le terrain du FC Granges-Marnand, le FC Cudrefin a gagné le titre de champion vaudois de 4<sup>me</sup> ligue. Le s «bleus» ont battu, le FC Bottens par 2 à 1, au terme de 120 minutes de jeu. A la fin du temps réglementaire, le score était nul 1 à 1. Les deux équipes luttaient pour la gloire, puisqu'elles étaient toutes deux promues en 3<sup>me</sup> ligue depuis quelques semaines. M. Daniel Mellet, président de l'Association cantonale vaudoise et ancien arbitre international, assistait à la partie. A l'issue du match, il remit le challenge de champion vaudois de 4<sup>me</sup> ligue. Les capitaine et entraîneur du FC Cudrefin.

## Nouveau port de petite batellerie

(c) Le port de petite batellerie, construit au camping, a été mis à la disposition des propriétaires de bateaux. Les mâles sont construits en pierre jaune d'Haute-riev. De chaque côté, le nouveau port est bordé de roseaux, tandis qu'une grève le sépare du camping.

## Fête de jeunesse

(c) Selon une longue tradition, les jeunes de Cudrefin organisèrent la fête de jeunesse le premier dimanche de juillet. La fête a débuté samedi soir par un bal; elle s'est poursuivie dimanche. De nombreux Cudrefinois de l'extérieur ont profité de cette fête pour venir prendre l'air du pays. Le bénéfice sera utilisé par les jeunes pour effectuer une course.

YVERDON

## Récolte de signatures

Quelque 900 personnes ont signé samedi matin les listes de l'initiative contre la bretelle de la Perraudettaz et celle concernant les droits des cantons.

AVENCHES

## Au Conseil communal

(c) Dans sa dernière séance, présidée par M. Jean-François Isoz, le Conseil communal d'Avenches a voté deux crédits, l'un de 560.000 fr. pour l'aménagement de la zone de villas sise au «Pré-du-Ruisseau», l'autre de 36.000 fr. concernant la part communale aux frais d'élargissement du passage à niveau de la route de l'estivage, dont le coût total est de 93.000 francs.

Dans les communications de la municipalité, les conseillers ont été informés que la piscine sera fermée durant les vacances d'été. D'autre part, le réfectoire du groupe scolaire sera fermé définitivement, le nombre des élèves étant devenu insuffisant.

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

## Statistique des ménages en Suisse

**BERNE (ATS).** — Le bureau fédéral de statistique vient de publier, dans le fascicule 561 des « statistiques de la Suisse », les résultats du recensement de la population concernant les ménages, ce volume est le dernier de la série des publications consacrées au recensement du 1er décembre 1970.

On a dénombré en tout 2.051.600 ménages privés et 10.800 ménages collectifs. Les ménages privés comprennent

personnes par ménage	ménages familiaux en 1960 et 1970	
	1960	1970
2 (jusqu'à 2)	28,2	28,2
3 (jusqu'à 3)	24,3	52,5
4 (jusqu'à 4)	21,1	73,6
5 (jusqu'à 5)	12,7	86,3
6-9 (jusqu'à 6-9)	12,8	99,1
10 et plus (jusqu'à 10 et plus)	0,9	100,0

524.600 ménages non familiaux, dont 403.000 formés d'une seule personne, et 1.527.000 ménages familiaux. En ce qui concerne les ménages familiaux, ce sont également les petites familles qui prédominent de plus en plus. Abstraction faite des ménages collectifs, seuls 6000 ménages (0,4 %) peuvent être considérés comme grands ménages proprement dits. La récapitulation ci-après contient des indications plus détaillées :

Entre 1960 et 1970, la population résidente a augmenté de 15 % et le total des ménages de 30 %. Ce développement est dû en premier lieu aux ménages d'une personne, dont le nombre s'est accru de 80 %, tandis que la progression des ménages de plusieurs personnes n'est que de 22 %. Le total des ménages ayant augmenté dans une mesure beaucoup plus forte que la population, le nombre moyen de personnes par ménage privé a baissé de 3,3 à 2,9. A l'échelon régional, cette moyenne oscille entre 3,6 dans les cantons d'Uri, d'Obwald et de Nidwald et 2,4 dans celui de Bâle-Ville.

Depuis 1960, la proportion de ménages familiaux comprenant des enfants de moins de 16 ans est tombée de 52 à 49 %, alors qu'en 1970, trois ménages sur 10 comprenaient des enfants âgés de moins de 7 ans.

Par rapport à 1960, on note souvent aussi des modifications sensibles dans la composition des ménages d'après les principales caractéristiques démographiques du chef de ménage. Dans 17 % de tous les ménages privés, le chef de ménage est de nationalité étrangère (8 % en 1960) et dans 25 % il est âgé de moins de 35 ans (19 % en 1960). Ce rajeunissement provient dans une large mesure du fait que les enfants quittent les parents plus tôt qu'autrefois pour avoir leur propre ménage. Dans les ménages non familiaux, les deux tiers des chefs de ménage sont des femmes.

## Saint-Gall, pôle d'attraction industriel a su rester également une cité verte...

**SAINT-GALL (ATS).** — Parce que Saint-Gall n'attirait pas une main-d'œuvre suffisante et que ses habitants choisissaient souvent de s'exiler, les représentants des divers secteurs économiques de la métropole de la Suisse orientale se sont réunis en une association « Sankt-Gallen 9000 » destinée à faire connaître leur cité, à lui donner l'image que mérite une agglomération groupant quelque 80.000 habitants. D'un accès facile, par chemin de fer, Saint-Gall est en passe de s'affirmer davantage encore sur le plan international grâce à la construction de la gare de l'aéroport de Zurich-Kloten, qui la mettra à 45 minutes de l'aéroport le plus important du pays.

**UNE INDUSTRIE DIVERSIFIÉE ET QUELQUEFOIS PRÉPONDERANTE SUR LE MARCHÉ MONDIAL.**

Saint-Gall est la capitale du textile, 168 des 651 entreprises de ce secteur sont groupées sur le territoire du canton. L'industrie de la broderie a été particulièrement florissante à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle. On s'est ensuite mis à produire des tissus à la mode et des tissus imprimés, et ces deux catégories de produits, au cours de ces dix dernières années, ont permis de réaliser des chiffres d'affaires dépassant celui de la broderie. L'industrie suisse a exporté, l'année der-

rière pour près de 3 milliards de francs de marchandises, représentant de 90 à 100 % de la production indigène, aussi le niveau actuel du franc suisse n'est pas sans poser des problèmes aux industriels de la branche.

On s'est soucié de diversifier l'industrie de Saint-Gall et depuis un demi-siècle, de nombreuses entreprises petites et moyennes (jusqu'à 300 ouvriers) ont fait leur apparition, en ville et dès 1945 dans le village de Winkeln, non loin du chef-lieu, dont le territoire était devenu quelque peu exigu. Les secteurs les plus divers sont maintenant représentés, de l'optique à la fabrication d'ampoules et de tubes de verre, en passant par la construction de machines (ajusteuses, moteurs d'ascenseurs, etc.). La position de ces entreprises, sur le marché international, est importante. L'une d'entre elles, qui construit des machines à fabriquer les étiquettes, exporte 97 % de sa production, une autre, spécialisée dans la fabrication de machines pour l'industrie des meubles rembourrés, occupe une position dominante sur le marché mondial (plus de 50 %). Quant à l'entreprise qui s'occupe du façonnage des tubes de verre, qui est le principal fournisseur de la chimie bâloise, elle est la plus importante en Europe.

**SAINT-GALL : AU CENTRE D'UNE VASTE RÉGION**

Pôle d'attraction industriel, Saint-Gall est cependant restée une cité

verte, au centre d'un réseau de communications régional très dense. Trois lignes de chemins de fer privés aboutissent en ville, venant du canton d'Appenzell, du Toggenbourg et du Rheintal. Les liens de Saint-Gall avec les communes avoisinantes sont étroits et l'infrastructure de la ville doit être adaptée aux besoins d'une population importante, d'où la nécessité d'une collaboration. Les équipements construits au cours de ces dernières années, le théâtre (12 millions de francs), l'hôpital que l'on achève actuellement (plus de 35 millions de francs) et que d'anciens souterrains ont vu devenir clinique universitaire, sont conçus en fonction d'une vaste région.

Le théâtre et l'école des hautes études commerciales donnent à la ville son rayonnement culturel, rayonnement fort ancien si l'on tient compte de l'importance de l'abbaye de Saint-Gall et des trésors exposés dans sa bibliothèque abbatiale.

Ville de congrès et connue fort loin à la ronde, grâce à l'OLMA, qui a accueilli 400.000 visiteurs en 1973, Saint-Gall a également une vocation touristique. A peu de distance de la ville, dans un cadre historique, elle peut accueillir de très nombreux hôtes. Pour 1973, le total des nuitées s'est élevé à près de 200.000. L'amélioration des accès routiers et ferroviaires permettant de supposer que ce nombre doit encore augmenter.

## L'Action route libre pour le 60 km/h dans les localités

**ZURICH-KLOTEN (ATS).** — A l'occasion de sa deuxième assemblée générale, la société « pour la sauvegarde d'une politique libérale en matière de transports », société fondatrice de « l'Action route libre », a indiqué que, si le Conseil fédéral se décidait à limiter à 50 km-h la vitesse à l'intérieur des localités, elle se réserverait le droit d'exiger la réintroduction du statu quo (60 km-h) par une initiative constitutionnelle et d'autres mesures appropriées.

Dans une résolution adoptée à l'issue de son assemblée, « l'action route libre » déclare avoir pris connaissance avec étonnement de l'étude du Bureau suisse de prévention des accidents qui recommande aux autorités fédérales de limiter à 50 km-h la vitesse à l'intérieur des localités.

« L'action route libre » est d'avis qu'une telle mesure perturberait considérablement la fluidité du trafic. A la place d'une telle réduction, d'autres mesures « plus efficaces » devraient être prises pour améliorer la protection des cyclistes et des piétons : construction de pistes cyclables à l'intérieur des villes, meilleure signalisation des passages à piétons, imposition plus sévère de la priorité pour les piétons sur les passages

de sécurité, meilleure protection des écoliers.

« L'action route libre » rappelle d'autre part que la loi en vigueur permet aux cantons et aux communes de décréter des limites de vitesse plus basse que 60 km-h pour les tronçons particulièrement dangereux.

**Départ de l'émir du Koweït pour la Suisse**

**KOWEIT (ATS-AFP).** — Cheikh Sabah al Salem al Sabah a quitté Koweït lundi matin à destination de la Suisse pour un séjour de vacances.

L'émir du Koweït avait l'habitude de passer les vacances d'été au Liban, mais les récents événements l'ont amené à se rendre cette année en Suisse.

Toutefois, au cas où la situation se normaliserait au Liban, cheikh Sabah al Salem al Sabah a l'intention de passer le mois de jeûne de Ramadan (septembre) et la fête « Al Fitr » (6 octobre) en sa résidence d'Aley (centre villégiature à une vingtaine de kilomètres à l'est de Beyrouth), indique-t-on dans l'entourage de l'émir.

## Suisse tuée en France

**BEZIERS (AFP).** — Une Suisse, domiciliée à Berne, Mme Consuela Durban-Calvet, 24 ans, a été tuée samedi soir dans une collision entre deux voitures près de Lespignan, dans l'Hérault. Son mari, M. Manuel Durban-Calvet, 25 ans et son fils Xavier, un an, ont été grièvement blessés.

M. et Mme Durban-Calvet roulaient sur l'autoroute A-9 dans le sens Béziers-Narbonne quand, au cours d'une manœuvre de dépassement leur véhicule heurta une caravane et alla s'écraser contre un camion. Sous le choc, la voiture, qui traînait la caravane, était projetée au milieu de la chaussée où elle s'immobilisa sur le toit. Mme Durban-Calvet était tuée sur le coup tandis que les occupants de l'autre voiture - un couple originaire de Marseille et leur fille étaient tous trois blessés.

## Un monteur suisse tué en France

**ROUEN (ATS-AFP).** — Un ressortissant suisse et un de ses amis français ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu samedi matin non loin de Duclair (Seine-Maritime).

La voiture conduite par M. Walter Frischknecht, 21 ans, originaire de Gais (AR) et à bord de laquelle avait pris place M. Sylvain Verdure, 19 ans, de Barentin (Seine-Maritime), a quitté la route pour une raison indéterminée et a violemment percuté un arbre. Les sauveteurs ont été contraints de découper la carcasse du véhicule pour en extraire les corps des victimes.

M. Frischknecht se trouvait depuis une quinzaine de jours en Normandie où il effectuait un déplacement en qualité de monteur.

## Résolution des sociétés de secours mutuels de Suisse romande

Les délégués de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande, réunis récemment en assemblée ordinaire à Genève, réaffirment dans une résolution leur volonté de maintenir un caractère social à l'assurance-maladie.

Ils déplorent la diminution des subsides fédéraux au moment même où les caisses-maladie éprouvent des difficultés croissantes à couvrir les augmentations de frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation, et où la conjoncture économique rend très difficile une hausse des cotisations des affiliés. D'autre part, la votation du 8 décembre 1974 a abondamment prouvé que le peuple suisse souhaite avant tout une réduction du coût des soins de la santé.

En conséquence, la Fédération romande fait appel à tous les partenaires de l'assurance-maladie pour une plus grande modération dans les revendications, notamment la renonciation à une indexation automatique des tarifs ; une entente intercantonale sur les forfaits hospitaliers ; une dispensation économique des médicaments et un développement des organismes dispensant les soins à domicile permettant une économie de séjours et des investissements hospitaliers coûteux.

## Loterie à numéros : pas de « 6 »

Pour le 27me tirage de la Loterie suisse du 5 juillet, la liste des gains est la suivante :

4 gagnants avec 5 numéros + numéro complémentaire : 123.499 fr. 75 chacun.

118 gagnants avec 5 numéros : 4.186 fr. 45 chacun.

6376 gagnants avec 4 numéros : 77 fr. 45 chacun.

110.160 gagnants avec 3 numéros : 4.— francs chacun.

Le maximum de six numéros justes n'a pas été atteint. (sans garantie).

## SUITE Le problème des travailleurs immigrés

Dans le cadre de ces dispositions, notions que, de juillet 1972 à décembre 1974, 23.000 saisonniers ont vu leur statut transformé en celui de travailleurs à l'année.

La commission mixte italo-suisse n'a pas abordé les problèmes du chômage et de la fiscalité, car ces matières sont étudiées actuellement par des groupes de travail ad-hoc.

Plusieurs groupes travaillent d'ailleurs depuis 1972 et ont fourni un travail considérable. Ce sont ceux qui sont respectivement spécialisés dans la formation professionnelle l'assurance-chômage, les problèmes scolaires, l'assurance accidents et l'imposition des frontaliers.

Du côté suisse, les représentants de

l'OFIAMT ayant à leur tête M. J.-P. Bonny directeur de cet Office, ont expliqué à la délégation italienne composée de 11 membres les impératifs de la politique suisse dont la stabilisation de la population étrangère. Les instructions de l'OFIAMT, de décembre dernier concernant la protection des travailleurs suisses seront d'autre part, revues selon les nécessités de la conjoncture et renforcées au besoin. Les interlocuteurs italiens ont montré de la compréhension pour les positions suisses quoiqu'elles ne soient pas de nature à les réjouir.

Selon l'évolution de l'emploi et les disponibilités des contingents, la possibilité demeure réservée pour les travailleurs licenciés de revenir en Suisse, mais le bénéfice du séjour en Suisse ne sera valable que durant une période de deux ans et le retour sera soumis à la règle des contingentements par canton.

Relevons, enfin, que la délégation italienne était dirigée par M. Falchi, directeur de service de l'émigration au ministère des affaires étrangères. La délégation suisse était dirigée par M. J.-P.

Bonny et comprenait directeur de la police des étrangers, M. G. Pedotti, vice-directeur de l'OFIAMT, M. L. Desibourg, vice-directeur de la police des étrangers.

Il n'y a donc pas eu dans cette confrontation officielle italo-suisse autre chose qu'une confirmation des positions du Conseil fédéral relatives à sa politique de la main-d'œuvre finalement mise au point après les péripéties des initiatives populaires contre la surpopulation étrangère.

Les conditions du dialogue ont toutefois considérablement changé en quelques années, et l'on peut se demander si les travaux de la commission mixte ne sont pas voués nécessairement à de maigres résultats tant que la conjoncture se révélera peu propice.

Du côté italien, on aurait par exemple désiré que la durée du séjour pour l'obtention du permis d'établissement soit ramenée de dix ans à cinq ans seulement. Une telle requête n'a pu être prise en considération. Par contre, le délai d'entrée en Suisse des saisonniers a été avancé au 15 mars au lieu de 1er avril.

C'est ainsi, par des petits accommodements successifs, que peu à peu le statut des étrangers s'améliorera. Il faudra seulement de la patience. J.-P. G.

## NOUVELLES FINANCIÈRES

### Indice des prix à la consommation : une hausse de 0,4 % au mois de juin

**BERNE (ATS).** — L'indice suisse des prix à la consommation s'est inscrit à 163,7 points à fin juin 1975 (septembre 1966 = 100). Il a ainsi progressé de 0,4 % depuis fin mai (163,1) et de 8,0 % par rapport au niveau de fin juin 1974 (151,6).

Le ralentissement progressif du rythme de hausse des prix s'est poursuivi au cours du mois sous revue. Le mouvement ascendant des prix des articles d'habillement s'est presque arrêté, en effet, l'augmentation a été de 0,2 %, alors qu'il accusait encore 2,0 % en mars 1975 et 1,1 % en juin 1974. Bien que l'indice de l'alimentation ait connu la progression saisonnière habituelle, l'ampleur de celle-ci (+0,9 %) n'a atteint que la moitié de celle qu'on avait notée en juin 1974. Ces facteurs ont eu pour effet que le taux de hausse de l'indice général d'une année à l'autre (+ 8,0 %) a été nettement inférieur à celui de 9,6 % qui avait été enregistré en juin 1974. Un ralentissement analogue s'est manifesté d'un semestre à l'autre, étant donné que, pour les six premiers mois de 1975, l'indice suisse des prix à la consommation est monté en moyenne de 8,2 % par rapport à la même période de l'année dernière, contre 9,9 % entre le premier semestre de 1973 et le premier semestre de 1974.

La hausse de l'indice de l'alimentation est principalement imputable à la forte avance des indices des légumes et des

fruits. Les pommes de terre ont également accusé des augmentations de prix notables. Ont légèrement renchéri, en outre, la viande de porc, la petite boulangerie et le fromage. En revanche, le sucre a de nouveau connu des réductions sensibles, et les prix des œufs, de la graisse et de l'huile comestible ainsi que ceux du riz et des pâtes alimentaires ont continué de baisser.

Lors du nouveau relevé des prix de l'habillement fait en juin, on a notamment constaté des augmentations dans les sous-groupes des sous-vêtements, des chaussures et des réparations de chaussures, mais des réductions sur les prix des étoffes pour vêtements et de la laine à tricoter.

L'indice du chauffage et de l'éclairage a vu son niveau monter, essentiellement du fait des prix de l'huile de chauffage, qui ont augmenté de 2,3 % en dépit de la baisse de 6 % sur les prix du mois de mai résultant de la suppression du droit de douane supplémentaire, ont également joué un rôle les prix du coke étant en légère hausse.

Dans le groupe des transports et des communications, les prix de l'essence ont augmenté, la hausse de 2 centimes par litre autorisée à fin juin ne se répercutera toutefois principalement que sur l'indice du mois de juillet.

Les cinq autres groupes de dépenses n'ont pas été l'objet d'un relevé au mois sous revue.

## AUTO-SERVICE

### Attention à la fatigue au volant !

Les enquêtes sont unanimes : les conducteurs fatigués maîtrisent visiblement moins bien leur véhicule que les automobilistes, motocyclistes ou cyclistes en bonne forme. La fatigue porte surtout préjudice à la vue, à la rapidité et l'opportunité des réactions et aussi au maniement des instruments de commande et au pilotage.

Le manque de sommeil et un travail ardu, physique ou intellectuel, avant le départ comptent parmi les causes principales de fatigue ou de surmenage en conduisant un véhicule. Avant d'entreprendre un voyage de vacances, il convient, autant que possible, de diminuer progressivement l'intensité du travail !

Non seulement un état de somnolence ou un bref assoupissement sont dangereux au volant, mais aussi l'imperceptible détérioration de la manière de conduire, causée par l'apparition de la fatigue. De plus, la chaleur, les gaz d'échappement, les médicaments et l'éblouissement la nuit provoquent une baisse du rendement. Le fait, prouvé scientifiquement, que les vitesses moyen-

nes et de pointe augmentent avec la fatigue est alarmant.

On ne devrait pas entreprendre de longs voyages qu'après une préparation rationnelle et bien reposé. Après deux à trois heures de route, il est recommandé d'intercaler une pause de 10 à 15 minutes, à l'écart de la route. On en profitera pour aérer à fond le véhicule. L'air vicié et surtout la fumée provoquent la somnolence !

On peut retarder l'apparition des symptômes de fatigue par des interruptions régulières du trajet. Cependant, lorsque la fatigue se fait sentir, il est difficile de la vaincre. Des boissons rafraîchissantes (jamais d'alcool), une nourriture légère (les fruits et gâteaux secs sont recommandés), des exercices de détente en plein-air, peut-être une brève promenade en forêt, aident à reprendre des forces. Après 8 à 10 heures de route, au plus tard — en cas de somnolence, déjà plus tôt — une interruption prolongée du voyage, pour dormir, s'impose. (sks).

## Zurich : élection surprise à la Cour suprême

**ZURICH (ATS).** — Le Grand conseil zuricois a procédé lundi à la nomination d'un juge suppléant à la Cour suprême du canton. Le candidat officiel du parti socialiste n'a pas été élu parce que, pour la majorité bourgeoise, il est considéré comme étant « trop à gauche ». Une autre socialiste a été élu à sa place.

C'est M. Juerg Neumann, juge de district, à Zurich, qui a été élu avec 87 voix (majorité absolue 75). Le candidat officiel du parti socialiste, M. Armand Meyer, n'a obtenu que 47 voix.

Mais, M. Neumann a déclaré que, par solidarité avec son collègue, il allait renoncer à son mandat, ce qu'il devra encore confirmer par écrit.

## Enseignants suisses en Afrique

**ZURICH (ATS).** — Quelque 25 enseignants et enseignants habitant dans les différentes parties de notre pays vont quitter la Suisse ces prochains jours, à destination du Zaïre, du Mali et du Cameroun où ils participeront à des cours de formation continue mis sur pied par les organisations africaines d'enseignants.

L'association suisse des enseignants indique que de tels cours ont déjà lieu depuis 1965 et qu'ils connaissent un grand succès auprès des enseignants africains. Les cours sont basés sur des travaux pratiques.

Les équipes suisses qui se rendent en Afrique reçoivent des subventions du département politique fédéral, de la fondation Pestalozzi et des dons du corps enseignant. Une importante contribution du canton de Zurich pour les années 1975 à 1977 a permis de doubler par rapport à 1974, le nombre des enseignants suisses pouvant participer à ces cours.

## Situation préoccupante sur le marché des œufs

**LAUSANNE (ATS-CRIA).** — La division de l'agriculture a convoqué d'urgence la commission paritaire chargée de fixer le prix des œufs, en raison de la situation du marché des œufs, signale le Centre romand d'information agricole (CRIA). Les producteurs ont proposé d'éliminer des ponduses pour autant que le prix au producteur soit maintenu à 23 centimes l'œuf et que quatre millions d'œufs environ, en stock, ne soient pas placés sur le marché direct, mais dans l'industrie de transformation.

Cette proposition n'a pas été acceptée et les autorités ont décidé de ramener le prix au producteur à 22 centimes dès le 4 juillet, les revendeurs obtenant les œufs dès cette date à 19 centimes.

Les aviculteurs sont très déçus, poursuit le CRIA, mais leur fédération invite ses membres à ne pas augmenter le nombre des œufs offerts sur le marché. Seule une réduction de l'offre peut assainir la situation.

## VAUD

### Issue mortelle après un accident

**LAUSANNE (ATS).** — Mlle Dominique Morier, 16 ans, demeurant à Cossonay-Gare, passagère de M. Mario Grenelli, 19 ans, domicilié à Orbe, qui avait eu un accident de motocyclette dimanche vers 17 h 30, à Bousens, sur la route secondaire Cheseaux-Orbe, est décédée lundi en fin de matinée à l'hôpital cantonal, où elle avait été transportée, des suites de ses blessures.

### La situation sur le marché du travail

**LAUSANNE (ATS).** — L'Office cantonal du travail donne la situation sur le marché de l'emploi dans le canton de Vaud arrêtée au 25 juin dernier : on comptait alors 576 chômeurs absolus et 73 femmes dans le même cas, 2625 hommes au chômage partiel et 1466 femmes. A titre de comparaison, la situation était la suivante l'an dernier à la même date : 4 chômeurs complets, pour les hommes, et... une femme. Autrement dit, les chiffres sont passés en un an de 5 à 649 pour les chômeurs complets. C'est surtout dès le mois d'octobre dernier que la situation s'est dégradée. Il y avait alors 29 chômeurs complets à la fin du mois (hommes et femmes) et déjà 145 en janvier de cette année (contre 14 en janvier 1974).

Dans le chômage partiel, le chiffre total était de 4091 pour hommes et femmes au 25 juin dernier, contre environ un millier à la même date de l'an dernier...



**Plus légère parce que peu minéralisée**

**VOLVIC**

protège votre organisme.

VOLVIC (SUISSE) S.A. - 12 CHEMIN RIEU 1211 GENEVE - TEL. (022) 47.42.42



**VICHY CELESTINS**

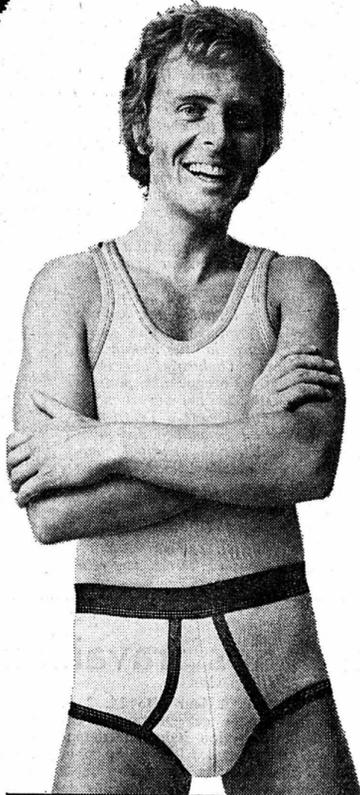
accélère et facilite la digestion

eau minérale bicarbonatée sodique

# Prix MIGROS



Découpez  
et profitez



## Maintenant en Multipack

### Sous-vêtements de couleur pour hommes

en pur coton, côtes 1x1, lavable jusqu'à 95°,  
diverses teintes.

Slip 5.80

Maillot de corps 5.80

2 pièces  
au choix

10.-

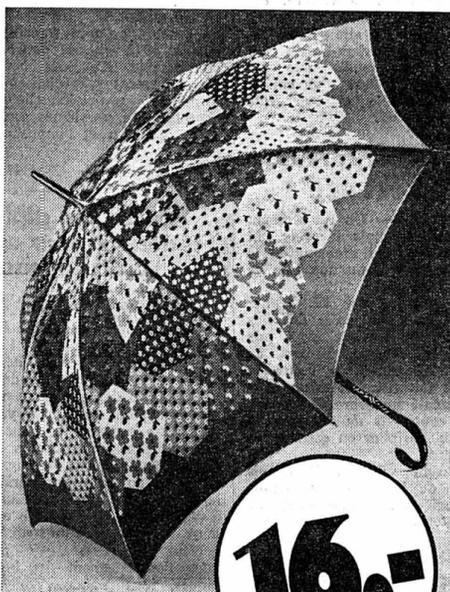
au lieu de 11.60



14.-

#### Chemise d'hommes

en coton/polyester, facile à entretenir,  
avec «SR-finish» repoussant la saleté,  
cintree. En diverses teintes mode.



16.-

#### Parapluie de dames

Automatique, polyamide, divers dessins,  
avec fourreau.



16.-

#### Parapluie d'hommes

Automatique, polyamide, noir, marine  
ou brun foncé, avec fourreau.



2 paires

3.-

#### Socquettes d'hommes

Polyamide, en teintes mode  
unies.

2<sup>30</sup>

Socquettes d'hommes  
Polyacryl/polyamide, en teintes  
mode unies.



# MIGROS

cyclisme

Le Tour de France dans les Pyrénées

Le sourire de Felice Gimondi à Pau

Felice Gimondi a offert un sourire radieux de coureur comblé aux spectateurs massés à l'arrivée de Pau. A 33 ans, le gentil Bergamasque a prouvé qu'il pouvait encore jouer un rôle en vue dans ce 62me Tour de France.

La victoire de Gimondi est venue à point pour redonner espoir et confiance à l'ancien champion du monde. Celui-ci ne semblait pas manifester de réelles ambitions au départ de Charleroi.

fatales à nombre de concurrents qui souffrirent le martyre. La plupart des Espagnols n'échappèrent pas au naufrage (Aja, Melero, Lazcano, Zurano).

pour lui était belle de s'imposer sur le circuit de Pau puisqu'une côte de 3me catégorie, celle de l'Esquillot, était placée à 10 km de la ligne.

AUJOURD'HUI

Au soir de cette étape difficile, on ne peut s'empêcher de penser qu'elle n'a pas apporté les résultats escomptés.

FRAYEUR

Effiloché au sommet, le groupe de tête se reforma au bas de la descente du Soulor. Vingt-trois concurrents se retrouvèrent ensemble dont Francesco Moser qui avait donné des frayeurs aux suivants.

football

«Kudi» Muller à Servette

Le comité du Servette annonce qu'il s'est assuré les services du lucernois Kudi Muller (Hertha Berlin).

Marcuard à Lausanne

Après avoir été l'un des meilleurs éléments d'Etoile Carouge au cours de la saison écoulée, Philippe Marcuard (24 ans) a été transféré au Lausanne Sports.

Tournoi «à six» de Marin

Nous publions ci-dessous les résultats du «Tournoi à six» de Marin. Cette année, le plus important tournoi «à six» du canton et même de Suisse a été béni des dieux.

Classement final du Tournoi 1975

1. Play-Boys 2; 2. Loclo B; 3. Gabous 2; 4. Les Globules; 5. Les Marseillais; 6. Jaeger-Boys; 7. Les Chechs; 8. Rossignols; 9. Bar-Cafignon; 10. Mocca-Rangers 1.

CHALLENGES SPÉCIAUX

Ire équipe hors canton: Jaggers-Boys. — Ire équipe de Marin: Les Rigolos. — 2me équipe de Marin: Les Juniors de Barcelone. — Ire équipe au marquage de buts: Les Jeunaites (13 buts).

Le comité des Young Boys a déposé un recours contre la décision de la commission de contrôle et de discipline de l'ASF de qualifier Jost Leuzinger au FC Saint-Gall.

tennis

Gstaad: Kanderl et Sturza éliminés

Petr Kanderl n'aura pas été loin dans les internationaux de Suisses qui viennent de débiter à Gstaad. Le joueur helvétique a échoué au 1er tour déjà face au Japonais Jan Kuki.

athlétisme

Les championnats régionaux pour écoliers et cadets à Berne

Cinq victoires et des places d'honneur pour les Neuchâtelais

Un temps très convenable, un stade à envier, tout a concouru au déroulement très spectaculaire des championnats régionaux s'adressant aux catégories inférieures. Une seule ombre: quelques erreurs de chronométrages dont l'une fut fatale à l'Olympien Daniel Gurtner.

mettre dans les cadres de l'équipe nationale, sélection qu'elle mériterait pleinement. Deux merveilleuses secondes places: au lancer du disque, Marijke Delsing (NS), qui progresse rapidement, avec 28 m 94 soit à 7 cm de la Lausannoise Fischli.

Cadettes A, 100 m haies: 1. I. Kehrl STB 14'9; 2. B. Lauer CEP 15'9; 3. S. Aechlmann GGB 16'2. 200 m: 1. P. Duboux Stade Lausanne 25'4; 2. M.-C. Vitali CA Moutier 26'0; 3. I. Kehrl STB 26'0. 100 m: 1. E. Gerber STB 12'9; 2. M. Randegger LC Biel 12'5; 3. G. Chanton CA Sion 12'7.

ville 2 m 60. Poids: 1. Z. Abbühl LVL 12 m 20; 2. C. Hostettler Olympic La Chaux-de-Fonds 11 m 75; 3. J.-P. Krumel CARE Vevey 11 m 39. Javelot: 1. N. Leuenberger STB 52 m 56; 2. J. Krumel CARE Vevey 44 m 70; 3. P. Zingg TVL 43 m 08.

Les transferts en football

DES BRUITS ET DES CERTITUDES

Table with 3 columns: JOUEUR, ANCIEN CLUB, NOUVEAU CLUB. Lists player transfers between clubs like Kunz, Balmer, Bizzini, Ohlhauser, Engel, Petrovic, Barberis, Quentin, Sommer (entr.), Fischbach, Risi, Tippelt, Gehri (entr.), Roesch (entr.), Schribertschnigg, Leuzinger, Jeandupeux, Gress, Cornioley, Stalder, Peters, Bionda, Mummenthaler, Ries, Chapuisat, Cucchinotta, Serment, Ardia, Locatelli, Fleury, Eichmann (entr.), «Kudi» Muller, Tacchella (entr.), Guillod (entr. i.), Osterwalder, Zulauf, Pfister, Bertschi (entr.), Rieder, Riera, Duvillard, Marcuard, Mathez, Manai, Nussbaum, Maier, Ruffli, Biaggi, «Bigi» Meyer, Bollmann, Dafflon, Degen, Coduri (entr.), Jo Conway, Roueche, Kung, Elsig, Noventa, Burkhard, Alvarez, Bassi.

JAKOB A 4/10 DES 3 MINUTES

Chez les écoliers, la palme revient à Joël Jakob, du CEP Cortaillod, qui a terminé 1er (à égalité avec le Bernois R. Künzi) de sa série du 1000 m.

En cadettes B, Dominique Mayer, du CEP, se trouva dans une série «rapide» et en profita pour améliorer sa meilleure performance sur la distance de 600 m en 1'44"3.

ENGEL A 3/10 DU RECORD SUISSE

Dans la catégorie cadets B, Yann Engel (CS Les Fourches) parvint aisément à la finale du 100 m haies.

C. SANDNER DANS LES CADRES DE L'EQUIPE NATIONALE

Christiane Sandner (CEP) prit un départ décidé du 800 m des cadettes A, se détacha avant le dernier virage et obtint l'excellent temps de 2'17"3, alors que la FSA souhaite 2'15"0, pour l'ad-

Championnats régionaux à Lausanne

Dans notre édition de lundi, nous signalions déjà l'excellent comportement des athlètes neuchâtelois, lors des Championnats régionaux qui se déroulèrent à Lausanne.

TOUJOURS JENNI AU POIDS

Roland Jenni remporta le concours du poids avec un jet de 12 m 17, précédant le Bernois F. Bruni de 31 cm.

Y. VOUGA REVIENT

Après une opération du ménisque et une seule semaine d'entraînement, Yvan Vouga peut être largement satisfait de son bond de 1 m 81 par-dessus la latte (à la même hauteur que le second du concours) et de l'obtention du minimum pour le 1500 m obstacles.

RESULTATS

Ecoliers, 60 m haies: 1. M. Gaugler TV Ueberstorf 11'3; 2. C. Sunier US La Neuveville 12'6. 80 m finale: 1. K. Röthlisberger LC Bienna 10'9. 600 m: 1. M. Pasche CGA Onex 1'51'5; 2. M. Linder Ntel-Sports 1'54'5; 3. 10. M. Kellerhals US La Neuveville 1'59'2.

Cadettes B, 80 m haies: 1. S. Grüssi STB 13'1. 100 m: 1. H. Buri STB 12'8. 300 m: 1. F. Rüfenacht STB 43'3. 600 m: 1. S. Gasser STB 1'40'8; 2. M. Mayer CEP 1'44'3; 3. C.-L. Martin CEP 1'48'4; 4. F. Graf CEP 1'58'2.

Evollers, 60 m haies: 1. M. Gaugler TV Ueberstorf 11'3; 2. C. Sunier US La Neuveville 12'6. 80 m finale: 1. K. Röthlisberger LC Bienna 10'9. 600 m: 1. M. Pasche CGA Onex 1'51'5; 2. M. Linder Ntel-Sports 1'54'5; 3. 10. M. Kellerhals US La Neuveville 1'59'2.

Cadets B, 100 m haies finale: 1. Y. Engel CS Les Fourches 14'3; 2. M. Ehrat SFG Malleray 15'0; 3. C. Geniloud SAB Payerne 15'2. 100 m: 1. T. Lukesch STB 11'5; 2. P. Damoiseau Lausanne Bourgeoise 11'8; 3. N. Brügger BTV Burgdorf 11'8.

Evollers, 60 m haies: 1. M. Gaugler TV Ueberstorf 11'3; 2. C. Sunier US La Neuveville 12'6. 80 m finale: 1. K. Röthlisberger LC Bienna 10'9. 600 m: 1. M. Pasche CGA Onex 1'51'5; 2. M. Linder Ntel-Sports 1'54'5; 3. 10. M. Kellerhals US La Neuveville 1'59'2.

Cadets B, 100 m haies finale: 1. Y. Engel CS Les Fourches 14'3; 2. M. Ehrat SFG Malleray 15'0; 3. C. Geniloud SAB Payerne 15'2. 100 m: 1. T. Lukesch STB 11'5; 2. P. Damoiseau Lausanne Bourgeoise 11'8; 3. N. Brügger BTV Burgdorf 11'8.

Cadets B, 100 m haies finale: 1. Y. Engel CS Les Fourches 14'3; 2. M. Ehrat SFG Malleray 15'0; 3. C. Geniloud SAB Payerne 15'2. 100 m: 1. T. Lukesch STB 11'5; 2. P. Damoiseau Lausanne Bourgeoise 11'8; 3. N. Brügger BTV Burgdorf 11'8.

Cadets B, 100 m haies finale: 1. Y. Engel CS Les Fourches 14'3; 2. M. Ehrat SFG Malleray 15'0; 3. C. Geniloud SAB Payerne 15'2. 100 m: 1. T. Lukesch STB 11'5; 2. P. Damoiseau Lausanne Bourgeoise 11'8; 3. N. Brügger BTV Burgdorf 11'8.

Vacances en pleine mer. La Méditerranée orientale: ACHILLE LAURO. 16 jours au départ de Genève à partir de Fr. 2097.-



**GARAGE DU VAL-DE-RUZ VUARRAZ S.A.**  
2043 BOUDEVILLIERS  
Tél. (038) 36 15 15



**COSTA SMERALDA**  
SARDAIGNE VOLS SPÉCIAUX  
Séjours de 15 jours par vols DIRECTS de Genève à Olbia, transferts, logements bungalows ou hôtels en juillet et août. Vols par DC-9 ALISARDA et Caravelle SATA.  
PAR EXEMPLE:  
**Fr. 960.-**  
RESIDENCE «LE CASE PICCOLO PEVERO» Studio 2 lits avec cuisine et chambrette (3 personnes)  
du 19 juillet au 2 août  
Date des voyages: du 12 août au 16 août du 16 août au 30 août  
Renseignements et réservations auprès de votre agence de voyages ou:

**London Air Tours**  
Agence: 64-66, rue de Lausanne 1202 Genève - Tél. 32 08 03

**NOS SOLDES**  
A des prix exceptionnels  
Rabais jusqu'à Fr. 700.-

**LAVE-VAISSELLE** dès Fr. 748.-  
**LAVE-LINGE** dès Fr. 450.-  
**FRIGOS** dès Fr. 278.-  
**CUISINIÈRES** dès Fr. 358.-  
**CONGÉLATEURS** dès Fr. 368.-

modeste participation aux livraisons.  
Des prix à l'emporter de meubles de cuisines, tables, chaises, tabourets, etc.

Service après vente assuré

vente spéciale autorisée du 1er au 21 juillet 1975.



**PETITES ANNONCES**  
au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

**Demands à acheter**  
VELO POUR FILLETTE 6 ans, bon état. Tél. (038) 24 59 83.  
TABLEAU NOIR environ 200 x 80 cm. Téléphone 31 65 42.  
POUSSE-POUSSE dossier rigide, réglable. Bas prix. Tél. 24 43 87, dès 19 heures.

**POUPEES, POUPONS, JOUETS** anciens, même miniatures, achetés pour créer musée. Aussi têtes et corps seuls. Avant 1930. Déplacements partout. Tél. (038) 23 86 07, soir également.

**Offres d'emplois**  
REGION PAIN-BLANC, SERRIÈRES, personne pour garder 2 garçons de 3 et 4 ans, du 12 juillet au 2 août, de 12 h 30 à 17 h 30, 5 jours par semaine. Téléphoner au 31 53 28, après 18 heures.

**A vendre**  
VELO HOMME, état neuf, pneus et chambres neufs. Tél. 24 45 37.

VOILIER HABITABLE, 5 m 70, dériveur-lesté, 4 couchettes, cuisine. Tél. 31 38 76.

BELLE CHAMBRE D'ENFANT (armoire-commode-lit 150/70 cm) en bois laqué rouge/blanc. Etat de neuf. Prix avantageux. Tél. (038) 53 17 59.

ROBE DE MARIÉE Taille 38, avec voile. Tél. 24 46 39.

POUSSETTE PEG, chaise d'auto, chaise à dos, baignoire, le tout 150 fr. Tél. 24 63 34.

BELLES CERISES, 3 fr. le kilo. Tél. 31 30 25, Pesoux.

AGRANDISSEUR MEOPTA opemus + matériel laboratoire + boîtier nikkormat neuf. Tél. 25 63 19.

DIVAN-COUCHE, 2 fauteuils, table ouvrante, 4 chaises. Tél. (038) 31 28 60.

3 FAUTEUILS ET 1 TABLE de salon, 100 fr. le tout. Tél. 25 90 12 aux heures des repas.

PIECES CYCLOMOTEUR: cadre, roues, réservoir, 2 guidons, 2 pots, 80 fr. Téléphone 31 65 42.

CHAMBRE A COUCHER moderne, en bois clair, neuve, pour cause départ. Prix avantageux. Tél. 25 52 17, entre 18 et 19 heures.

**A louer**  
DRAIZES, CHAMBRE INDEPENDANTE avec cuisine, confort. Libre immédiatement. Téléphone 31 42 29.

CHAMBRE INDEPENDANTE près du centre, avec eau chaude. Tél. 25 61 14.

DEUX PIECES, cuisine agencée, douche, quartier Beaux-Arts, 450 fr. + charges. Tél. 24 01 51.

COLOMBIER, appartement 2 pièces, confort, cuisine agencée, 400 fr., charges comprises, libre dès le 1er septembre. Téléphone 24 21 93 ou 25 20 35.

A BOUDRY, joli 4 pièces, moderne, grand balcon, situation très tranquille, près du centre. Tél. 33 36 07.

JOLIE CHAMBRE, confort, part cuisine. Tél. 31 38 38.

CHAMBRE INDEPENDANTE, MEUBLEE ou non, dès le 15 juillet, 190 fr. S'adresser à Mme De Marco, ch. Chasselas 11. Téléphone 24 57 73.

MAGNIFIQUE ET GRAND STUDIO mansardé, non meublé, avec galetas, à Cortaillod, 280 fr. Tél. 42 37 02.

BELLE CHAMBRE INDEPENDANTE, confort, à jeune fille, tout de suite ou à convenir. Tél. (038) 25 48 02.

GRAND GARAGE à l'ouest de la rue de la Côte; convient pour voiture, camionnette ou comme dépôt. Libre dès 1er août. Téléphone 31 62 48.

DES AOUT, appartement 2 pièces, très confortable, dans situation tranquille. Vue imprenable, cuisine très bien agencée. 2 salles d'eau et jardin privé. Cave, place de parc, 690 fr. + charges. Tél. 24 06 07, 31 46 45.

PESEUX, STUDIO libre dès fin juillet; grande cuisine. Tél. 31 68 19, après 18 heures.

POUR LE 1er SEPTEMBRE, appartement 3 pièces, bain - W.-C., terrasse avec vue. Tél. 24 60 74, heures des repas.

PESEUX, STUDIOS MEUBLÉS, cuisinette aménagée W.-C., et douche communs, 205 francs, charges comprises. Libre immédiatement. Tél. 31 61 31, heures de bureau.

PESEUX, APPARTEMENTS 3 PIECES. Location 300 fr., charges comprises. Dès le 24 septembre. Tél. 31 61 31, heures de bureau.

PESEUX, APPARTEMENT MANSARDE, W.-C. douche séparée, 205 fr., charges comprises. Libre dès le 24 juillet. Tél. 31 61 31, heures de bureau.

STUDIO MEUBLE 1-2 lits, cuisinette, centre. Tél. 25 10 36, dès 10 heures.

HAUTERIVE, STUDIO MEUBLE, confort, cuisine agencée, téléphone. Tél. 33 25 35.

A SERRIÈRES, jolie chambre meublée. Tél. 31 51 05.

IMMEDIATEMENT, à Saint-Aubin, 4 pièces tout confort, vue sur le lac et les Alpes; 515 fr. + charges. Tél. (038) 55 27 10.

CORCELLES, APPARTEMENT 2 PIECES meublé, tout confort, 460 fr., charges comprises; pour vacances 520 fr. Téléphone 31 68 60, 12 h ou après 18 heures.

AREUSE, APPARTEMENT 2 PIECES, 330 fr. charges comprises. Tél. 42 27 13.

A NEUCHÂTEL, chambre indépendante, confort, douche, à monsieur. Tél. 24 70 23.

**Demands à louer**  
APPARTEMENT DE 4 PIECES, à Neuchâtel, pour le 30 décembre. Prix raisonnable. Adresser offres écrites à FX 5228 au bureau du journal.

LOGEMENT DE 3 PIECES, pour 3 personnes, région Bôle ou près de la gare de Colombier, ou de la gare d'Auvignier, immédiatement ou à convenir. Adresser offres écrites à GY 5229 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 2-3 PIECES, avec confort, dans maison retirée, région ouest de Neuchâtel, ou Val-de-Ruz sud. Téléphone (038) 31 29 64.

JEUNE COUPLE cherche 3 ou 3 1/2 pièces pour fin septembre. Serrières - Pesoux. Loyer modéré. Tél. 33 55 18, le soir.

LOCAL OU GARAGE pour bricoler voitures. Tél. 24 10 21, 12 h 15 - 13 heures.

**Demands d'emplois**  
JEUNE HOMME cherche occupation pour deux ou trois semaines à partir du 14 juillet. Permis auto. Tél. 33 55 18 (le soir).

VENDEUSE EN CONFECTION cherche place pour 3 mois, région Boudry - Neuchâtel. Adresser offres écrites à BS 5224 au bureau du journal.

DAME CHERCHE EMPLOI, aide de bureau ou de commerce, connaissances dactylo et comptable, libre le 15 août. Adresser offres à EW 5227 au bureau du journal.

JEUNE DAME CHERCHE EMPLOI dans un magasin ou dans une fabrique. Libre immédiatement. Adresser offres écrites à ET 5219 au bureau du journal.

**Perdus-Trouvés**  
PERDU SOMME D'ARGENT entre Neuchâtel et Hauterive (NE), avec papiers d'identité, à rapporter au poste de police locale, Neuchâtel. Récompense 12 %.

PERDU JEUNE CHIEN collie, soignée du 3 juillet dans la forêt de l'Ermitage. Urgent, chien nécessitant traitement spécial. Bonne récompense. Tél. 25 16 19.

**Divers**  
A DONNER, contre bons soins, jolis chats. Tél. 41 22 17.

A DONNER 2 petites chattes: 1 tricolore, 1 beige-blanc. Tél. 33 36 05.

Les CFF vous proposent

Mercredi 9 juillet 1975  
**CRUSSIÈRE SUR LE BODAN**  
Repas de midi à bord compris. Fr. 70.- avec abt. 1/2 billets Fr. 56.-

Jeudi 10 juillet 1975  
**GOESCHENERALP**  
Fr. 46.- avec abt. 1/2 billets Fr. 34.-

Dimanche 13 juillet 1975  
**TOUR DU VAL D'ANNIVIERS**  
Fr. 59.- avec abt. 1/2 billets Fr. 45.-

Mardi 15 juillet 1975  
**PILATE**  
Fr. 59.- avec abt. 1/2 billets Fr. 44.-

Mercredi 16 juillet 1975  
**COURSE SURPRISE**  
Fr. 42.- avec abt. 1/2 billets Fr. 33.-

Jeudi 17 juillet 1975  
**ILE DE MAINAU**  
Train spécial et bateau spécial Visite de l'île. Fr. 58.- avec abt. 1/2 billets Fr. 47.-

Jeudi 17 juillet 1975  
**ZIG-ZAG EN APPENZEL**  
Train spécial Fr. 60.- avec abt. 1/2 billets Fr. 46.-

Jeudi 17 juillet 1975  
**COURSE SURPRISE**  
Train spécial Fr. 56.- avec abt. 1/2 billets Fr. 43.-

Jeudi 17 juillet 1975  
**ALPENSTRASSE - BREGENZ**  
Train spécial Fr. 68.- avec abt. 1/2 billets Fr. 51.-

DIMANCHE 20 JUILLET 1975  
**CHAMPEX - VAL FERRET**  
Fr. 49.- avec abt. 1/2 billets Fr. 37.-

MARDI 22 JUILLET 1975  
**TOUR DU LAC D'ORTA**  
Train spécial Fr. 55.- avec abt. 1/2 billets Fr. 45.-

MARDI 22 JUILLET 1975  
**MACUGNAGA**  
Fr. 55.- avec abt. 1/2 billets Fr. 45.-

MARDI 22 JUILLET 1975  
**ZERMATT**  
train spécial Fr. 63.- avec abt. 1/2 billets Fr. 48.-

MARDI 22 JUILLET 1975  
**COURSE SURPRISE**  
Train spécial Fr. 61.- avec abt. 1/2 billets Fr. 47.-

MERCREDI 23 JUILLET 1975  
**COURSE SURPRISE**  
Fr. 54.- avec abt. 1/2 billets Fr. 42.-

Mercredi-jeudi 23 et 24 juillet 1975  
**GRANDE-DIXENCE - LES HAUDÈRES**  
2 jour en Valais « tout compris » Fr. 130.- avec abt. 1/2 billets Fr. 116.-

JEUDI 24 JUILLET 1975  
**AROSA**  
Train spécial Fr. 50.- avec abt. 1/2 billets Fr. 39.-

JEUDI 24 JUILLET 1975  
**LIECHTENSTEIN - VORARLBERG**  
Train spécial Fr. 64.- avec abt. 1/2 billets Fr. 49.-

JEUDI 24 JUILLET 1975  
**COURSE SURPRISE**  
Train spécial Fr. 66.- avec abt. 1/2 billets Fr. 50.-

JEUDI 24 JUILLET 1975  
**SAVOGNIN - LENZERHEIDE**  
Train spécial Fr. 63.- avec abt. 1/2 billets Fr. 48.-

Renseignements et inscriptions: aux bureaux de voyages CFF de Neuchâtel (gare et ville) ainsi qu'aux guichets de toutes les stations voisines.

**PAS DE SOUCIS**  
**NOUS SOMMES LÀ**

**HILDENBRAND**  
FERBLANTERIE SANITAIRE Agencements de cuisine. Exposition Saint-Nicolas 10  
Tél. 25 66 86

**VITRERIE - MIROITERIE M. KAUFMANN**  
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

**ENCADREMENT**  
d'œuvre restauration  
abel reichland  
parcs 10 neuchâtel  
tel: 24 62 12

**LA MOB** Fondée en 1940  
Entreprise de nettoyages en tout genre  
Nouveau: DÉTACHAGES ET SHAMPOOINGS TAPIS  
Méthode TASKI  
Raymond Gay-Balmaz  
Neuchâtel-Pesoux  
Tél. (038) 31 56 87

Choisissez votre CYCLOMOTEUR chez le spécialiste  
**CILO**  
ALLEGRO - MOOR  
**RENÉ SCHENK**  
Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

A vendre  
**1 fourneau catalles**  
XVIIIe siècle.  
Tél. 25 69 67 ou 31 37 37.

**QUOI DE NEUF CHEZ**  
**Jobous**

**AVANT DE PARTIR EN VOYAGE**  
un contrôle serait utile  
Et demandez-nous une copie d'ordonnance de vos verres de lunettes  
Opticien diplômé  
2001 Neuchâtel - Tél. (038) 25 11 38

**L'annonce reflet vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel**

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**DEMANDES À ACHETER**  
On cherche à acheter  
**étagères**  
Faire offres avec prix à case postale 160, 2520 La Neuveville.

On cherche à acheter  
**tank à mazout**  
Faire offres avec prix à case postale 160, 2520 La Neuveville.

**COMMERCE**  
Magnifique  
**HOTEL GARNI**  
avec bar et terrasse, à remettre pour raisons majeures, région lémanique. Calme, vue, très bonne clientèle régulière. Chiffre d'affaires: Fr. 600.000.- Prix de remise: Fr. 480.000.- Pour traiter: minimum Fr. 200.000.- Intermédiaires s'abstenir.  
Ecrire sous chiffres PM 46334 à Publicitas, 1002 Lausanne.

**DEMANDES D'EMPLOIS**  
**JEUNE FILLE**  
terminant l'école primaire-supérieure aimerait s'occuper d'enfants et aider au ménage dans une famille chrétienne. Elle désire suivre quelques cours pour étendre sa culture.  
Adresser offres à famille Joël Bujard, Clairval, 1170 Aubonne. Tél. (021) 76 53 44.

**Jeune coiffeuse**  
cherche place, entrée immédiate.  
Dora Nydegger, Boîne 22, Neuchâtel.

**Coiffeuse**  
cherche place pour début septembre ou date à convenir.  
Tél. (038) 53 14 32.

**Boucher**  
cherche travail ou n'importe quel emploi.  
Tél. 24 02 41.

**Jeune fille 20 ans**  
possédant diplôme et maturité commerciale et connaissant allemand-anglais, cherche place intéressante pour le 1er septembre.  
Adresser offres écrites à JB 5232 au bureau du journal.

**Jeune homme 20 ans**  
vendeur photographe permis A cherche travail de tout genre pour le 1er septembre.  
Adresser offres écrites à IA 5231 au bureau du journal.

**Achetez le mazout à temps...**  
... contre les surprises du temps!  
Nous vous livrons promptement une huile de qualité, et remplissons soigneusement et proprement votre citerne.  
Appelez-nous sans tarder au  
**038/471255**  
**termo plan**  
... chaleureusement vôtre!  
termoshell-plan S.A.  
Succursale de Neuchâtel  
Case postale 2087 Cornaux

**VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES**

A vendre de particulier  
**3 Opel Record**  
1900 S. Modèle 1972. Expertisées dernièrement; très bon état.  
Tél. (038) 24 48 00.

A vendre, pour cause de décès,  
**Mercedes 250 S**  
80.000 km, peinture neuve, au plus offrant.  
Tél. 25 70 55, aux repas.

Garage Barbey Dombresson  
Tél. (038) 53 28 40

**Pick up VW**  
33.000 km, 1971. Parfait état. Expertisée.

Garage Barbey Dombresson  
Tél. (038) 53 28 40

**Ami 8 Break**  
1970, 50.000 km. Expertisée.

Garage Barbey Dombresson  
Tél. (038) 53 28 40

**Kadett Caravan**  
1968. Expertisée.

A vendre  
**Alfasud**  
modèle 1973. Expertisée.

Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers.  
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

**R. WASER Garage de la Côte**  
Coupé 5 places  
**Austin Allegro 6 CV**  
1300  
Modèle 1975. Garantie de fabrication. Grandes facilités de paiement.  
**2034 PESEUX**  
Tél. (038) 31 75 73

A vendre pour cause de décès  
**bateau Cormoran**  
6 m 35 - 2 m 50, moteur inboard de 165 CV, couchettes, cuisine et W.-C. marins. Equipement complet.  
Place d'amarrage couverte garantie. Tél. 24 11 37 dès 18 h 30.

A vendre  
**Kawasaki 900**  
modèle 1974, expertisée, 22.000 km plus accessoires. Prix à discuter.  
Tél. (038) 46 18 77.

A vendre, pour cause de maladie, en parfait état,  
**caravane**  
4 places, chauffage, avertisseur, 3200 fr.  
Tél. 33 20 20.

A vendre  
**2 CV 4**  
1972, 46.000 km.  
Tél. (038) 61 17 76.

**R. WASER Garage de la Côte**  
Limousine 5 places 4 portes  
**Morris Marina**  
6,5 CV  
Modèle 1973. Expertisée. Garantie 3 mois. Grandes facilités de paiement.  
**2034 PESEUX**  
Tél. (038) 31 75 73

**MOTOS OCCASIONS**  
1 BMW R 75/5 (70) 27.000, gris mét.  
1 BMW R 60/6 (74) 21.000 km, bleu mét.  
1 BSA ROCKET 3 (70) 9500 km, rouge mét.  
1 MOTO GUZZI V7 Spetz (70) 13.000 km, blanche  
1 NORTON COMANDO 750 (73) 9000 km, bleu  
1 SUNBEAM 500 cm3 36.000 km, noire  
1 AJS 500 cm3, noir/rouge  
1 ADLER 250 cm3 bleue  
1 YAMAHA 50 cm3 Mini Trial 500 km

**GARAGE SCHURCH**  
2054 CHEZARD Tél. (038) 53 38 68.

hippisme

HUIT MILLE SPECTATEURS POUR LE SECOND WEEK-END

# Deux victoires neuchâteloises à Yverdon

Plus de 8000 personnes ont suivi les épreuves du second week-end des courses et concours hippiques d'Yverdon. Les courses, nombreuses et de bonne qualité, ont passionné le public qui s'est une nouvelle fois livré au pari mutuel. Le total des mises, avec 54.000 francs, a encore été bien supérieur à celui du second week-end de l'an dernier (12.000 francs de plus).

Dans les concours, notons la victoire de Charly Oppliger, de Fontainemelon, qui s'est imposé dans l'épreuve comptant pour le championnat romand, et le succès du dragon-footballeur de Boudry, Alain Baltensberger, devant Oppliger précisément, dans une épreuve de catégorie D2/U2 qu'il a largement dominée. Voici les résultats du week-end:

SAMEDI

**Combiné dressage, programme 4:**  
1. Angelina Stam (La Tour-de-Peilz), Lady Kay, 155,26; 2. Campiche (Morges), Vandale, 176,10; 3. Grether (Colombier), Profeta, 177,83. Cat. R3, ba-

## Beau doublé de Chr. Stuckelberger

La Suisse Christine Stuckelberger a quitté le CSIO d'Aix-la-Chapelle sur un double succès. Victorieuse samedi du Grand prix de dressage avec le remarquable total de 1850 points, elle s'est encore imposée dimanche dans le Grand prix de dressage de la Fédération équestre internationale. Les deux fois, elle a battu le champion du monde, Reiner Klimke. Derniers résultats:

**Grand prix de dressage. Individuel:**  
1. C. Stuckelberger (S), Granat, 1850 p.; 2. Klimke (RFA), Mehmed, 1766; 3. K. Schlueter (RFA), Liostro, 1684. Par équipes: 1. RFA 5107; 2. Suisse 4674; 3. France 4576; 4. Autriche 4199.  
**Dressage, grand prix spécial de la FEI:**  
1. C. Stuckelberger (S), Granat, 1498; 2. Klimke (RFA), Mehmed, 1431; 3. Boldt (RFA), Woycek, 1352. Saut combiné: 1. Snoek (RFA), Gay Lord, et Steenken (RFA), Winnetou, 0/121'5; 2. Pyrah (GB), Severn Hill, et Fernyhough (GB), Dominic, 4/105'9. Puis: 7. Melliger (S), Webby, et Gabathuler (S), Butterfly, 4/120'9. Grand prix d'Aix-la-Chapelle: 1. Fletcher (GB), Buttevant Boy, 0/41'6 au 2<sup>ème</sup> barrage; 2. Schockemoehle (RFA), Warwick, 4/39'1 au 2<sup>ème</sup> barrage; 3. Snoek (RFA), Rasputin, 4/40'6 au 2<sup>ème</sup> barrage; 4. Wauters (Be), Pomme d'Api, 0/75/62'7 au 1<sup>er</sup> barrage; 5. Macken (GB), Boomerang, 4/228'0 aux deux parcours initiaux. Puis: 18. Melliger (S), Rhonas Boy, 16/254'4.

rème A: 1. Hofer (Boesingen) 0/77'5; 2. Testuz (Grandvaux), King's Mountain, 0/78'4; 3. Aldine Levitt (Grand-Lancy), As de pique, 0/81'6.

**Courses. - Libre, 2200 m:** 1. Louvourou à E. Hofer (Sylvie Hoffer); 2. Espoir de Bel Air (M. Goedecke); 3. Guadiano (Despland). **Trot attelé, 2200 m:** 1. Vitan à J. Rosset (Pittet); 2. Ambassadeur II (Schneider); 3. Boum Mery (Chr. Devaud).

DIMANCHE

**Concours. - Cat. DU-3/M-1, barème A:** 1. Oppliger (Fontainemelon), Lagidas, 0/83'5; 2. Pochon (Payerne), Favorite II, 0/90'3; 3. Manuel (Zurich), Watergranges, 3/85'4. **Championnat romand des cavaliers de concours, classement intermédiaire:** 1. Juchli (Prez-vers-Noréaz), Bonsoir, 33 p.; 2. Guerdat (Basscourt), Pen Duick, 31; 3. Schneider (Fenin), Yvanov II, 26; 4. Perrin (Ependes), Sancho Pancho, 25; 5. Lauffer (Rennaz), Mister King, 24. **Cat. R3, puissance:** 1. Denise Muller (Genève), Newcastle, 4 p. au 4<sup>ème</sup> barrage; 2. Hofer (Boesingen), Romy, 8 p. au 4<sup>ème</sup> barrage; 3. Meylan (Yverdon), Quo Vadis, abandon au 4<sup>ème</sup> barrage. - **Cat. D2/U2, barème A:** 1. Gasser (Yverdon), Kaethy,

0/45'0; 2. Prétot (La Chaux-de-Fonds), Gobat, 0/53'6; 3. Christen (Gland), Quintana, 0/62'8, tous au barrage. - **Cat. D2/U2, barème B:** 1. Baltensperger (Boudry), Kornelia, 70'9; 2. Oppliger (Fontainemelon), Lagidas, 77'6; 3. Gachet (Enges), Gabal, 78'3.

**Dressage. - Cat. M/No. 14:** 1. Muller (Avenches), Sébastien, 698 p.; 2. Aldine Levitt (Grand-Lancy), As de pique, 696; 3. Eichenberger (Hinwil), Pandur, 679. - **Cat. M/No. 18:** 1. Ursula Kind (Zurich), Amber, et J. Muller (Avenches), Sébastien, 798; 3. Aldine Levitt (Grand-Lancy), As de pique, 742.

**Courses. - Trot attelé, 2600 m, handicap B:** 1. Vaglia, à G. Meier (G. Meier); 2. Soubrefault à H. Sallenbach (E. Meier); 3. Beryl de Trieux, à C. Frey (O. Frey). - **Course plate, 220 m, cat. 2:** 1. Road Worker, à H.-P. Reiss (M. Graeff); 2. Perama, à W. Baechtold (A. Renk); 3. Le Pétaulant (K. Schaff-lutzel). - **Trot attelé, 2600 m, handicap A:** 1. Venator, à M. Kindler

(C. Devaud); 2. Uros II, à E. Wahlen (E. Wahlen); 3. Un Royal (P. Moor). - **Course de haies, 3200 m:** 1. Greifvogel, à M. et R. Simmen (U. Muntwyler) 3'48'7; 2. Blue Chip, à W. Baechtold (J. von Burg); 3. Chant du Matin (G. Hoffer). - **Trot attelé, 2200 m:** 1. Bi Royal, à J. Dohner (J. Dohner) 3'14'2; 2. Thor C à H. Sallenbach (P. Schmalz); 3. Unic Pompon (E. Bron). - **Steeple-chase, 3600 m, cat. 2:** 1. Appianito, à J. Galletti (E. Stadelmann) 4'08'2; 2. Copy Boy, à S. Gnaegi (G. Hoffer); 3. Bobosse (A. Vogel). - **Trot attelé, 2600 m, handicap C:** 1. Curling, Mme S. Besson (Ph. Besson) 3'53'9; 2. Vulcain, à E. Schmalz (L. Devaud); 3. Bick Ann (R. Tordjeman). - **Courses - Trot attelé, 2200 m:** 1. Albatros VI à H. Scheinplugg (P. Schmalz); 2. Verseau (Y. Pittet); 3. Bamino (Cl. Devaud). - **Trot attelé, 2200 m:** 1. Vestalat à S. Besson (M. Besson); 2. Va bon cœur H (J. Furer); 3. Cido D (P. Schmalz).

hockey sur terre

### Suisse et Kenya : les matches se suivent...

Vingt quatre heures après avoir battu le Kenya 3-1 à Wettingen, la Suisse a partagé l'enjeu avec le même adversaire, en match international joué devant 300 spectateurs, à Lucerne. Les deux formations se sont séparées sur le résultat de 1-1 (0-0) au terme d'une rencontre qui fut d'un niveau inférieur à celle de la veille. Le terrain lourd explique en partie cette baisse de régime des joueurs helvétiques en particulier. Le but suisse a été marqué par Walti, qui répondait ainsi à l'ouverture de la marque par le Kenyan Bhatti.

sports - télégrammes

**MARCHE. - Le Montheysan S. Marclay a aisément remporté le Mémorial général Guisan, dans la région de Marchissy. Suivent Décoppet (Yverdon), Ansermet (Fribourg) et Pinard (Sion).**

**RINKHOCKEY. - Dans le cadre de sa préparation au championnat du monde, la Suisse a participé au tournoi de Darmstadt qu'elle a gagné devant Darmstadt, Bayreuth et Peterborough.**

### Football corporatif

La grande surprise de la série A est venue de PTT. Ayant pris un bon départ, cette équipe ne se laissa pas intimider par ses adversaires. Elle s'est ainsi retrouvée à la tête du classement final, devançant de peu le F.-C. Câbles.

Lors des dernières rencontres, Câbles aurait pu, avec un peu plus de réussite, remporter le titre. Face à PTT, il laissa la conduite des opérations à son adversaire pendant 60 minutes, pour ne réagir qu'en fin de partie. Après un moment de panique dans la défense des postiers ceux-ci se ressaisirent et assurèrent le point nécessaire à la conquête du titre.

Sporéta et Mikron se sont affrontés dans une lutte acharnée, sans négliger le bon football. La palme revint à Sporéta. Le même Sporéta, malgré une supériorité en première mi-temps face à Câbles, perdit la totalité de l'enjeu et, par là

### Le dernier titre à PTT

même, la deuxième ou la troisième place du classement.

Suchard et Brunette se livrèrent à fond pour essayer de décrocher l'un une place d'honneur, l'autre une première victoire. Un match nul aurait été équitable, mais la chance sourit à Suchard, qui empocha les deux points. Dommage pour Suchard, à qui le faux pas du début du championnat face à Câbles coûta sans doute le titre.

**Derniers résultats:** PTT - Câbles 1-1; Sporéta - Mikron-Sport 2-1; Suchard - Brunette 2-1; Sporéta - Câbles 2-3.

CLASSEMENT FINAL

1. PTT	5	3	2	0	13-4	8
2. Câbles	5	3	1	1	11-6	7
3. Suchard	5	3	0	2	8-7	6
4. Mikron-Sport	5	2	0	3	7-8	4
5. Sporéta	5	2	0	3	9-14	4
6. Brunette	5	0	1	4	4-13	1

motocyclisme

### Une Française grièvement blessée

La Française Anne-Marie Lagauche, blessée aux 24 Heures de Montjuich, est dans un état grave.

La jeune femme souffre d'une fracture d'une vertèbre cervicale, provoquant une paralysie, d'une fracture de l'os frontal et de fractures aux deux mains.

haltérophilie

### Record du monde pour le Russe Dergatchev

Le poids léger soviétique Edouard Dergatchev a amélioré le record du monde de l'arraché avec 138 kilos, alors que l'ancien record appartenait au Polonais Baszanovski avec 137 kg 500.

Cette performance a été réalisée à Vilno, au cours des championnats d'URSS.

## Association cantonale neuchâteloise de football

### Classements officiels 1974-75 (fin)

CLASSEMENT DES JUNIORS E

Groupe 1						
1. Le Parc I	10	9	1	-	49-10	19
2. Deportivo	10	6	-	4	38-23	12
3. Saint-Imier	10	4	2	4	32-31	10
4. Etoile Sp.	10	3	2	5	22-36	8
5. Le Locle	10	3	1	6	22-36	7
6. Ticino	10	2	-	8	18-45	4
Groupe 2						
1. Boudry I	10	8	2	-	57-5	18
2. Cortailod I	10	7	1	2	56-10	15
3. Comète I	10	6	-	4	31-23	12
4. Colombier I	10	4	1	5	26-21	9
5. Châtellard I	10	2	-	8	12-67	4
6. Béroche	10	1	-	9	11-67	2
Groupe 3						
1. Hauterive	10	10	-	-	83-8	20
2. Marin I	10	7	1	2	41-12	15
3. Neu. Xamax	10	6	1	3	47-29	13
4. Gen.-Sof.	10	4	-	6	36-54	8
5. Comète II	10	1	-	9	5-44	2
6. Colomb. II	10	1	-	9	7-72	2

JUNIORS INTERRÉGIONAUX B GROUPE 2

CLASSEMENT

1. Neu. Xamax	20	18	1	1	68-15	37
2. Lausanne-Sp.	20	16	1	3	72-24	33
3. Renens	20	12	2	6	43-27	26
4. Ch.-de-Fds	20	10	3	7	40-22	23
5. Hauterive	20	10	2	8	70-41	22
6. Central	20	8	3	9	75-47	19
7. Vil.-s-Glâne	20	8	2	10	55-38	18
8. Fribourg	20	9	-	11	35-39	18
9. Chav.-Epenex	20	7	1	12	43-68	15
10. Etoile Sp.	20	2	2	16	22-87	6
11. Saint-Imier	20	1	1	18	18-133	3

A défaut de réclamations adressées au comité central de l'ACNF jusqu'au 20 juillet 1975, ces classements seront considérés comme exacts et homologués comme tels. Comité central ACNF

le préposé au calendrier: J.P. GRUBER

JUNIORS INTERRÉGIONAUX B GROUPE 2

CLASSEMENT

1. Neu. Xamax	20	18	1	1	68-15	37
2. Lausanne-Sp.	20	16	1	3	72-24	33
3. Renens	20	12	2	6	43-27	26
4. Ch.-de-Fds	20	10	3	7	40-22	23
5. Hauterive	20	10	2	8	70-41	22
6. Central	20	8	3	9	75-47	19
7. Vil.-s-Glâne	20	8	2	10	55-38	18
8. Fribourg	20	9	-	11	35-39	18
9. Chav.-Epenex	20	7	1	12	43-68	15
10. Etoile Sp.	20	2	2	16	22-87	6
11. Saint-Imier	20	1	1	18	18-133	3

Neuchâtel Xamax est champion de groupe. Chavannes-Epenex, Etoile Sporting et Saint-Imier sont relégués en interrégionaux B 2.

Comité central ACNF le préposé au calendrier: J.P. GRUBER

yachting

### La Semaine du joran perturbée

La Semaine du joran, réservée au yachting léger, s'est déroulée du 30 juin au 4 juillet devant le port du Nid-du-Crô. Le beau vent du début de la semaine a faibli de jour en jour, si bien que la régata du vendredi soir a été annulée. Les séries des Fireball, Finn et Vaurien étaient admises à ces régates.

CLASSEMENTS

**Fireball (11 partants):** 1. Berner 5,6 points (4, 1, 6, 0). 2. Zimmermann 5,8 (0, 2, 9, 2, 9). 3. Arnd 6,6 (1, 6, 5, 0). 4. von Gunten 7,4 (2, 9, 1, 6, 2, 9). 5. Aebi 8 (4, 0, 4). 6. Merlotti 12,6 (5, 6, 1, 6). - **Finn (10 partants):** 1. Niklès 7,9 points (2, 9, 5, 0). 2. Besnard 12,6 (1, 6, 0, 11). 3. Junier 13,2 (10, 1, 6, 1, 6). 4. G. Chopard 13,9 (0, 2, 9, 11). 5. Gogerat 13,9 (5, 6, 2, 9). - **Vaurien (13 partants):** 1. Robert-Tissot 0 point (0, 0, 0). 2. Jeanneret 3,2 (1, 6, 1, 6, 0). 3. Bauer 8,7 (2, 9, 2, 9, 2, 9). 4. Besson 11,9 (2, 9, 5, 4). 5. Guggisberg 12 (4, 4, 4). 6. Rivier 16 (5, 6, 5).

Le championnat d'Europe des «Fireball» est revenu aux Français P. et Ph. Gault. Les Suisses Buchle/Gross ont pris la 6<sup>ème</sup> place.

### Stein grièvement blessé

L'entraîneur de Celtic Glasgow, Jock Stein (51 ans), a été victime d'un accident de la route et son état est jugé très grave. L'accident s'est produit entre Glasgow et Carlisle. Jock Stein, sa femme et trois amis, qui se trouvaient dans la même voiture, ont été admis à l'hôpital. Jock Stein était déjà entraîneur de Celtic lorsque le club écossais remporta la coupe d'Europe, en 1967.

A Pékin (80.000 spectateurs): sélection de Chine-équipe amateur de RFA 1-1 (1-0).

### Sport-toto

Liste des gagnants du concours N° 27:  
4 gagnants avec 12 points, 16.549 fr. 20;  
120 gagnants avec 11 points, 413 fr 75;  
1397 gagnants avec 10 points, 35 fr 55.

**Au Salon François**  
Coupe Hardy  
Coiffage moderne  
Messieurs et enfants  
Gilbert et ses collaborateurs :  
Service impeccable  
par 5 spécialistes  
2, rue Saint-Maurice ☎ 25 18 73

**Excursions FISCHER**  
MERCREDI 9 JUILLET  
**VALLÉE DE CONCHES**  
COL DU GRIMSEL  
Dép. 7 h Fr. 42.- (AVS: Fr. 34.-)  
JEUDI 10 JUILLET  
**PASSWANG ET SCHEULTE**  
Dép. 8 h 30 Fr. 33.- (AVS: Fr. 26.50)  
13.7. FORÊT-NOIRE Fr. 41.-  
17.7. MONTANA Fr. 39.50  
15.7. LAC CHAMPEX Fr. 37.50  
**STRASBOURG**  
LES VOSGES - L'ALSACE  
12-13 juillet (2 j.) Fr. 190.-  
**LA RHÉNANIE**  
Hollande - Belgique - Luxembourg  
15-18 juillet (4 j.) Fr. 455.-  
**Les Alpes françaises**  
15-17 juillet (3 j.) Fr. 275.-  
Demandez la liste de nos courses d'une journée en juillet, ainsi que la liste de nos voyages organisés.  
**AUTOCARS FISCHER**  
MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

**Un bon placement qui ne requiert ni audace ni chance mais seulement le sens des responsabilités!**

**Avec 16,5 cts par jour, vous pouvez, vous et votre famille, vous éviter des années de soucis et bien des ennuis.**

16,5 cts, c'est le prix par jour de la nouvelle assurance responsabilité civile de particuliers de la «Zurich», soit 59 francs seulement par année. Elle est si complète que chacun en a besoin. Sa couverture s'étend à la vie privée de tous les jours, aux loisirs et aux sports. Une seule police vous assure avec toutes les personnes vivant dans votre ménage (les enfants majeurs exceptés). L'assurance responsabilité civile de particuliers de la «Zurich» compte depuis longtemps au nombre des polices les plus avantageuses. Et elle offre encore davantage depuis le 1er juin 1975.

**nouveau** Sont dorénavant inclus (même en l'absence d'une responsabilité légale):  
• les dommages causés par des personnes incapables de discernement (p.ex. enfants en bas âge) - jusqu'à concurrence de la somme d'assurance intégrale de 2 millions de francs,  
• les dégâts matériels dont des visiteurs sont atteints dans votre foyer - jusqu'à 1000 francs.

**nouveau** Sont dorénavant inclus:  
• les dommages à des choses de tiers dont la garde vous a été confiée ou qui vous ont été obligamment prêtées - jusqu'à concurrence de la somme d'assurance intégrale de 2 millions de francs.

**nouveau** La somme d'assurance de 1 million de francs est augmentée à 2 millions par sinistre. Ce sont des faits qui vous facilitent la décision de vous assurer. Dans votre propre intérêt. Dans l'intérêt de votre famille. Au profit de tous.

J'ai décidé de m'intéresser à  
**l'assurance responsabilité civile de particuliers de la «Zurich»**

Envoyer le coupon à: «Zurich»-Assurances case postale 8022 Zurich

Envoyez-moi s.v.p. votre prospectus détaillé.  
Nom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
NAP/Localité: \_\_\_\_\_

**ZURICH ASSURANCES**

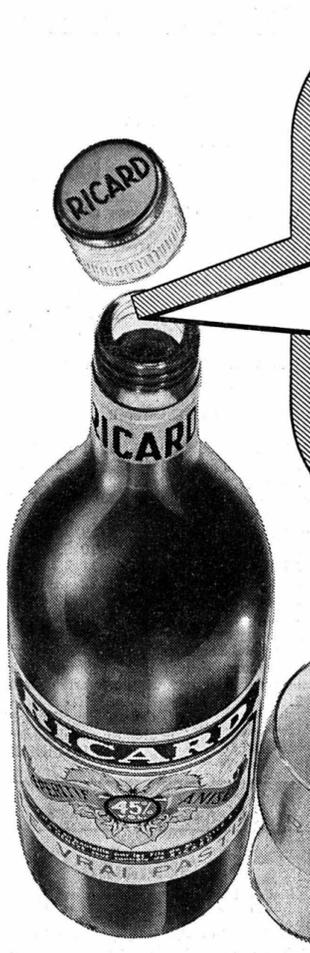
Autorisation officielle du 1er juillet au 21 juillet

**GRANDE VENTE SPÉCIALE** **GROS RABAIS** **CHAUSSURES**

**J. KURTH S.A.**

Neuchâtel La Chaux-de-Fonds  
La Neuveville Le Landeron

**DE PLUS NOUS OFFRONS 10% SUR TOUTES LES CHAUSSURES NON SOLDÉES**



**RICARD C'EST...**  
une soif à partager.  
Un peu de folie, beaucoup de fantaisie;  
un volume de Ricard et 5 volumes  
d'eau très fraîche. Pour engager  
la conversation et garder les idées claires.

**RICARD**  
C'EST RICARD

LES FILS DE MAURICE COLLÉ ET DE ZÜRICH

**TRANSFORMATION ET RETOUCHE**  
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.  
**RÉPARATION**  
de poches et fermetures éclair à pantalons  
**SUR MESURE**  
costumes - manteaux et robes  
**R. POFFET**  
Tailleur  
Ecluse 10, Neuchâtel  
Tél. 25 90 17

**LA FAN EST FOURNISSEUR DE PAPIER MACULATURE**

Imprimée blanche  
Hi - Fi

à des conditions très avantageuses

Profitez-en

Pour la saison chaude:  
**TOUT POUR L'HYGIÈNE**

**Déodorants**  
**Cologne**  
**Serviettes rafraîchissantes**  
**Maquillage**

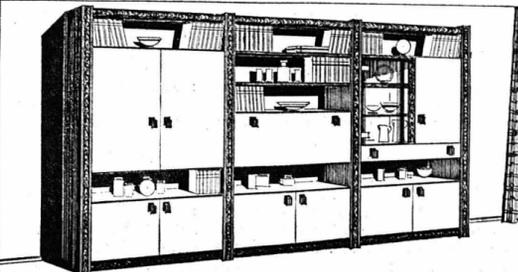
**Lunettes de soleil**  
 **Produits à bronzer**  
 **Spray antimoustiques**  
 **Produits pour les pieds**

PHARMACIE DES BEAUX-ARTS  
Angle av. 1er-Mars - Pourtalès 2  
Neuchâtel  
Cl. FAVEZ Tél. 24 24 00

**ÉCRITEAUX** en vente au bureau du journal

**meublorama**  
C'est moins cher!

Enfin un vrai discount du meuble...



**Paroi murale à éléments**

Exécution luxueuse, 2 tons, avec bar, vitrine, etc. selon cliché

**1090.-**

Prix super-discount Meublorama

Vente directe du dépôt (8000 m<sup>2</sup>) — Sur désir, facilités de paiement  
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 19 h 30  
Samedi sans interruption de 8 h à 17 h. Fermé le lundi

Automobilistes : dès le centre de Bôle, suivez **P** Grand parking les flèches « Meublorama »

**meublorama**  
Meubles-discount 2014 Bôle/NE

**LIDO-PERM**

En exclusivité chez les biosthéticiens agréés

Convient à tous les cheveux et à tous les styles

Coiffure-Biosthétique CHARLES  
Grand-Rue 12, Neuchâtel, tél. 25 15 24

Haute Coiffure SCHENK  
Temple-Neuf 1, Neuchâtel, tél. 25 74 74

Coiffure-Biosthétique KRASSNITZER  
Clos-de-Serrières 1, Neuchâtel, tél. 31 38 50

PIGUET Coiffure-Biosthétique,  
Corcelles, tél. 31 15 06

MARY-LOU, Coiffure-Biosthétique,  
Colombier, tél. 41 12 22

HIRT Coiffure-Biosthétique,  
Fleurier, tél. 61 15 91



**LA GERLE**

**SOLDE**

confection dames  
pulovers dames  
articles pour enfants

**A VILS PRIX**

**La Gerle**

**DÉMÉNAGEMENT**

M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48,  
31 57 83. Tires 22, 2034 Pesoux.

TRANSPORT DANS TOUTE L'EUROPE

**RICOH**

Apportez-nous le dessin d'Anatol. Vous obtiendrez une remise de Fr.20.-\* à l'achat d'un appareil RICOH

\*Un seul bon valable par achat

Neuchâtel: Américain-Castellani - Gloor  
La Chaux-de-Fonds: Nicolet  
Le Locle: Curchod  
St Blaise: Lanzoni  
Gernier: Schneider  
Fleurier: Schelling  
St Imier: Moret  
St Croix: Agliassa

UNIPHOTO SA

**SUBITO**



**9 MACHINES A LAVER LE LINGE ET LA VAISSELLE**

neuves, automatiques, sacrifiées.  
Grand choix de marques réputées. Légers défauts d'email, avec rabais jusqu'à 50 %

Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuites. Grandes facilités de paiement. Pas d'acompte à la livraison. Réparations toutes marques.

**Dareco S.A.**  
Tunnel 3, Lausanne.  
Tél. (021) 23 52 28, le soir (021) 91 64 92  
Succ. Neuchâtel (038) 25 82 33.

**Skis nautiques**  
« Reflex 1974 » mono et doubles à prix réduit de 30 % en présentant cette annonce

**Gosallit**  
Sports à Colombier  
Tél. 41 23 12.

**CERVIA (ADRIATIQUE)**

A louer, à 150 m de la plage, appartement de vacances confortable pour 4-6 personnes.  
Prix : 50 fr. par jour, frais et réservation de la plage compris.  
Libre dès 9 août.

Renseignements : tél. (042) 36 50 77 (on parle le français).

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme

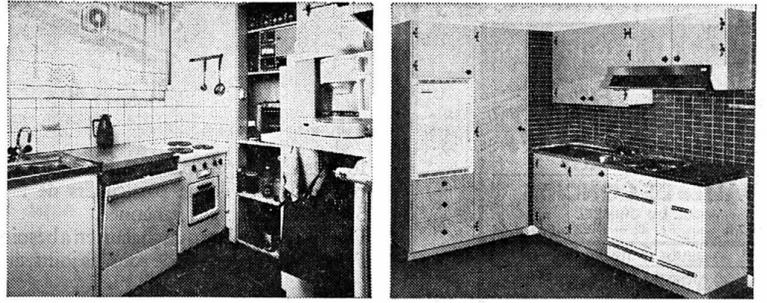
**GELÉE ROYALE POLLEN**

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

**CEDISA**

Centre de diffusion de spécialités apicoles  
Documentation gratuite et prix producteur sur demande  
C. E. D. I. S. A., 20, avenue de la Gare  
Tél. 021/35 48 22 - 1022 Chavannes-Remens

**Du passé au présent**



Nombres sont les maîtresses de maison qui, par esprit de sacrifice et d'économie, ont accepté jusqu'à aujourd'hui un aménagement de cuisine sombre, malcommode, insuffisamment équipé. Si vous aspirez à plus de satisfaction, plus de système dans la disposition, dans le rangement, si vous désirez une cuisine personnalisée et fonctionnelle, notre conseiller spécialisé prévoira votre cuisine selon vos désirs et son expérience.

Ne tardez pas à nous expédier le coupon ci-dessous. Nos offres sont sans aucun engagement de votre part.

Votre grand avantage: nos spécialistes peuvent vous conseiller sur place.

Ensembles de cuisine  
Cuisinières électriques  
Cuisinières à bois  
Cuisinières combinées  
Cuisinières de restaurant.

Plus d'un demi-siècle d'expérience dans le domaine de la cuisine.

**Sarina**

Nous désirons être informés sur vos:

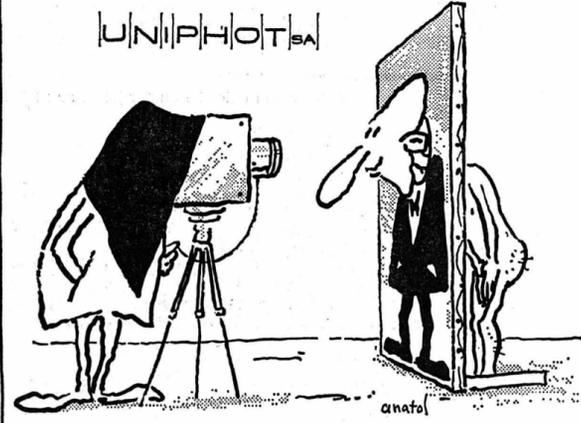
ensembles de cuisine  
 rénovations d'aménagement de cuisine  
 cuisinières électriques  cuisinières à bois  
 cuisinières combinées  cuisinières de restaurant.

Etablissements Sarina SA 1701 Fribourg  
Route des Arsenaux 29  
Tél. 037/22 24 91

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

Expédier à: Etablissements Sarina SA 1701 Fribourg

UNIPHOTO SA



anatom

**actuel**

OFFRE DE LA SEMAINE :

**SAUCISSE À RÔTIR CAMPAGNARDE**

100 g Fr. -.95

**Bell**

### A LA TV AUJOURD'HUI

**SUISSE ROMANDE**  
 14.20 (C) Tour de France  
 15.20 Fin  
 18.10 (C) Téléjournal  
 18.15 (C) Vacances-Jeunesse  
 18.50 (C) Chronique de la planète bleue  
 19.15 (C) Un jour d'été  
 19.40 (C) Téléjournal  
 20.00 (C) La chasse aux hommes  
 20.15 (C) Tour de France  
 20.30 (C) Lady L  
 22.15 (C) Concert  
 22.45 (C) Téléjournal

**SUISSE ALÉMANIQUE**  
 17.00 L'heure des enfants  
 17.30 Tour de France  
 18.10 TV culturelle  
 18.40 Fin de journée  
 18.50 Téléjournal  
 18.55 Neues aus dem Weltraum  
 19.20 Point de vue régional  
 20.00 Téléjournal  
 20.20 Physique et auto  
 20.25 Toute une année de musique  
 21.05 (C) Le commissaire  
 22.25 Téléjournal

**FRANCE I**  
 12.30 Midi première  
 13.00 I T 1 journal  
 13.35 Je voudrais savoir  
 14.35 Tour de France  
 18.10 Le fil des jours  
 18.40 Pour petits et grands  
 19.20 Actualités régionales  
 19.40 Minutes pour les femmes  
 19.45 Tour de France  
 20.00 I T 1 journal  
 20.35 Animaux du monde  
 21.00 Le blanc et le noir  
 21.45 Des millions de livres écrits à la main  
 22.40 I T 1 dernière

**FRANCE II**  
 13.45 (C) Magazine régional  
 14.30 (C) Aujourd'hui Madame

**FRANCE III**  
 18.55 (C) FR 3 actualités  
 19.00 (C) Pour les jeunes  
 19.20 (C) Actualités régionales  
 19.40 (C) Tribune libre  
 19.55 (C) FR 3 actualités  
 20.00 (C) La vie sauvage  
 20.30 (N) Les menteurs  
 22.00 (C) FR 3 dernière

**SVIZZERA ITALIANA**  
 18.00 (C) Tour de France  
 18.30 (C) Per la gioventù  
 19.30 (C) Telegiornale  
 19.45 (C) Arte muresca  
 20.15 Il regionale  
 21.00 (C) Marnie  
 23.05 (C) Tour de France  
 23.15 (C) Telegiornale

**ALLEMAGNE I**  
 16 h, téléjournal. 16.05, Ben Wip, le roi du textile. 16.50, l'île au trésor. 17.15, Skippy, le kangourou. 17.40, tour de France. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, variétés. 21 h, peur de vivre. 22.30, téléjournal, météo.

**ALLEMAGNE II**  
 16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, le chien de la famille. 17.35, plaque tournante. 18.20, Messieurs les hommes. 18.55, barbapapa. 19 h, téléjournal. 19.30, Le loup de mer. 21 h, téléjournal. 21.15, l'Allemagne d'Est en Ouest. 22.45, téléjournal.

### RADIO

**RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION**  
 Informations toutes les heures, de 6 h à 20 h, puis, sur RSR 1 et 2, à 23 h et 23.55, 6 h, le journal du matin. 6 h, 7 h et 8 h, éditions principales. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, spécial vacances. 9 h, informations et news service. 9.05, la puce à l'oreille. 12 h, le journal de midi et appels touristiques urgents. 12.30, édition principale. 14.05, la radio buissonnière.  
 16.15, Pierrat les Bananes (27). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 18.55, appels touristiques urgents. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, spécial soir. 20 h, informations et suite de programme jusqu'à 24 h : voir Radio suisse romande II.

**RADIO ROMANDE 2**  
 7 h, Suisse-musique. 9 h, informations avec news service. 9.05, la tête à l'ombre. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, arrêt des émissions pour mesures de lignes. 16 h, telles qu'elles étaient. 16.30, Suisse-musique. 17.30, rediffusion. 18 h, informations. 18.05, rhythm'n'pop. 18.30, anthologie du jazz. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, lettres romandes. Radio suisse romande I et II, programme commun. 20 h, informations. 20.05, aux avant-scènes radiophoniques et hommage à Jacques Audibert. 20.30, La fête noire, comédie de J. Audibert. 22.30, blues in the night. 23 h, informations. 23.55, informations. 24 h, hymne national.

**BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION**  
 Informations : 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, de mélodie en mélodie. 10 h, Joies et peines d'un maître d'école. Gotheif (2). 11.05, fanfare. 11.30, sons populaires. 12 h, la chronique verte. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, concert lyrique : pages de Marschner, Schubert, Mozart, Donizetti, Verdi, Cornelius.  
 16.05, les sociétés. 17 h, onde légère. 18.20, chansons de marins. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique divertissante. 20.05, théâtre. 20.40, musique populaire. 22.15, jazz. 23.05-24 h, top class classics.

**TV DÉPANNAGE**  
 toutes marques  
 Annoncé avant  
 Réparé le même jour  
**9 h**  
 Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

### HOROSCOPE

*Les influences de la matinée montrent des tendances assez originales, les artistes et les créateurs trouveront assez facilement leurs inspirations. Soirée calme et détendue.*

**NAISSANCES :** Les enfants de ce jour seront idéalistes et inventifs.

**BÉLIER (21-3 au 19-4)**  
**Santé :** Ne négligez pas vos petits maux. **Amour :** Même si une querelle éclate, gardez votre calme. **Affaires :** Soyez extrêmement prudent aujourd'hui.

**TAUREAU (20-4 au 20-5)**  
**Santé :** Vous mangez beaucoup d'œufs et de chocolat. **Amour :** N'abusez pas de la bonne volonté de votre entourage. **Affaires :** Exposez franchement vos idées.

**GÉMEAUX (21-5 au 21-6)**  
**Santé :** Surveillez et soignez sérieusement vos oreilles. **Amour :** Méfiez-vous de certaines personnes. **Affaires :** Si vous voulez que vos démarches vous donnent des résultats, agissez rapidement.

**CANCER (22-6 au 22-7)**  
**Santé :** Vous vous sentez fatigué, nerveux... **Amour :** Soyez confiant et optimiste. **Affaires :** Pesez bien le pour et le contre.

**LION (23-7 au 23-8)**  
**Santé :** Vous vous sentez embarrassé, faites des repas légers. **Amour :** Votre moral est à zéro. **Affaires :** Vous gagnerez la confiance de vos collègues.

**VIERGE (24-8 au 23-9)**  
**Santé :** Ne faites pas d'excès de nourriture.

### MOTS CROISÉS

**Problème N° 261**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**HORIZONTALEMENT**  
 1. Epruver du dépit. - Fortifié. 2. Il cancale beaucoup. - Il avait installé ses forges sous l'Etna. 3. Assujéti à demeure. - Galantes dans l'œuvre de Rameau. 4. On en donne à la corde trop raide. - Issue pour l'œuf du mouton. 5. Elle fait pâlir les plus braves. - Rivière de Suisse. 6. Me sure itinéraire. - Elle mérite une correction. 7. Préfixe. - Oncle d'Amérique. - Relation de cercle. 8. Ersatz du marbre. - Dispos. 9. Roi légendaire de Thrace. - Fureur. 10. Qui dénotent la sottise.

**VERTICALEMENT**  
 1. Tel était Brid'oison. 2. Il s'opposa à l'autonomisme irlandais. 3. Courte chez l'improvisant. - Il fut la société. 4. Première moitié. Pronom. - Démonstratif. 5. La promenade des écrivains. - L'atmosphère. - Roulé. 6. Qui aime à donner. 7. Boutons printaniers. - Il assure un bouchage hermétique. 8. Train de bois sur une rivière. - Fils de Jacob. 9. En plein boulot. - Exécution successive des notes d'un accord. 10. Peintre belge. - Courroux.

**Solution du N° 260**

**HORIZONTALEMENT :** 1. Ecot. - Enoch. 2. Gluante. - Ai. 3. Ra. - Noé. - Gré. 4. Ana. - Usnée. 5. Lev. - Iole. 6. Ingres. - Dis. 7. Gué. - Aisées. 8. Nervures. 9. En. - Atelier. 10. Etale. - Séné.

**VERTICALEMENT :** 1. Egratignée. 2. Clan. - Nuent. 3. Ou. - Alger. 4. Tan. - ER. - Val. 5. Nouveauté. 6. Etes. - Sire. 7. Né. - Ni. - Sels. 8. Géodésie. 9. Carélie. - En. 10. Hie. - Essore.

### LES HISTOIRES DE L'HISTOIRE L'ÉTRANGE M. VIDOCQ

**ESPOIR QUAND MÊME**  
 RÉSUMÉ : Vidocq, né en 1775 à Arras, a traversé une jeunesse aventureuse. Condamné à huit ans de bagne, il s'évade et tente d'exercer un métier honnête. Ses anciens camarades d'aventure l'en empêchent. Il est repris et conduit au bagne de Toulon.



L'entrepont du vieux bateau le « Hasard », ancré en rade de Toulon, est plongé perpétuellement dans une demi-obscurité. Une odeur repoussante y règne. Les rats courent le long des planches rangées parallèlement où demeurent allongées des formes lamentables et enchaînées. Ce sont les forçats récidivistes. On leur interdit tout travail, de crainte qu'à l'air libre ils ne s'évadent. A son arrivée, c'est là qu'on a conduit Vidocq. On a rivé ses chevilles et ses poignets à de nouvelles chaînes scellées à la planche. Et une vie qui défie toute imagination a commencé. Rapidement, la vermine s'est emparée du malheureux. L'ankylose a saisi ses membres. La nourriture est à peine digne de chiens. Jamais d'eau pour se laver...



« Monsieur l'inspecteur, je vous en supplie ! » Le fonctionnaire s'arrête, frappé par le ton de supplication de cette voix jeune. « Que voulez-vous ? » - « Je voudrais travailler, Monsieur l'inspecteur ! Qu'on m'attache à dix kilos de chaînes... mais qu'on me laisse travailler ! J'ai vingt-quatre ans ! » L'inspecteur vrille son regard à celui de Vidocq. Sans doute son examen le satisfait-il : « C'est bon... Je verrai ».

Le lendemain, des gardiens font irruption dans l'entrepont : « Allons, Vidocq, au travail ! » On le détache. Il vacille en se levant. Péneusement, il se traîne vers l'atelier. « Tu feras des jouets ! » Il froisse ses membres endoloris, empoigne les outils. Les gardiens admirent son application. Mais dans ses yeux, un observateur attentif pourrait discerner une lueur de triomphe...

**Demain : Soudain, un cri...**

### POUR VOUS MADAME

**Un menu**  
 Tomates aux œufs pochés  
 Côte de bœuf  
 Pommes de terre au four

**LE PLAT DU JOUR :**  
**Tomates aux œufs pochés**  
 Coupez en deux et en largeur deux grosses tomates évidez chaque moitié, emplissez de petits dés de concombre, dégraissez de sel. Arrosez d'une cuillerée de vinaigrette, saupoudrez de fines herbes. Pochez vivement quatre œufs à l'eau bouillante vinaigrée, posez-les sur les demi-tomates. Quand les œufs sont froids, nappez d'une mayonnaise relevée d'une cuillerée à café d'extrait de tomate. Servez bien frais.

**Votre beauté de l'été**  
 Les dangers du soleil :  
 • Couperose : Le soleil vous est totalement interdit. Protégez-vous avec une crème écran total, même par temps couvert...  
 • Peau sèche et fragile : Attention : « un mois de soleil - un an de plus » disent les dermatologues. Pas de bains de soleil du visage : contentez-vous de bronzer en marchant ou en faisant du sport. Et choisissez une crème soignée nourrissante.  
 • Pieds au soleil : Attention aux lanières de sandales et aux espadrilles qui font de vilaines marques. Soignez vos ongles et, si vous mettez du vernis, refaites-les souvent. Il n'y a rien de plus laid que les ongles écailés.

**Conseils pratiques**  
 Comment nettoyer un plateau à fromages où le camembert a coulé ? Avec simple-ment une tranche de citron. Recommencez plusieurs fois. Votre plateau ne conservera ni trace, ni odeur. Avec les beaux jours qui viennent, cueillez et faites sécher de la menthe, sauvage de préférence. Une feuille donnera un goût délicieux à votre ragot de mouton.

### DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

**L'espionnage**  
 L'espionnage est vieux comme le monde, comme la guerre, comme les hommes : si Jules César disposait d'un service de renseignements, les Grecs avaient, les premiers, imaginé des messages codés. Comme nous le rappelle le Larousse des jeunes, des subterfuges étaient également utilisés dans l'Antiquité. On inscrivait des instructions sur le crâne rasé d'un agent et on attendait que ses cheveux aient suffisamment repoussé pour l'envoyer en pays adverse ! Mais c'est surtout à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle que l'espionnage prit véritablement de l'ampleur (Napoléon lui doit plusieurs de ses victoires) pour atteindre, de nos jours, des dimensions considérables. Outre le renseignement militaire, il existe un espionnage politique, qui vise à connaître l'état d'esprit des populations, à découvrir les complots, et un espionnage industriel destiné à percer les secrets de fabrication. La recherche du renseignement met en jeu des moyens très divers. Comme il s'agit de « tout savoir sur tout », les services spécialisés ont recours aussi bien au dépouillement systématique de la presse qu'aux traditionnels « agents secrets » (dont James Bond est, au cinéma, une caricature), aux ordinateurs comme aux méthodes policières les plus classiques (filiatures, interrogatoires, chantages, etc.). Le matériel utilisé est extrêmement perfectionné : appareils photographiques, magnétophones ou postes de radio miniaturisés, avions-robots téléguidés, satellites espions, etc. Pour tenter de se protéger (du moins en partie) contre ces méthodes, chaque Etat organise des services de police spécialisés dans la contre-espionnage.

**Mousse de fraises aux xérès**  
 (Pour 4 personnes)  
 Ingrédients : 600 g de fraises, 1 dl de crème fraîche, 1/2 dl de lait, 100 g de sucre semoule, 5 cuillerées à soupe de xérès. Lavez les fraises. Egouttez-les et égouttez-les. Gardez-en quelques-unes pour le décor. Arrosez ces dernières de deux cuillerées à soupe de xérès. Saupoudrez-les légèrement de sucre et laissez-les macérer. Egouttez le reste des fraises avec le sucre. Mélangez la crème avec le lait et battez vivement. Au moment de servir, incorporez la crème aux fraises écrasées dans laquelle vous aurez ajouté le reste du xérès. Dressez dans des coupes et décorez avec des fraises entières macérées.  
 Préparation : 20 minutes + refroidissement.

**A méditer**  
 Quand vous devenez pessimistes, regardez une rose. Albert SAMAIN.

**TOURISME** - Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

**CINÉMAS** - Apollo : 15 h et 20 h 30, Contre une poignée de diamants. 16 h 45, Ces merveilleux vols fendants dans leurs drôles de machines. Enfants admis.  
 Palace : 20 h 30, Gross Paris. 16 ans. 2<sup>ème</sup> semaine.  
 Arcades : 20 h 30, L'important c'est d'aimer. 18 ans. 2<sup>ème</sup> semaine.  
 Rex : 20 h 45, Les aventures de Titi. Enfants admis.  
 Studio : 18 h 30 L'œil feu... aux fêtes. 18 ans. 21 h, La poursuite sauvage. 16 ans.  
 Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Ma femme est dingue. 16 ans.

**DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)**  
 L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

**DANCINGS (jusqu'à 2 h)**  
 Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

**Urgences** : La main tendue, tél. (032) 25 45 55.

**Pharmacie d'office** : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

**Service d'urgence des pharmacies** : région Boudry - la Côte, M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

**AUVERNIER**  
 Galerie Numaga I : Hai-Ja Bang, Corée, peintures.  
 Galerie Numaga II : Art précolombien du Pérou.

**BEVAIX**  
 Arts anciens : Visionnaires suisses.

**LE LANDERON**  
 Galerie Eric Schneider : L'art textile des Indiens Cunas.

**PESEUX**  
 Cinéma de la Côte : 20 h 30, Rapports intimes dans les collèges de jeunes filles.

**IMPRIMERIE CENTRALE**  
 et de la  
**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.**  
 Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel  
 Direction générale : Marc Wolfrath  
 Rédacteur en chef : Jean Hostettler

**NOTRE FEUILLETON**  
**Le chemin de l'amour**  
 par Ruth Fleming

**45** ÉDITIONS GALIC

Oliver prit gracieusement place dans un fauteuil de l'autre côté de la cheminée et sortit des cigarettes.  
 - Vous avez l'air mieux, Duncan.  
 - Oui, je suis beaucoup plus fort, si fort que je pense pouvoir bientôt m'occuper de nouveau.  
 - Ah ! dit Oliver, en jouant avec son briquet. Duncan inclina la tête.  
 - Ce sera un vif soulagement de recommencer à vivre une vie active après ces longs mois d'oisiveté.  
 - Que voulez-vous dire ?  
 - Je ne me sens assez bien pour m'occuper du domaine. Oliver regarda d'un air nonchalant la fumée de sa cigarette monter dans l'air.  
 - Voulez-vous suggérer que ma présence n'est plus nécessaire ?  
 - Précisément, répondit Duncan d'un ton ferme.  
 Il y eut un long silence, puis Oliver déclara lentement :  
 - Si je vous demandais si quelqu'un a essayé de me nuire auprès de vous, que répondriez-vous ?  
 Comme Duncan se taisait, Oliver poursuivit :  
 - Je ne suis pas un idiot. Iris Despard est venue hier, en partant, elle ressemblait à un chat qui a léché un plat de crème. C'est assez curieux que vous me jetiez à la porte de Glenross immédiatement après cette visite. Duncan, cette femme est une véritable peste. Que vous a-t-elle dit ?  
 - Qu'importe. Vous êtes ici depuis assez longtemps, vous avez bien dirigé le domaine, mais à présent je puis le faire moi-même.  
 Oliver l'examina, d'un air pensif.  
 - Qui s'en occupera pendant votre séjour en Cornouailles ? demanda-t-il à brûle-pourpoint. Je suppose que vous avez oublié votre lune de miel et le traitement du médecin de Londres.  
 - Je n'ai rien oublié.  
 - Bien. Vous voulez que je parte, je partirai. Je ne suis pas de ceux qui s'imposent. Voulez-vous que je quitte les lieux sur-le-champ... avant le déjeuner ?  
 - Précisément, répondit Duncan d'un ton glacial.  
 Bouillonnant de rage, Oliver n'allait pas se laisser chasser si facilement.  
 - C'est agir avec bien de la précipitation, dit-il d'un ton insolent. Ne soyez pas ridicule, Duncan, vous ne pouvez pas me « vider » ainsi sans explication.  
 - Vous l'aurez voulu, eh bien, je ne veux pas que vous tourniez autour de Sybil, entendez-vous !  
 Duncan ne pouvait pas dissimuler plus longtemps son hostilité, elle flamboyait dans ses yeux et colorait ses joues. Il avait projeté un entretien très digne qui se terminerait par la retraite honteuse d'un Oliver démasqué. Et voilà que ce n'était pas aussi aisé qu'il l'avait imaginé. En voyant son cousin, si sûr de lui, si désinvolte, il sentit une rage aveugle s'emparer de lui.  
 - Laissez ma sœur tranquille. Je sais ce que vous valez. Si j'avais supposé un instant que vous tenteriez de vous faire aimer d'elle, je ne vous aurais pas permis de vous installer ici.  
 - Ne criez pas si fort, protesta Oliver avec énergie. Je dois, sans aucun doute, remercier Iris de cette colère. Eh bien, qu'allez-vous faire ? Les sentiments de Sybil n'ont-ils aucune importance à vos yeux ?  
 - Ce n'est qu'une enfant. Avant votre venue, elle était sur le point d'aimer un brave garçon.

- Ce lourd de Morton !  
 - Un homme qui vous est bien supérieur. D'ailleurs, pas une seconde, je crois à votre amour pour elle. Elle peut se l'imaginer comme elle s' imagine qu'elle vous aime. Mais elle vous oublierait vite. Vous êtes un danger pour les femmes, je sais l'existence que vous avez menée. Combien de temps seriez-vous fidèle à Sybil ?... vous êtes malsain... pourri...  
 - Si vous pouviez vous tenir sur vos jambes, vous regretteriez ces paroles, lança Oliver, furieux. Mais vous ne perdez rien pour attendre.  
 - Si Sybil était pauvre, vous n'auriez pas fait attention à elle, reprit Duncan. Me croyez-vous aveugle ?  
 - La fortune de Sybil ne compte pas pour moi.  
 - Cessez de mentir. Vous m'écoutez. Je vous ai dit tout ce que j'avais à vous dire, sortez d'ici.  
 Les yeux d'Oliver se rétrécirent dangereusement, la fureur que l'hostilité de son cousin avait éveillée en lui le poussa à blesser à son tour.  
 - Vous voulez protéger Sybil, mais quand il s'agit de vous, vous êtes plus téméraire. Que dit Margaret de tout cela ?  
 La rage de Duncan atteignit son point culminant.  
 - Taisez-vous ! Margaret est en dehors de tout ceci, entendez-vous !  
 Oliver comprit qu'il se trouvait sur un terrain mouvant, mais il conservait entre ses mains le meilleur des atouts, le cœur impulsif de Sybil. Froidement, il calcula ses chances. Aussi longtemps qu'elle l'aimerait, il parviendrait au but qu'il s'était assigné. Tout n'était pas perdu. Duncan pouvait crier, Iris faire du mal, une fois que Sybil et lui seraient mariés. Oliver se vengerait. Dans son cerveau fertile un plan s'élabrait déjà...  
 - Vous ne voulez pas m'entendre, Duncan, aussi, ne perdriez pas mon temps à essayer de vous convaincre.  
 Il se tut brusquement comme la porte s'ouvrait livrant passage à Mrs Forbes. Elle était pâle, elle avait les traits tirés, ses yeux allèrent anxieusement de son fils à son neveu. Traversant

la pièce, elle s'approcha du fauteuil du malade et posa la main sur l'épaule du jeune homme.  
 - Tu es bien rouge dit-elle. Duncan, je t'en prie, ne t'agite pas. Oliver...  
 Elle s'interrompit, la voix hachée par le désespoir.  
 - Ma tante, dit Oliver, vous n'approuvez pas tout ce que Duncan m'a dit, n'est-ce pas ? Etes-vous aussi contre moi ? Je sais que je n'ai pas toujours suivi le droit chemin... mais je ne suis pas aussi mauvais qu'il le paraît...  
 - Assez, coupa brutalement Duncan. Mère, j'ai prié Oliver de quitter cette maison et de laisser Sybil en paix.  
 - Je suis terriblement désappointée, Oliver, déclara Mrs Forbes. Si j'avais imaginé que Sybil pût tomber amoureuse de toi, j'aurais agi depuis longtemps. Elle est si jeune et si impressionnable. Pourquoi l'as-tu trahie ? Je ne désire pas qu'elle se marie avant un an ou deux avant d'être assez raisonnable pour connaître son propre cœur. Et j'ai été affreusement blessée en apprenant qu'elle m'avait trompé.  
 Sur les traits sombres d'Oliver passa une expression de remords.  
 - Je suis désolé, murmura-t-il. Peut-être ai-je mal agi... j'aurais dû savoir que Duncan et vous ne seriez pas d'accord. Mais... eh bien... quand on aime...  
 Il soupira en fixant tristement le parquet.  
 - Je t'ai toujours aimé, dit Mrs Forbes avec des larmes dans les yeux. Je ne puis supporter l'idée que nous ne te verrons plus, mais tu n'es pas le mari qu'il faut à Sybil. D'ailleurs un mariage entre cousins germains n'aura jamais mon approbation.  
 Brusquement, elle devint menaçante.  
 - Duncan a raison. Tu dois partir. Sybil aura le cœur brisé, mais je l'aiderai à se guérir. Elle est jeune, le temps agira. Tu penses que je suis dure, mais le bonheur de ma fille compte plus que tout au monde.  
 (A suivre)

Une rue  
dans  
la ville

Aujourd'hui,  
la rue des

# Chavannes



## Pendules de style, réparations: Yves Piller, 13, rue des Chavannes

M. Yves Piller remonte ses pendules neuchâteloises et leurs sons mélodieux chantent l'heure de la douceur du foyer et de la quiétude des longues veillées.

Horloger complet depuis plus de treize ans, chaque après-midi M. Piller quitte son atelier situé 13, rue des Saars, pour ouvrir son magasin de vente et de réparations, 13, rue des Chavannes.

Dès l'âge de 14 ans, il a été attiré par la magie du monde des pendules noires, rouges, vertes, brunes, bleues, aux formes classiques toujours en vogue, mais aux mécanismes évoluant sans cesse.

Non seulement, il les répare, les restaure, refait leurs bronzes, mais encore le maître-artisan les fabrique chez lui, sur commande, pour une clientèle sélectionnée de connaisseurs.

### UN BON PLACEMENT

M. Piller parle avec passion de sa profession exigeante. Les pendules neuchâteloises sont à la portée de toutes les bourses, de 500 fr. à 15.000 fr., les pièces les plus anciennes, recherchées par les collectionneurs, pouvant atteindre 70.000 fr. et plus.

— Une pendule qui valait 3000 fr., il y a 25 ans, coûte aujourd'hui 12.000 fr. environ. Les pièces de collection, fort anciennes, constituent un excellent placement. Mais les collectionneurs recherchent plutôt la satisfaction de leur passion...

### UN SPÉCIALISTE

M. Piller est un spécialiste qui ne rechigne pas à procéder à une petite réparation pour rendre service à un client, même s'il ne s'agit que d'une simple montre ou d'une modeste pendulette.



M. Yves Piller, dès le début de son apprentissage d'horloger, a eu le coup de foudre pour les pendules. Cette spécialisation lui a valu une clientèle de connaisseurs. (Avipress-J.-P. Baillo)

### MISER SUR LA QUALITÉ

A l'intérieur du magasin, le regard du visiteur est captivé par une exposition de pendules les unes plus belles que les autres. Le « patron » est toujours disponible pour conseiller les clients. L'essentiel, estime-t-il, c'est de faire preuve d'une grande exigence professionnelle pour mériter la confiance de la clientèle.

M. Piller n'est jamais surpris lorsqu'une missive lui annonce le passage d'un client de Zurich ou de Genève pour faire un achat ou lui confier une réparation délicate.

### L'IMPORTANCE DES RÉPARATIONS

Aidé par sa femme, le spécialiste mise donc sur la qualité des conseils et

des réparations autant que sur un service après-vente sans reproche.

M. Piller ne craint pas l'avenir. En effet, les pendules sont des objets de valeur méritant d'être entretenus et réparés, qui se lèguent de père en fils.

Jadis, objets de luxe et orgueil des palais et des maisons bourgeoises, les pendules, toujours classiques, ont conquis de nouvelles demeures, faisant aussi bon ménage avec l'ameublement moderne, qu'avec les meubles de style.

Et puis, il suffit d'observer l'intérêt et l'amour que M. Piller porte aux pendules (neuves ou anciennes) pour deviner la première question posée généralement à l'horloger par les clients de passage, provenant d'un pays étranger:

— Avez-vous des pendules neuchâteloises?...

## Le «Red-Club», bar-dancing-discothèque, 19, rue des Chavannes

### Un lieu de détente accueillant, dans un site historique

Des voûtes vénérables, des lumières tamisées, de la musique d'ambiance, un ameublement et une décoration de style discret: le «Red-Club», bar-dancing-discothèque, 19, rue des Chavannes, remis entièrement à neuf depuis un an, offre ce cadre agréable à une nombreuse clientèle sélectionnée. Son patron, depuis quatre ans, M. André Gallopin (ancien tenancier, pendant 12 ans, du bar «Au Galop»), est très attaché à sa profession:

### L'IMPORTANCE DE L'ACCUEIL

— Dans ma jeunesse, j'ai fait de la représentation et j'ai toujours été attiré par les métiers qui misent sur les contacts humains, l'esprit d'initiative et l'imagination...

Le Red-Club est ouvert en été de 21 h à 2 h et en hiver, de 17 h à 21 heures. Chaque jeudi, la grande salle, abritée dans une cave du XIX<sup>e</sup> siècle, est mise à la disposition des étudiants:

— Des jeunes gens et des jeunes filles très convenables, ignorant la barrière des nationalités, qui aiment se rencontrer pour boire un verre ensemble, parler de leurs études, de leurs projets, mais également se détendre en dansant...

Le bar-dancing, animé par un «disc-jockey» et deux ravissantes jeunes barmaids, accueille également des clients plus âgés: des hommes d'affaires, des fonctionnaires, des employés, des couples, etc. qui se retrouvent à l'heure de l'apéritif ou plus tard, par exemple, à la sortie du cinéma, pour déguster un dernier verre ou danser.

### LES «SECRETS» DE LA RÉUSSITE

M. Gallopin envisage l'avenir avec optimisme:

— La profession ne craint pas la récession, à condition de pratiquer



Le charme de la vieille cave, la qualité de l'accueil, la bonne musique: des atouts misant sur l'avenir. (Avipress-J.-P. Baillo)

des prix raisonnables, d'offrir de la bonne musique et surtout de placer au premier rang la qualité de l'accueil et du service...

Sa meilleure récompense: les belles cartes postales adressées par des clients en vacances. Egalement les anciens étudiants de l'université domiciliés dans d'autres cantons et même à l'étranger qui tiennent à le saluer lors d'un passage au chef-lieu:

— Croyez-moi, cela met du baume au cœur et témoigne qu'un bar est un lieu de rencontre, d'amitié et d'échange d'expériences enrichissantes...

### L'AVENIR DE LA RUE

M. Gallopin pense à l'avenir de la rue des Chavannes:

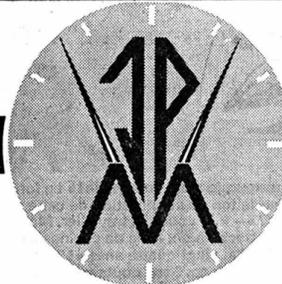
— La Vieille ville a une vocation commerciale, mais doit aussi conserver son caractère résidentiel afin de rester vivante...

Un souhait: que les propriétaires des vieux immeubles fassent un effort pour rénover les façades. Cela encouragerait les commerçants du quartier à s'entendre pour animer la rue, rendre leurs enseignes encore plus attrayantes pour les promeneurs et les hôtes de passage attirés par le charme des ruelles séculaires de la Vieille ville.

Bref, le Red-Bar, grâce à l'entregent de son nouveau patron, occupe désormais une place de choix dans l'animation de la rue des Chavannes et l'équipement touristique du chef-lieu...



Un dancing pour  
passer la soirée  
dans une  
ambiance sympathique



**J.P. MATHYS**

HORLOGERIE

RÉPARATIONS

1er ÉTAGE

Chavannes 6

Tél. 24 56 21 Neuchâtel

MONTRES  
PENDULES  
RÉVEILS

**Miorini** Maître tapissier-décorateur.

Exposition permanente de textiles  
d'ameublement et de décoration.

Chavannes 12 - 1<sup>er</sup> étage - Neuchâtel - Tél. 25 43 18

**LE SPORT C'EST  
NOTRE AFFAIRE**

Pour le même prix,  
on est mieux servi  
chez le spécialiste.



Vélo-moto, football, athlétisme,  
ski, hockey.

Chavannes 15 NEUCHÂTEL

Ferblanterie

eau  
gaz  
air comprimé

paratonnerre

Appareillage

Traitement et filtration des eaux  
SERVICE DE RÉPARATION  
Tél. 25 71 77 ou 31 41 86

**Maison Geiger**

Jean-François Benguerel

Neuchâtel Chavannes 21 Tél. (038) 25 71 77

Fabrication d'aquarium

tout verre  
Table - support - installation - agencement  
MISE EN SERVICE

DOUCE

MER

**PRIX... PRIX...**

**Claudine**  
Corsets • Lingerie

bikinis dès Fr. 20.—  
costumes de bain dès Fr. 40.—  
chemises de nuit dès Fr. 18.—

Milieu des Chavannes  
Rue des Chavannes 6 - Neuchâtel -  
C. Vautravers

Mme A. Michel  
Bas-des-Chavannes  
Grand-Rue

**LA BOUTIQUE  
DU CORSET**

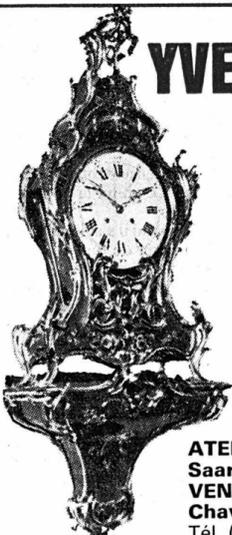
la petite  
boutique  
au grand choix

NEUCHÂTEL - Tél. 25 50 30

Le plus ancien magasin spécialisé sur  
place vous présente les dernières créa-  
tions en corseterie et lingerie

Les seyants maillots de bain et bikinis

Tropic - Déwé - Huit  
Botto - Lyana - Faber



**YVES PILLER**

Pendulier

- Réparation
- Vente
- Achat
- Restauration de pendules modernes et anciennes

ATELIER  
Saars 18, Neuchâtel  
VENTE  
Chavannes 13, l'après-midi  
Tél. (038) 25 20 19

**EL CORTIJO**

CHAVANNES 25

Poisson frais  
chaque semaine

Spécialités  
espagnoles

Vins fins d'Espagne

MAGASIN SPÉCIALISÉ

Tél. 24 10 22

**baby  
confort**

NEUCHÂTEL

RUE DES BERCLÉS 1 50 poussettes  
RUE DES CHAVANNES 12

Grand choix de berceaux, trousseaux,  
parcs, barrières et sièges de sécurité,  
vêtements, chaussures.  
Meubles de style et modernes.  
Articles de puériculture.

COMPAREZ PRIX ET QUALITÉ  
VOYEZ NOS RAYONS MINI-PRIX

A TRAVERS LE MONDE

Israël: lutte implacable contre le terrorisme

JÉRUSALEM (AFP). — Israël est résolu à poursuivre « une lutte implacable » contre les « terroristes » et il ne saurait être question pour lui de négocier avec l'OLP ou toute autre organisation de ce genre...

M. Rabin, qui faisait au nom du gouvernement une communication à propos de l'attentat de Jérusalem vendredi dernier, a expliqué sa position en affirmant que le but des « terroristes » était de « continuer à verser le sang des innocents, de rendre impossible toute coexistence entre juifs et Arabes à Jérusalem, de créer une situation telle qu'un conflit ouvert et sanglant entre ces deux parties deviendrait inévitable ».

d'un débat au cours duquel l'ancien ministre de la défense Moshe Dayan a pris la parole. Ecoute très attentive, M. Dayan, qui a appuyé la position de M. Rabin, a souligné qu'Israël ne devait pas ignorer que le terrorisme palestinien jouissait du soutien de tous les pays arabes, y compris l'Égypte...

Certains pays arabes ont, en effet, exprimé leur intention d'utiliser, lors de la prochaine session de l'Assemblée générale de l'ONU, en septembre, la procédure qui avait déjà été employée pour exclure l'Afrique du sud, en s'opposant à la validation des pouvoirs des membres de la délégation israélienne.

LA CHAUX-DE-FONDS

Débrayage chez Solinox

Hier, la majeure partie du personnel de la fonderie de verres Solinox, qui compte une trentaine de personnes a débrayé pendant une heure. Depuis le mois d'avril, les employés de cette entreprise se sont vu amputer de 10 % à 25 % de leur salaire, sans réduction d'horaire.

Accident de travail: ouvrier blessé

Un accident de travail s'est produit hier, vers 14 h 10, dans l'immeuble en construction « Pod 2000 », avenue Léopold-Robert 14. M. Gabriel Affolter, 29 ans, de Colombier, ouvrier de l'entreprise Gendre Otis (Fribourg), était occupé à déplacer un moteur électrique.

GENEVE

Nouvelle tentative d'agression

GENEVE (ATS). — Deux inconnus ont tenté, lundi, peu avant midi, de voler la caisse dans une station-service du Petit-Lancy, à Genève, en menaçant le pompiste avec un revolver. Celui-ci, qui avait d'abord cru à une plaisanterie a profité de la diversion provoquée par l'arrivée d'un client pour sortir avec ce dernier en emportant la caisse.

Soares et la bataille de l'information

LISBONNE (AFP). — M. Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais a décidé de lancer toutes ses troupes dans la « bataille de l'information » pour « gagner la bataille de la liberté ».

Dans une allocution prononcée à l'issue d'une rencontre des travailleurs socialistes de la presse, le secrétaire général du PS a déclaré que le parti était « prêt, s'il le fallait, à organiser des manifestations populaires et à paralyser tout le pays pour protester contre la manipulation de l'information à laquelle se livrent des groupes minoritaires et qui constitue un attentat à l'intelligence du peuple ».

Les travaillistes à Strasbourg

STRASBOURG (AFP). — Les parlementaires travaillistes britanniques ont fait leur entrée au parlement européen, dont la session s'est ouverte lundi après-midi à Strasbourg. Suite logique de la victoire du « oui » au référendum britannique du 5 juin, l'arrivée à Strasbourg des travaillistes (12 membres de la Chambre des Communes et 6 de la Chambre des Lords) fait du groupe socialiste le plus important numériquement de l'assemblée des « Neuf ».

Le Parlement européen siège ainsi au complet pour la première fois depuis janvier 1973, date de l'entrée de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande dans la CEE. Sur un total de 198 parlementaires, le groupe socialiste compte désormais 67 membres, précédant dans l'ordre les démocrates-chrétiens (51), les libéraux et apparentés (25), les démocrates européens de progrès et les conservateurs européens (17 chacun), les communistes et apparentés (15) et 6 non-inscrits.

BIENNE

PERLES Collision deux blessés

(c) Peu après midi, deux voitures sont entrées en collision à Perles. Un Biennois, blessé à la tête et au menton et une habitante de Longeau, souffrant de douleurs à la tête et au cou, ont été transportés à l'hôpital régional à Bienne.

DOUANNE Cyclomotoristes blessés

(c) Dimanche, vers 22 h, deux Espagnols à bord d'un cyclomoteur, ont fait une chute dans les gorges de Douanne. Le conducteur et son passager ont dû être hospitalisés à Bienne.

socialistes de la presse, le secrétaire général du PS a déclaré que le parti était « prêt, s'il le fallait, à organiser des manifestations populaires et à paralyser tout le pays pour protester contre la manipulation de l'information à laquelle se livrent des groupes minoritaires et qui constitue un attentat à l'intelligence du peuple ».

L'information reste en effet le point chaud de l'actualité politique portugaise, le terrain d'affrontement de diverses conceptions de la démocratie et de la révolution et le test de l'autorité du régime.

L'affaire du journal « Republica » est toujours dans l'impasse ainsi d'ailleurs que celle de « Radio-Renascença ». La station catholique est toujours occupée par la commission des travailleurs et rien n'indique que la commission administrative — dont le Conseil de la révolution a décidé la création pour gérer l'émetteur — a été mise en place.

EN DANGER

M. Soares a fait remarquer que la décision du Conseil de la révolution concernant la réouverture de « Republica » n'avait pas encore été suivie d'effet du fait qu'il n'existe, a-t-il dit, aucune force pour la faire appliquer. En ce qui concerne « Radio-Renascença », le secrétaire général du parti socialiste a déclaré que cette affaire s'insérera également « dans une stratégie globale visant à faire taire tous les organes d'information qui ne sont pas au service d'un groupe minoritaire déterminé ».

« Sommet » européen: impasse à Genève

GENEVE (AP-ATS). — L'impasse persistante à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a entraîné lundi soir l'abandon du projet de « sommet » (européen, ce mois de juillet, à Helsinki, en Finlande).

Les représentants finlandais ont en effet annoncé au cours d'une réunion du comité de coordination de la conférence que l'échéance du 28 juillet, qui avait été proposée pour la tenue de ce « sommet » ne pourrait, pour des raisons d'ordre techniques, être respectée. Le délégué finlandais a rejeté que son gouvernement devait disposer d'un délai de quelque quatre semaines.

Cette déclaration survient après dix jours de travaux infructueux consacrés au choix d'une date pour ce qui devait être la consécration de la CSCE.

Le secrétaire général du PC soviétique, M. Brejnev, souhaitait que ce « sommet » ait lieu avant la fin du mois de juillet. Son ministre des affaires étrangères, M. Gromyko, a précédem-

ment souligné à Rome que la responsabilité d'un ajournement incomberait aux pays occidentaux.

MAIS, alors que les accords Est-Ouest étaient virtuellement acquis, certains pays, dont Malte, la Roumanie et la Turquie, émettaient des réserves qu'on ne parvenait pas à surmonter.

L'AFFAIRE GONÇALVES

D'autre part, le parti communiste portugais a fait savoir lundi qu'il maintient ses militants en état d'alerte, au moment où certaines informations faisaient état d'une tentative pour évincer le général Vasco Gonçalves, premier ministre, un homme que le PC compte comme allié.

Une mobilisation générale — et secrète — a été décidée vendredi dernier par le parti « parce que nous avions des raisons d'être inquiets. Je dirais qu'il continue à y avoir de bonnes raisons pour nous de demeurer vigilants », s'est borné à déclarer M. Octavio Pato, secrétaire général adjoint du PC.

Proche du PC bien qu'il ne soit pas lui-même considéré comme communiste, le général Gonçalves a adopté une politique qui ressemble beaucoup au programme du parti. Objet de critiques de plus en plus nombreuses quant à sa gestion des affaires du pays, le premier ministre, selon des sources politiques, serait sur la défensive et en danger d'être évincé par ses collègues du mouvement des forces armées (MFA).

Il est possible que lors de l'assemblée générale du MFA, prévue pour aujourd'hui, de vives pressions se manifestent en faveur du limogeage du général Gonçalves, lequel tentera probablement d'y résister, précise-t-on de mêmes sources.

LA POSITION SUISSE

La Suisse ne s'est jamais prononcée formellement sur la proposition suédoise pour le 28 juillet. Elle n'en pense pas moins, indiquait-on lundi soir, que le temps est mûr pour terminer, ce qui ne doit toutefois pas signifier que les demandes légitimes des petits pays et des pays non-alignés doivent être oubliées.

Ces nations doivent être traitées sur un pied d'égalité. Certes, la Suisse est satisfaite du mandat qui lui a été finalement confié pour la poursuite de l'examen de son projet sur le règlement pacifique des différends. Elle n'en reste pas moins solidaire des autres petits pays et des pays non-alignés.

Le corps d'une Suissesse retrouvé en mer au large de la Sardaigne

OLBIA (AP). — Un croiseur de la marine italienne a retrouvé lundi à 30 km au large de la Sardaigne les corps d'une Suissesse, Theresa Scherer, 22 ans, originaire du canton de Lucerne, et d'un pilote allemand, qui étaient portés disparus depuis que leur petit avion s'est abîmé samedi en mer de Sardaigne.

La police a identifié le pilote comme étant Helmut Dorka, d'Osnabrück.

Alfred Gerarch, le co-pilote, a indiqué que l'avion s'est écrasé à la suite d'un ennui de moteur alors qu'il se dirigeait vers Tunis après avoir décollé de Bastia. Il a ajouté que ses deux compagnons sont parvenus à sortir de l'appareil et qu'ils ont commencé à nager vers la côte. Les deux cadavres ont été transférés à Cagliari.

VALAIS

Vente de l'usine Bally Sion

SION (ATS). — Regroupant l'Association valaisanne de l'aide aux invalides, les brancardiers de Lourdes et la section Valais romand de l'Association suisse des invalides, la fondation foyers-ateliers Saint-Hubert s'est constituée en automne 1974, dans le but de coordonner les efforts visant à la réintégration des handicapés dans la vie économique et sociale valaisanne.

rendre propriétaire de l'immeuble en question. Les travaux dureront quelques mois, de sorte que la mise en exploitation des ateliers peut être envisagée pour le début de l'année prochaine. La fondation Saint-Hubert a ainsi trouvé la solution idéale permettant d'offrir aux handicapés du Valais central des possibilités de travail dans une usine moderne sise à proximité immédiate du centre de Sion.

SUISSE ALÉMANIQUE

Jeune automobiliste tué

ENNETMOOS (NW) (ATS). — Un jeune homme âgé de 21 ans, M. Heinz Omilin, de Sachseln (OW), a perdu la maîtrise de sa voiture, à Ennetmoos (NW), et a été mortellement blessé. La voiture s'est retournée et a heurté de plein fouet une barrière en métal. Le conducteur du véhicule qui se rendait à la caserne de Stans (NW) a été tué sur le coup.

Si vous partez à l'étranger... 4 raisons de plus pour passer des vacances détendues. 1 autres pays - autres mœurs. 2 vos monnaies étrangères. 3 votre argent de réserve. 4 votre sécurité. Banque Populaire Suisse. Rue du Seyon 12, 2001 Neuchâtel, Téléphone 24 77 66.

bulletin boursier

Table of stock market data for Neuchâtel, Zurich, and Geneva. Columns include date (4 juillet, 7 juillet) and various stock prices.

Table of stock market data for Zurich (act. étrang.) and Amsterdam. Columns include date (4 juillet, 7 juillet) and various stock prices.

Table of stock market data for Tokyo and Paris. Columns include date (4 juillet, 7 juillet) and various stock prices.

Table of Dow Jones index and exchange rates. Columns include date (4 juillet, 7 juillet) and various index values and exchange rates.

# Beyrouth: des agents d'Israël auraient exécuté des Palestiniens lors des dernières émeutes

NEW-YORK (AP). — Des agents israéliens ont mis à profit les récents combats entre factions libanaises pour tuer huit membres du mouvement palestinien, affirme l'hebdomadaire «Time magazine».

Selon la revue, les huit Palestiniens ont été tués en trois circonstances différentes, les 25, 26 et 29 juin par douze agents du Massad (services de renseignements israéliens) débarqués au Liban dans la nuit du 11 juin par hélicoptère et canots pneumatiques.

Toujours selon «Time magazine», les agents ont passé deux semaines à repérer leurs cibles. La première est tombée le 25 juin. Il s'agit d'un membre du Front populaire démocratique pour la libération de la Palestine. Le lendemain, poursuit l'article, un tireur israélien

abattait un «membre important» du Front populaire pour la libération de la Palestine que dirige M. Georges Habahe. Trois jours plus tard, une charge d'explosifs déposée dans le sous-sol d'un immeuble utilisé par le Front populaire démocratique tuait six personnes et en blessait treize autres.

L'article ajoute que tous les agents israéliens ayant participé à l'opération ont quitté Beyrouth sains et saufs, certains par hélicoptères, d'autres en empruntant des services aériens réguliers.

Pour sa part, le président du Conseil libanais, M. Karamé, a indiqué lundi que les autorités de son pays poursuivent des négociations avec les ravisseurs du colonel américain Morgan, enlevé le 29 juin à Beyrouth au plus fort des affrontements de rue.

«Nous poursuivons les contacts et les discussions tournent aussi autour des exigences des ravisseurs», a déclaré M. Karamé qui a ajouté: «Nous espérons sa libération bientôt».

Selon le président du Conseil, la résistance palestinienne «aiderait» le gouvernement libanais dans ces contacts.

M. Karamé, a ajouté qu'il avait l'espoir que le colonel Morgan serait bientôt libéré.

Pris de dire si les exigences des ravisseurs seront satisfaites, M. Karamé a précisé: «Toutes les questions sont discutées».

M. Godley, ambassadeur des Etats-Unis et ses collaborateurs examinent les demandes de l'organisation avec «les autorités libanaises compétentes», a déclaré un porte-parole.

Rappelons que les exigences des ravisseurs comprennent leur publication et leur diffusion par l'ensemble de la presse américaine, l'arrêt immédiat des recherches, ainsi que la distribution par les Etats-Unis de vivres, de vêtements et matériel de construction aux habitants d'un quartier déserté de Beyrouth.

Le gouvernement libanais semble pressé d'assurer la libération du colonel Morgan, et il pourrait fournir lui-même les vêtements, les vivres et le matériel demandés aux américains. Les ravisseurs pourraient de leur côté insister pour que ce soit les Américains, et non les Libanais, qui satisfassent leurs exigences.



Après l'opération de représailles au Liban (Téléphoto AP)

## SUITE Représailles israéliennes au Liban

Ils ont alors eux-mêmes été placés sous le feu des canonniers et de l'artillerie lourde israélienne installée de l'autre côté de la frontière.

Au lever du jour quatre heures après le début de l'opération israélienne, les navires de guerre israéliens ont lancé 51 roquettes sur Dahr-Marouf, une localité où vivent de nombreux Palestiniens et située à huit kilomètres au nord de Tyr.

Selon un autre communiqué militaire libanais, 13 villages de l'extrême sud du Liban avaient subi le feu israélien entre minuit et l'aube.

Le Front populaire démocratique pour la libération de la Palestine, un groupe de Palestiniens marxistes, a fait savoir que quatre de ses membres avaient été

tués pendant l'attaque israélienne contre le camp de Rashidieh.

On a appris, d'autre part, de source militaire israélienne qu'après l'opération terrestre et aérienne israélienne, des artilleurs arabes ont ouvert le feu sur deux localités juives de Haute-Gallilée. Des roquettes «Katioucha» ont été lancées contre la ville de Safad, tandis que des projectiles non-identifiés ont touché la localité de Yiron, près de la frontière libanaise. Selon les mêmes sources, il n'y a pas de dégâts ni de victimes.

### UN AVION

Le commandement palestinien a annoncé en outre, qu'un avion «Phantom» israélien avait été abattu durant le raid sur le camp de Rashidieh.

Selon le communiqué, l'avion a été vu s'écrasant en flammes près de la localité de Seer, dans le district de Nabatiyeh, à trois kilomètres en amont de la rivière Litani. Des recherches ont déjà permis de retrouver les débris de l'appareil, et elles se poursuivent dans les forêts environnantes pour repérer ses deux pilotes.

On a fait savoir, d'autre part de source gouvernementale, que le Liban avait déposé une plainte sur le bureau du Conseil de sécurité de l'ONU sans toutefois demander qu'il se réunisse.

Commentant le raid israélien, le premier ministre libanais, M. Karamé, a déclaré que les troupes libanaises et celles des Palestiniens avaient empêché les Israéliens «d'atteindre leurs objectifs» qui étaient «de parachuter des troupes et d'attaquer les camps de réfugiés».

## Si la torpille nucléaire était partie...

NEW-YORK (Reuter). — Le «New-York Times» affirme que le Pentagone a tenté d'empêcher que soit divulguée une collision entre un sous-marin nucléaire américain et un sous-marin soviétique il y a six ans au large des côtes russes.

Le quotidien écrit que les responsables de la marine et les plus hautes autorités du Pentagone de l'époque ont reconnu avoir demandé au commandant du sous-marin nucléaire «Gato» de rédiger des rapports erronés sur sa mission.

Le «Gato» accomplissait une mission d'espionnage dans la mer Blanche lorsque la collision s'est produite. Toujours selon le «New-York Times», l'officier chargé de l'armement était prêt

à donner l'ordre de tirer quatre torpilles nucléaires. S'il ne l'a pas fait, c'est parce que le commandant n'en a pas donné l'ordre, après s'être rendu compte qu'au lieu de se préparer à combattre, le sous-marin soviétique avait fait surface.

Le «New-York Times» affirme que le commandant de la flotte atlantique, qui a son quartier général à Norfolk, en Virginie, a ordonné au capitaine du «Gato» de rédiger vingt-cinq rapports secrets indiquant que le sous-marin avait conclu sa mission deux jours avant la date de la collision, en raison d'une avarie.

Le capitaine du «Gato» avait néanmoins été prié de rédiger huit autres rapports sur les circonstances exactes de

la collision, rapports qu'il devait remettre personnellement au commandant de la flotte atlantique.

Le «San-Diego Tribune» affirmait la semaine dernière que le sous-marin nucléaire américain «Pintado» était entré en collision avec un sous-marin nucléaire soviétique au large de la péninsule du Kamchatka, il y a un an.

Le «New-York Times» et le «San-Diego-Tribune» affirment que dans les deux cas, les sous-marins américains se livraient à des opérations de renseignement dans le cadre de la mission «Hollystone». Celle-ci avait été déclenchée par la CIA en 1954 au plus fort de «la guerre froide» et avait pour objectif d'amasser des renseignements sur les capacités militaires de l'Union soviétique.



Le sous-marin nucléaire américain «Gato» (Téléphoto AP)

## Le sermon le plus long

BELFAST (Reuter). — Deux pasteurs d'Irlande du Nord sont montés en chaire vendredi soir et n'en sont redescendus que 50 heures et 25 minutes plus tard après avoir prononcé le plus long sermon du monde.

Le pasteur Robin Williamson, 40 ans, et le pasteur Robert Mcke, 25 ans, ont battu le précédent record de la «catégorie» de plus de deux heures.

Leur sermon de 50.000 mots basé sur deux textes de la Bible. Ils ont prononcé leur sermon en se relayant dans l'église presbytérienne de Lorne au nord-ouest de Belfast.

Les deux recordmen comptent verser les dix mille livres sterling qu'ils ont obtenues des personnes qui ont prêté leur performance à des œuvres de charité.



## Une complice de Carlos

LONDRES (Reuter). — Maria Tobon de Romero, que les policiers enquêtant sur l'affaire «Carlos» entendaient depuis mercredi dernier, a été présentée lundi devant un tribunal de Londres et inculpée de possession de faux passeport. Elle sera maintenue en détention jusqu'à lundi prochain. D'origine colombienne,

Nydia Tobon, également connue sous le nom de Maria Romero, est âgée de 38 ans. Elle est domiciliée à Londres et on pense qu'elle est une amie du mystérieux «Carlos Martinez», un Vénézuélien de 25 ans, dont l'identité est en fait Ilich Ramirez Sanchez. (Téléphoto AP)

**Plats d'été - plats légers**

Pour vous rassasier tout en vous rafraîchissant,

demandez nos plats d'été

- crevettes roses du Groenland au citron
- Vitello con salsa verde
- salade de poulet à l'américaine
- melon de Cavallion

et bien d'autres plats légers et rapicoulés

Lucien Gétaz  
Tel. 038.25.48.53

Buffet de la Gare Neuchâtel

## SUITE Apollo-Soyouz

Il s'agit d'une expérience consistant à étudier l'influence de la non-pesanteur sur la migration, au sein d'un champ électrique, de certaines particules chargées contenues dans un liquide biologique.

Type d'expérience que les biochimistes nomment une électrophorèse, et qui permet, soit d'analyser un liquide biologique, tel que le sang par exemple, soit d'en isoler certains composants intéressants, tels que des virus, des protéines, ou des anti-corps. D'une telle étude, qui va être faite avec du sang de lapin ainsi qu'avec des cellules de sang humain, pourrait découler à très long terme une fabrication «spatiale» — de meilleure qualité, car non perturbée par la gravitation — de certains vaccins très rares.

Eric SCHAEERLI

## Lyon: la voiture du crime retrouvée

LYON (AP). — Les policiers ont retrouvé dans le quartier de Vaise, la voiture utilisée par les meurtriers du juge François Renaud assassiné la semaine dernière.

Il s'agit d'une Audi 80 GL jaune paille immatriculée dans le Rhône, qui avait été volée le 1er juillet dans une cour intérieure des Grands Moulins de Vaise, à moins de deux kilomètres du lieu de l'attentat.

Non loin de là, on avait découvert jeudi matin plusieurs douilles de calibre 9 millimètres.

L'Audi et un coupé deux portes. On se souvient que, selon le témoignage de l'amie du juge Renaud, les tueurs étaient au nombre de quatre. Le véhicule a été retrouvé rue Pierre-Audry, où les locataires auraient remarqué l'arrivée et le départ des occupants.

La voiture a été signalée aux services de police presque par accident. Sa glace droite étant ouverte, et plusieurs orages ayant éclaté au cours des derniers jours, l'eau avait détérioré l'intérieur. Ce fait avait intrigué un locataire de la rue Pierre-Audry, qui alerta la police.

## Isabelle Peron au cœur de la crise argentine

BUENOS-AIRES (Reuter). — Paralysée depuis dimanche minuit par une grève générale de 48 heures, l'Argentine est en proie à une véritable crise de régime. Bien qu'elle ait cédé aux fortes pressions de divers secteurs en obtenant la démission en bloc de son gouvernement, la position personnelle de Mme Maria Isabelle Peron n'en demeure pas moins précaire.

La puissante Confédération générale du travail (CGT) a marqué un point en obtenant la démission du gouvernement mais n'en a pas moins maintenu son ordre de grève qui paralyse les transports ferroviaires, maritimes et aériens. Les communications téléphoniques avec l'extérieur sont interrompues, les stations de radio diffusent des programmes de musique ininterrompue et les services

publics comme les magasins ont fermé leurs portes.

Vendredi et samedi, les ménagères avaient littéralement pris d'assaut les épiceries afin de faire des stocks en prévision de la grève. Les stocks devront durer trois jours puisque l'Argentine célébrera mercredi sa Fête nationale qui est traditionnellement fériée et chômée. Des équipes de travailleurs réduites au maximum veilleront cependant à ce que le pays ne manque ni d'eau, ni d'électricité, ni de gaz et les hôpitaux traiteront les urgences.

A quelques heures de l'entrée en vigueur de la grève, le ministre du travail sortant, M. Conditti, avait tenté une démarche de la dernière chance en faisant appel au sens patriotique de la CGT. Il avait demandé une «solution

patriotique pour la pacification du pays».

Mais la réunion d'une heure qu'il eut avec le secrétaire général de la CGT, M. Herrera, n'a rien donné et l'ordre de grève a été maintenu. Les revendications des travailleurs qui étaient à l'origine strictement économiques ont désormais largement débordé le cadre de simples demandes d'augmentations de salaires. Il s'agit maintenant d'une véritable confrontation politique entrée en mouvement qui est l'un des piliers du justicialisme et ceux qui sont sensés le représenter au plus haut niveau.

La CGT réclamait de plus en plus ouvertement la démission de M. Lopez Rega, ministre du bien-être social et éminente grise de la présidence qui est le principal architecte du net glissement à droite qui a suivi la mort du général Peron il y a un an. M. Lopez Rega, qui a longtemps été le secrétaire particulier du chef des «descamisados» pendant son exil madrilène, est ouvertement accusé par certains journaux d'être à l'origine de la création de la «triple-A» (Alliance argentine anticommuniste) qui s'est signalée au cours de ces derniers mois par des exécutions sommaires de militants de gauche.

Mme Peron se refuse obstinément à céder aux pressions d'un certain nombre de congressistes qui souhaitent élire un successeur à la tête de l'Etat dans l'hypothèse où elle serait empêchée de poursuivre sa tâche. Or, le successeur actuel est M. Lastiri qui n'est autre que le beau-fils de M. Lopez Rega.

## Arrestations en série à Saigon

SAIGON (AFP). — Les arrestations de «réactionnaires» se multiplient à Saigon où la presse officielle signale quotidiennement des cas d'officiers ou de fonctionnaires de l'ancien régime «dénoncés par la population et appréhendés, ensuite par des patrouilles de l'armée».

Le «Saigon Giai-phong» rapporte que, dans un quartier résidentiel de la ville, «des dizaines d'officiers de l'ancien régime qui avaient refusé de se faire recenser et de suivre des cours de rééducation» ont été arrêtés.

Un ex-lieutenant colonel de l'armée républicaine cambodgienne a été surpris dans une pagode au cours de cette opération de ratisage.

Depuis un certain temps, le «Saigon Giai-phong» publie des informations relatives à des coups de filet opérés par les forces de l'ordre. La publicité qui leur est faite donne à penser que les nombreux avertissements des autorités révolutionnaires promettant aux «éléments réactionnaires» des sanctions sévères seront séduits de plus en plus systématiquement suivis d'effet.

# TOUR DU MONDE

## EUROPE

**Cas de rage mortel à Londres**

LONDRES (AFP). — Un Britannique de 22 ans, qui revenait d'un séjour en Inde, est mort à Londres de la rage. Une autre personne, de nationalité néo-zélandaise, également atteinte de la rage, admise en juin dans un hôpital londonien, a vu son état empirer ces derniers jours, a ajouté le ministère.

**Non à l'ordination des femmes**

CITÉ-DU-VATICAN (Reuter). — L'Eglise catholique romaine et l'Eglise orthodoxe russe ont réaffirmé leur opposition à l'ordination des femmes, indique un communiqué conjoint publié à la suite d'une réunion qui a eu lieu le mois dernier à Trente, dans le nord de l'Italie, entre les représentants des deux Eglises.

**Espionnage outre-Rhin**

CARLSRUHE (AP). — Cinq inculpations pour trahison et espionnage au profit de l'Allemagne de l'Est ont été prononcées lundi en Allemagne fédérale.

## AMÉRIQUE

**100 kilos de cocaïne saisis à Mexico**

MEXICO (AP). — Les autorités mexicaines ont récemment saisi près de 100 kilos de cocaïne d'une valeur marchande d'environ un million de dollars et arrêté au moins 11 personnes — dont plusieurs ressortissants étrangers — au cours d'une perquisition dans un luxueux hôtel du centre de Mexico, croit savoir la presse mexicaine.

**Base de missiles russes en Somalie ?**

WASHINGTON (AFP). — Des installations pouvant recevoir des missiles, se trouvent effectivement à Berbera, en Somalie, a déclaré à Washington le sénateur Bartlett, de retour d'une mission d'étude en Somalie. Le secrétaire à la défense Schlesinger avait dénoncé récemment la mise en place par l'Union soviétique d'une base de missiles près du port somalien.

**Restes Français**

PARIS (AFP). — Les cinq députés de l'île de Mayotte, dans l'archipel des Comores, proclament l'appartenance de leur île à la République française dans un télégramme adressé au président Giscard d'Estaing. Les députés, «forts de l'appui de l'immense majorité de la population, dénoncent la décision illégale du gouvernement comorien» de proclamer l'indépendance immédiate du territoire.

## AUTOUR DU MONDE

**Horrible drame**

MUNICH (DPA). — Un enfant de trois ans a tué sa mère, âgée de 29 ans, en l'écrasant avec un tracteur. L'accident a eu lieu à Kirchberg (Bavière) dans la cour de la propriété agricole familiale, indique la police. Le tracteur, actionné par l'enfant, s'est ensuite renversé au fond d'une excavation de huit mètres de profondeur. Le garçon est légèrement blessé.

**AMÉRIQUE**

**100 kilos de cocaïne saisis à Mexico**

MEXICO (AP). — Les autorités mexicaines ont récemment saisi près de 100 kilos de cocaïne d'une valeur marchande d'environ un million de dollars et arrêté au moins 11 personnes — dont plusieurs ressortissants étrangers — au cours d'une perquisition dans un luxueux hôtel du centre de Mexico, croit savoir la presse mexicaine.

**Base de missiles russes en Somalie ?**

WASHINGTON (AFP). — Des installations pouvant recevoir des missiles, se trouvent effectivement à Berbera, en Somalie, a déclaré à Washington le sénateur Bartlett, de retour d'une mission d'étude en Somalie. Le secrétaire à la défense Schlesinger avait dénoncé récemment la mise en place par l'Union soviétique d'une base de missiles près du port somalien.

## UN FAIT PAR JOUR

### Nouvelle crise

C'est la réponse. Dure. Sanglante. Impitoyable. Il ne pouvait pas en être autrement. Israël-forteresse, Israël-tranchée doit attaquer pour se défendre. Et rendre deux coups pour un. C'est l'a.b.c. de la politique israélienne. Celle d'hier, d'aujourd'hui, de demain.

C'est un point de notre décor. Et en voici un autre. Deux hommes sur une photo venue de loin. Un Jordanien: le roi Hussein. Un Syrien: le président Assad. Et de qui parlent-ils donc? Des Palestiniens. De ceux qui voudraient vivre ailleurs. Et en paix. Ailleurs? Qu'est-ce que cela veut dire? Ailleurs que dans les 63 camps qui ont planté les tentes du désespoir au Liban, en Jordanie, en Syrie. Beaucoup de tentes pour beaucoup de monde. Ils sont plus d'un million à attendre. A attendre autre chose.

Ils sont même davantage. Car, il y a ceux qui, professeurs, médecins, hommes d'affaires, techniciens se sont mis au service des pays arabes. Une élite dont on parle peu. Mais que l'on retrouve, au premier rang en Arabie saoudite, au Koweït, au Qatar, à Abou Dhabi. Mais voici que le problème palestinien prend, à nouveau le Liban à la gorge. Ce Liban qui n'en finit plus de souffrir. Peut-être de mourir. Dans le chaos de ses convulsions politiques. Dans les batailles d'une guerre qui ne se termine pas. Le Liban qui succombera peut-être un jour, sous le poids de ses malheurs. Parce que, du côté de l'Arkoub, il se sera passé quelque chose d'irréparable.

Alors, ce ne sera plus le combat du Liban. Pour lui ou contre lui. Mais, alors, il ne s'agira plus d'un autre coup de poing israélien afin que justice soit rendue. Ce qui risque de naître, c'est un autre conflit. Un autre juin 67. En pire. Un autre octobre 73. En plus grave. En plus meurtrier aussi. Et à une autre échelle. Il y a pourtant des choses qui étonnent. Le temps n'était pas à l'orage. Cela pouvait être l'été d'une certaine paix. Car, lorsqu'ils se réunirent pour parler des Palestiniens, c'est contre les extrémistes qu'Hussein et Assad étaient partis en guerre. Contre ce que l'on appelle «le front du refus».

Partout d'ailleurs, au Proche-Orient, l'extrémisme était flagellé, fêtré, mis en quarantaine. Et à la fin de juin, Assad dans une interview à «Al Hawadad» s'était élevé «contre certaines attitudes politiques et le déversement à la radio et dans la presse de paroles insensées». «Al Gomhouraya», dont on connaît l'influence en Egypte était allé plus loin encore accusant les champions du refus d'essayer «de créer une brèche entre l'Egypte et la résistance palestinienne». L'hebdomadaire égyptien écrivait encore que «les extrémistes ne trouveraient plus que l'isolement complet dans le monde arabe».

Dans le même temps «The Egyptian Gazette», plaçant pour la négociation écrivait que «s'ils étaient solidaires, les pays arabes pouvaient faire un succès de la conférence de Genève». Et le journal ajoutait que «ce n'était certes pas à la Libye et à l'Irak que le monde arabe devait être sorti de son enfer...». Oui, il y a des choses difficiles à comprendre. Alors que le roi Hussein affirmait qu'à Genève «la Jordanie ne parlerait pas au nom des Palestiniens, l'OLP, en date du 23 juin, semblait tourner le dos à la violence. Dans une déclaration au «Monday Morning» de Beyrouth, le No 2 du Fatah, Abou Ayad, précisait que l'OLP accepterait «tout territoire palestinien évacué par les Israéliens qu'il s'agisse de 10 ou de 100 km carrés».

Jamais le front arabe n'avait paru plus sûr de lui. La rencontre Hussein-Assad, événement historique en était le fleuron. Tout comme la décision du Caire de faire de l'Egypte un immense marché ouvert à l'Occident. Mais c'est peut-être la paix qui vient d'être mise au coin.

A nouveau.

L. GRANGER